

MAI 2014

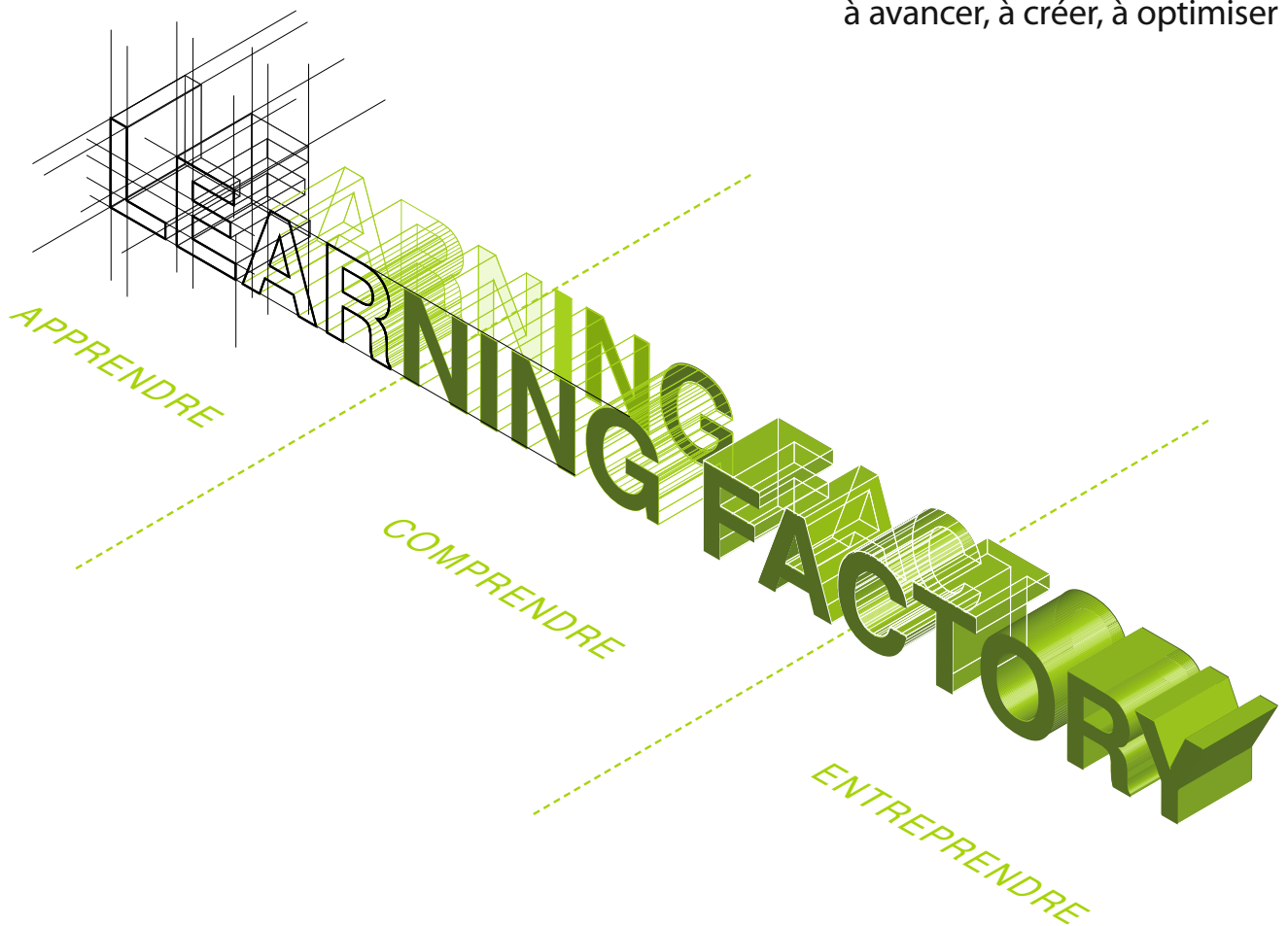


MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Learning Factory:
toutes les clés pour vous aider
à avancer, à créer, à optimiser



■ FLASH

Foire de Printemps 2014: le
«Made in Luxembourg» à l'honneur



■ INTERNATIONAL

Deuxième édition de la Journée
«Business meets Diplomacy»



Maintenant aussi pour vous dans le domaine de l'utilitaire et le transport.

A quelques mètres de l'autoroute de Luxembourg et proche du centre de la ville, le site Losch Truck, Van & Bus à Niederaanven représente les véhicules utilitaires, camions et autobus des marques MAN et Neoplan.

Notre atelier dispose du matériel de pointe et du personnel qualifié pour les entretiens et réparations, ainsi que des pièces de rechange pour tout véhicule à partir de 3,5 t P.T.M.A.

Nous vous informons que notre atelier est autorisé d'effectuer le contrôle technique légal pour tous les véhicules à partir de 3,5 t P.T.M.A., et ceci sur une base journalière.

Avec notre compétence multimarques, vous pouvez nous faire confiance pour tous vos camions, camionnettes, remorques et bus.

Garage Losch Truck, Van & Bus S.à r.l.

Z.I. Bombicht · L-6947 Niederaanven
T. 34 91 85-1 · F. 34 91 90 · info@losch-truckvanbus.lu



Bénéficiaire de l'éclaircie conjoncturelle pour mieux maîtriser nos défis

Lors de son discours à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Foire de printemps 2014, la secrétaire d'Etat à l'Economie a rappelé, à juste titre, que le ciel conjoncturel était certes désormais plus dégagé, mais en même temps, que l'après-crise ne sera pas l'avant-crise en termes de performances macroéconomiques luxembourgeoises. La situation ne serait «*pas aussi grave que nous le pensons*», mais la nouvelle croissance doit provenir tant de l'extérieur que de la mobilisation de nos forces internes. Une nouvelle ère et un nouveau paradigme s'annoncent. Or, de nombreux problèmes subsistent. L'actuelle embellie conjoncturelle semble propice pour s'atteler à des réformes courageuses pour résoudre ces deux casse-têtes. Le message sera le même: oui, «les choses vont mieux» aujourd'hui, mais elles ne vont durablement aller mieux que pour autant que nous fassions nos devoirs pour, justement, mobiliser nos forces internes.

«L'inflation est basse, donc il n'est pas nécessaire de remodeler l'index». Ce message, à son wording exact près, a pu être entendu à répétition ces derniers temps, y compris dans le récent discours sur l'état de la nation. Il suffit apparemment que la hausse de prix soit momentanément moins élevée pour faire passer aux oubliettes une double annonce prise dans le programme gouvernemental: l'étude d'une désindexation généralisée, d'une part, et une nouvelle modulation indiciaire, d'autre part. Pour ce deuxième volet, il est néanmoins précisé, dans le programme de coalition, qu'une telle intervention ne se fera que «*dans la mesure où il est constaté que le Luxembourg n'est pas complètement sorti de la crise économique*».

Ainsi, nous serions donc non seulement sortis une fois pour toutes du bas de cycle conjoncturel, mais en même temps, la hausse des prix est basse, ce qui nous donne un solide argument pour demeurer inactifs du côté de l'échelle mobile des salaires. Une évolution passagère favorable permettant de masquer une défaillance structurelle; une recette qui, somme toute, semble avoir très bien fonctionné par le passé. Or, si nous sommes réellement sortis de l'auberge, comment alors expliquer le chômage record, les finances publiques vacillantes ou encore la compétitivité dégradée; et ce à l'aube de l'année 2015 de toutes les incertitudes? Et pouvons-nous réellement crier victoire sur le front des prix si en seulement deux ans, 2014 et 2015, nous perdrons prévisiblement encore 1,8 % par rapport à la zone euro en matière d'inflation (prévisions émanant de la Commission européenne)?

Du côté des prix, nous ne devons pas perdre de vue le facteur qui compte réellement: beaucoup plus que le niveau *absolu* d'inflation – dont une partie substantielle échappe aux opérateurs économiques nationaux, voire européens (énergie, matières premières, etc.) – les entreprises (et d'ailleurs les ménages) considèrent l'évolution *relative* des prix. Et pour cause: nos prix augmentent plus vite que les prix de nos principaux concurrents et de nos voisins.

Quelques chiffres à l'appui. Entre 1999 et 2013, notre différentiel d'inflation était de 5,5 points de pourcentage (pp) par rapport à la zone euro (soit l'équivalent de plus de 2 tranches indiciaires), voire même de 10,2 pp par rapport aux 3 pays limitrophes, soit 5 tranches.

D'après des calculs récemment publiés par Eurostat, les prix à la consommation finale des ménages (TVA comprise) au Luxembourg étaient, en 2002, compétitifs en Grande Région. En effet, aucun de nos pays voisins n'avait, *in globo*, un niveau de prix moins élevé que le nôtre, les prix français et allemands ayant même été plus chers. En l'occurrence, en 2002, les prix à la consommation finale luxembourgeois, exprimés par rapport à la moyenne européenne, avaient atteint un indice 102 (c.-à-d. nos prix ont dépassé la moyenne européenne de 2 points, la moyenne étant calibré à la valeur 100). A ce moment, le niveau des prix dans nos pays voisins atteignait respectivement 102 pour la Belgique, 107 pour l'Allemagne et 104 pour la France. Or, 10 ans après, en 2012, le niveau général des prix luxembourgeois est de loin le plus élevé dans ce groupe de pays (+20 points, indice 122), alors que le niveau de prix (toujours relativement à la moyenne européenne) allemand a baissé de 5 points (indice 102), les prix belges (+7, indice 109) et français (+5, indice 109) n'augmentant que modérément. Un écart de 25 points en 10 ans par rapport à notre premier partenaire économique, à savoir l'Allemagne ...!

Si l'on garde parallèlement à l'esprit que certains, sinon l'ensemble, de nos pays voisins ont augmenté leurs taux de TVA au cours de la période analysée (p. ex. encore l'Allemagne, de 16 % à 19 %), contrairement au Luxembourg qui va seulement procéder de la sorte en 2015, on voit encore mieux l'envergure du problème. A la décharge du Luxembourg, on peut toutefois retenir que le panier de biens et services grand-ducal surpondère notamment les produits énergétiques, mais bien sûr, ce facteur n'explique guère tout.

Au vu de ces évolutions, il semble tout à fait approprié de parler de dérapage inflationniste au Luxembourg. A l'inflation importée (basse en ce moment), le Grand-Duché additionne une importante composante faite maison. Inflation, indexation, inflation, indexation ... un cercle vicieux, un puits sans fond, qui risque de se muer en cataclysme à long terme pour le Luxembourg, car il est à la base d'une évolution exponentielle et donc par nature, insoutenable. Une croissance moins inflationniste, plus durable et davantage soutenable n'est pas compatible avec un tel auto-allumage des prix.

Ainsi, si le Luxembourg veut véritablement œuvrer en faveur du rétablissement de la compétitivité-coûts (rappelons que nos parts de marché à l'exportation se sont repliées de 18 % sur les 5 dernières années ...), il doit avoir le courage d'œuvrer résolument en faveur de la désindexation généralisée, quitte à moduler l'indexation en attendant la finalisation des études afférentes en toute sérénité.

Il vaut mieux traiter les symptômes du mal inflationniste que de vouloir masquer ses effets avec le poison doux de l'indexation sans modération. La dépendance du Luxembourg de l'index s'est installée, mais l'envergure des symptômes de sevrage pourra être maîtrisée. Car, après tout, le contexte n'a jamais été aussi propice aux réformes qu'aujourd'hui. En effet, ne sommes-nous pas sortis de crise et l'inflation n'est-elle pas historiquement basse aujourd'hui?



DOSSIER

- 4 La Learning Factory: Une usine d'apprentissage pour réduire les coûts dans les processus de production**



FLASH

- 16 Foire de Printemps 2014: le «Made in Luxembourg» à l'honneur**

DOSSIER

- 4** Une usine d'apprentissage pour réduire les coûts dans les processus de production

VISITES ENTREPRISES

- 10** egb Hornung & Associés S.à r.l.: «Je deviens ce que je fais»
12 EuroCaution Benelux S.A.: Un concept innovant

FLASH

- 16** Un nouveau directeur pour le service «Affaires Internationales» de la Chambre de Commerce
16 Le «Made in Luxembourg» à l'honneur!
19 Visite de l'Ambassade du Danemark

INTERNATIONAL

- 20** Le Luxembourg aux «Worldhosting Days»
20 Calendrier Juin – Septembre 2014
20 Deuxième édition de la Journée «Business meets Diplomacy»
21 Eine hochrangige Delegation aus dem Bereich Hochschule und Forschung aus Sachsen und Thüringen besucht den Forschungsstandort Luxemburg
22 Visite d'Etat en Pologne: construire un pont entre l'Est et l'Ouest
24 GR Business Days 2014 – Participez au salon b2b de la Grande Région
25 Join the Luxembourg Pavilion at Expo Real 2014

- 26** Save the date: mission officielle en Corée du Sud et au Japon
28 Cycle de conférences Fit4Business – Volet N° 2: Mieux piloter les contrats de partenariats internationaux pour réussir à l'international
29 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
32 Textes européens publiés du 16 avril au 7 mai 2014

FORMATION

- 34** „University meets Business: Business Model Innovation“
34 «Il me paraît important de rester attentif aux derniers développements en matière de formation et de se familiariser avec des méthodes pédagogiques innovantes»
36 Programme de formation 2014

INNOVATION

- 40** Création d'entreprise: un Homme, un projet, une communauté
42 Décrypter les pratiques du sport de haut niveau pour les appliquer au management d'entreprise
43 «Faire grandir les PME»
46 Clever akafen – Matériel de bureau écologique
47 Substitution des substances chimiques dangereuses – Réglementation axée sur l'innovation

FONDATION IDEA

- 48** Comprendre les benchmarks de compétitivité

ECONOMIE

- 50** The Global Information Technology Report 2014: Luxembourg ranks 11th
51 Déficit et dette publique dans l'Union européenne en 2013: le Luxembourg reste bien placé, mais ...
52 Finances publiques: des pistes intéressantes mais qui restent à affiner
54 Luxembourg among the top 10 in Policy Performance and Governance
56 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
62 Cluster for Logistics Luxembourg: Deux plateformes pour l'Europe

LEGISLATION & AVIS

- 64** La vente de porte-à-porte désormais autorisée au Grand-Duché de Luxembourg
66 Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
66 Une raison supplémentaire de penser à l'arbitrage pour les litiges commerciaux
67 Les professionnels du secteur de l'assurance au Luxembourg – Les apports de la loi du 12 juillet 2013

FEDERATIONS/U.E.L.

- 68** L'U.E.L. fortement inquiète du décrochage inflationniste du Luxembourg
68 De l'esprit d'entreprendre chez les jeunes



INTERNATIONAL

22 Visite d'Etat en Pologne:
construire un pont entre l'Est
et l'Ouest



FONDATION IDEA

48 Idée du mois: comprendre les
benchmarks de compétitivité



AVIS & LEGISLATION

66 Nouveau règlement du centre
d'arbitrage de la Chambre de
Commerce

69 Rencontre entre le secrétaire d'Etat
Marc Hansen et la Fedil

GRAND ENTRETIEN

70 "If there is any country in the EU
that represents the EU model,
it is Luxembourg"

INFO ENTREPRISES

72 La Brasserie Simon fête ses 200 ans
72 En bref
72 Lancement du magazine 137,5

73 Palais des Thés s'installe en ville

74 C'est dans la boîte!

75 Luxaviation Group intègre London
Executive Aviation

76 La sixième génération aux manettes!

77 Lancement d'un nouveau site de
crowdfunding pour le Luxembourg

Tourisme

78 «Luxembourg – a truly magical place»:
l'impact du journalisme sur la
notoriété de la destination

LES 100 VISAGES DE LA CDC 80

Editeur:

Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

Conception graphique:

rose de claire, design.

Couverture:

lola

Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M.-H. Trouilleux

Publicité:

Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs
et ne reflètent pas forcément l'opinion
de la Chambre de Commerce,
qui ne peut donner aucune garantie
expresse ou implicite sur l'exactitude,
l'exhaustivité, la véracité, l'actualité,
la pertinence ou la fiabilité des
informations figurant dans le Merkur.



La Learning Factory

Une usine d'apprentissage pour réduire les coûts dans les processus de production

Inaugurée en janvier 2014 à Foetz, la Learning Factory est une usine d'apprentissage basée sur la théorie de l'apprentissage par la pratique ou de la main à la pâte («learning by doing» en anglais). Les participants aux formations sont chargés de mettre en pratique – sur une ligne de production de thé, non commercialisable – les différentes techniques enseignées. La Chambre de Commerce, la Business Federation Luxembourg Fedil, ArcelorMittal, Schneider Electric, Enovos, Creos, Sudstrom et la Ville d'Esch se sont associés à l'Etat luxembourgeois à travers un joint-venture pour mettre en place ce nouveau centre de formation qui est l'exemple modèle d'un «Private Public Partnership» réussi. A noter également l'aide précieuse apportée par les sociétés Veolia, Spirax-Sarco, Atlas Copco, Koehl et KSB et les sponsors, la banque ING et la société d'assurances AXA.

La Learning Factory, basée sur un concept d'usine modèle de McKinsey, a été fondée dans le but d'améliorer la performance énergétique et la productivité des entre-

prises, mais aussi leur organisation et l'intégration des compétences des employés. Elle dispose de quatre instructeurs experts et de cinq opérateurs sur la ligne de production.

Les retombées positives pour les sociétés participant aux formations, sont à la fois d'ordre économique et écologique. Par ailleurs, le centre de formation n'est pas seulement réservé aux entre-

prises luxembourgeoises. Son rayonnement doit permettre d'aller bien au-delà des frontières et de créer un nouveau pôle de compétences au Luxembourg.

■ Une méthodologie incomparable

Il a été prouvé que les participants apprennent plus facilement dans un environnement qui leur offre une expérience interactive avec toute la latitude voulue pour expérimenter, apprendre par essais et commettre des erreurs sans en subir les conséquences.

La Learning Factory assure un apprentissage expérientiel en matière d'efficacité énergétique et d'optimisation des processus de production/administratifs dans une usine réelle, afin d'atteindre l'excellence opérationnelle.

Les participants retiennent et comprennent également beaucoup plus rapidement et sont mieux disposés à appliquer ce qu'ils ont appris à leur retour au sein de leur entreprise.

Même si le concept initial était destiné au secteur industriel, la Learning Factory sera en mesure de faire pro-



La Learning Factory a été inaugurée fin janvier 2014 à Foetz en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc Hérédier et la Grande-Duchesse Hérédère, du Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, M. Etienne Schneider, de la ministre de l'Environnement, Mme Carole Dieschbourg, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, M. Claude Meisch, et de nombreuses personnalités

fitier toute société de services comme les banques et les assurances ou encore toute administration soucieuse d'optimiser ses flux, qu'ils soient physiques ou virtuels, des formations qu'elle dispense. En effet, l'usine d'apprentissage ne se

limite pas uniquement à la seule efficacité énergétique, mais propose aussi des formations en «Lean Six Sigma».

Le «Lean Six Sigma» est une plateforme d'excellence opérationnelle et de progrès continu issue de la fusion de deux approches complémentaires d'optimisation des processus qui relient les notions



ING is proud to be the bank sponsor of the Learning Factory



Stressful Business ?



Try an Efficient Financial Partner !



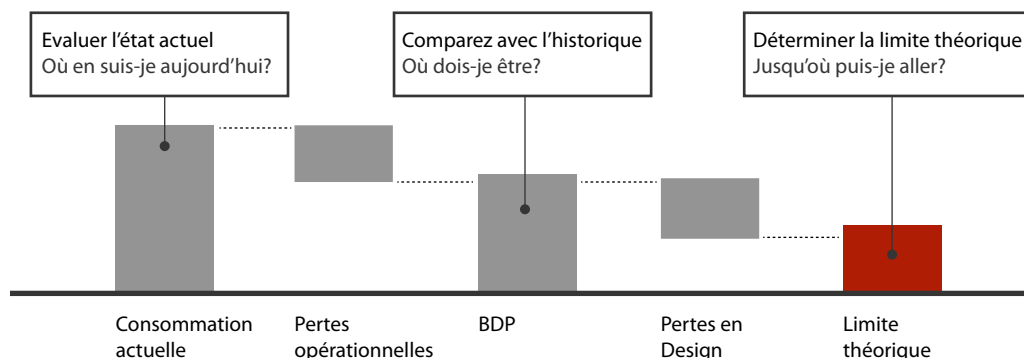
MORE ABOUT NPS®

www.ing.lu/business



Consommation d'énergie par an

■ Learning Factory focus



Pertes opérationnelles: Pertes associées au contrôle du processus (par exemple les opérateurs qui ne suivent pas les procédures)	Meilleure performance démontrée (BDP): Utilisation de l'énergie documentée la plus basse pour le Design du système initiale
Pertes de design: Pertes liées au processus et au design de l'équipement précédemment développé	Limite théorique: Energie minimale nécessaire théoriquement pour un système en fonctionnement (indépendant du design)

L'approche de la limite théorique permet d'estimer l'état actuel et d'évaluer la réduction des pertes qu'il est possible d'effectuer

de productivité (le Lean) et de qualité (le Six Sigma). La démarche Lean Six Sigma, par l'unification de ces deux méthodologies, est d'une efficacité remarquable; elle permet d'améliorer la qualité, les coûts et les délais des processus tout en maîtrisant le risque opérationnel.

Le «Lean» et le «Six-Sigma» réunis constituent un outil puissant, permettant aux entreprises de réduire les coûts de production, les stocks, le temps d'attente et de travail, et d'améliorer la qualité globale du produit et des services clients.

Pendant la formation en efficacité énergétique et rendement des matières

ou en «Lean Six-Sigma», les participants apprennent à:

- réduire la consommation d'énergie des systèmes d'air comprimé, des circuits de pompage, des ventilateurs, des tours de refroidissement, des fours, de la production de vapeur, du froid et de la production d'eau traitée,
- optimiser les rendements matières dans le processus, éliminer les activités sans valeur ajoutée, dépister et éliminer la surconsommation d'énergie, valoriser les compétences du personnel et instaurer un sys-

tème de management de la performance énergétique et d'un mécanisme d'amélioration continue,

- manier les différents outils d'analyse et d'optimisation, comme par exemple, les courbes des coûts et des charges, l'analyse des réseaux, des limites théoriques de consommation, la carte thermique, la cartographie des pertes de matière première, récupération d'énergie, etc.

Pendant la formation en «Lean Six Sigma», les participants:

- vont non seulement s'approprier les différents outils d'optimisation, mais également les exercer sur une ligne de production réelle. Une fois de retour au sein de leur société, ceux-ci seront capables d'augmenter l'efficacité des processus de production ou des processus administratifs et de maîtriser leur procédé opérationnel à l'aide d'outils statistiques,
- seront en interaction avec l'organisation, le processus et les machines, mais aussi avec les opérateurs qui conduisent la ligne, ce qui permettra de valoriser les compétences du personnel,
- apprendront à analyser et optimiser la chaîne de valeur de leur société et à maîtriser leur procédé de production et procédé administratif, afin de diminuer le temps de cycle, réduire le temps de changement de



Optimisation du procédé de fabrication via «Lean-Six-Sigma»

série, minimiser les mouvements et déplacements, augmenter la visibilité (chaque chose à sa place), éliminer les rejets et les retouches, minimiser les inventaires et les encours, réduire la variabilité dans les processus, etc.

Dans ses efforts de renforcement des capacités dans le domaine de l'efficacité énergétique, la Learning Factory propose trois types de formation:

- Une formation sur mesure de 3 jours, axée sur des sujets particuliers, tels que les compresseurs, le réseau de vapeur, la production de froid, les moteurs/pompes, etc.
- Une formation de 5 jours, axée sur la productivité énergétique et le rendement des matières ayant lieu dans l'usine. A la suite de ce cours effectué par quatre instructeurs avec une expérience de plus d'une vingtaine d'années dans l'industrie, les participants seront à même d'utiliser les outils d'optimisation, au sein de leur propre site de production.
- Une formation de 15 jours, répartis sur 4 mois. Celle-ci s'échelonne sur 3 à 4 jours au sein de l'usine de formation et est suivie d'un accompagnement du client par les formateurs sur le site de production.

Objectifs:

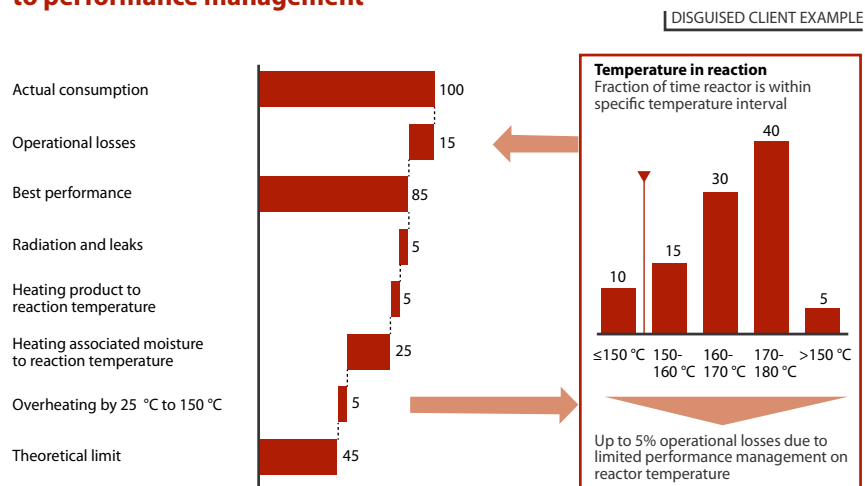
Dans ces formations, la partie théorique est complétée par des exercices pratiques sur l'installation de production ayant pour but d'accélérer la compréhension et l'application des modules d'optimisation.

Le but en soi des formations est donc, non pas d'apprendre comment faire du thé, mais de permettre aux participants de s'exercer à appliquer les outils d'amélioration d'efficacité sur une installation industrielle. Une fois le



Une fois le savoir-faire et les différents outils acquis, les participants pourront les appliquer sur leurs propres machines et processus, afin de réaliser des économies

Theoretical limit links technical process parameters to performance management



savoir-faire et les différents outils acquis, ils pourront alors les appliquer dans leur propre usine et sur leurs propres processus, afin de réaliser des économies.

Six à sept sociétés différentes participeront parallèlement aux formations de façon à promouvoir l'apprentissage mutuel.



Procédé de fabrication



Processus de fabrication



Optimisation du parc de machines



Pour réussir un projet en efficacité énergétique, la formation de la Learning Factory porte non seulement sur l'optimisation des processus, mais également l'optimisation de l'infrastructure managériale et le changement de mentalité et de comportement

Le succès d'un projet en efficacité énergétique repose sur trois dimensions clés

Système opérationnel

- Diagnostiquer les pertes dans les ressources consommées
- Identifier et quantifier les leviers d'amélioration
- Concevoir l'état futur optimisé

Mentalités, Compétences & Comportements

- Communiquer sur le besoin de changement
- Insuffler l'état d'esprit de l'amélioration continue
- Entraîner les employés aux bons comportements
- Développer une meilleure compréhension des coûts des ressources consommées

Système opérationnel

Infrastructure managériale

Mentalités, Compétences & Comportements

Infrastructure managériale

- Définir des objectifs et adopter les bons indicateurs clés de performance
- Suivre les progrès, résoudre les problèmes qui surviennent
- Soutenir durablement grâce à des dialogues de performance structurés
- Aligner l'organisation selon les objectifs
- Définir clairement un gouvernance et une organisation de gestion des ressources consommées

■ Une action tridimensionnelle

Pour réussir un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique, l'action doit porter, à parts égales sur trois dimensions:

- L'optimisation des machines et des processus de fabrication/administratifs.
- L'instauration d'un système de «Performance Management».
- La mise en valeur des compétences du personnel via un changement de mentalité.

Résultats attendus

Dans ces formations, les participants se verront enseigner comment effectuer des économies en énergie et matières premières allant jusqu'à 10 % sans investissement et des réductions de consommation d'énergie de plus de 30 % grâce à une combinaison de changements opérationnels et d'investissements limités.

Les participants, formés en tant qu'experts en efficacité énergétique, seront capables d'appliquer la méthodologie au sein de leur propre structure mais également d'organiser un «Performance Management» dans leur entreprise. Après l'acquisition du savoir-faire et des différents outils d'optimisation, ils pourront alors également mettre en valeur les capacités du personnel de leur société.

La formation «Lean Six Sigma» permettra en plus de la réduction de la consommation d'énergie, d'améliorer la qualité des services-clients et de diminuer les coûts de production et de fonctionnement (optimisation des processus et procédés de fabrication).

■ Témoignages de participants



Heinz Siquet
Guardian

«La méthodologie de la Learning Factory permet d'analyser les processus et aide à réfléchir «Out of the Box». J'estime que nous pourrions atteindre entre 500.000 et 1.000.000 d'euros d'économie par an si on réalise nos projets.»



Dominique Ientile
ArcelorMittal Belval & Differdange

«La méthodologie est facilement applicable; d'autant plus que les sessions sont alternées entre formation externe (Learning Factory) et application sur le terrain.»



Mathieu Boëls
Goodyear Dunlop Luxembourg

«Il est plus que jamais temps de réduire notre consommation énergétique. Ceci dans le but d'améliorer notre compétitivité mais aussi diminuer notre empreinte écologique. Dans ce cadre, la Learning Factory est la bienvenue.»

■ Témoignages de participants (suite)



Patrick Leblond
Schneider Electric Paris –
Plant Solutions Team

«The training session really walks the participants through the holistic approach to Energy Efficiency transformation: going from the technical angle to, most importantly, the people behind driving such changes. The Training delivers high value information to better understanding Energy Efficiency in an industrial environment. It is a great introduction to a complete approach to efficiency.»



Pascal Triniane
Tarkett

«Concept intéressant. L'approche globale est un plus par rapport aux approches individuelles généralement appliquées. Le partage des informations est générateur d'idées nouvelles ou habituellement laissées de côté.»

Pour plus d'informations:

Learning Factory

Ecostart 2, Rue du Commerce

L-3895 Foetz

Grand-Duché du Luxembourg

Tél.: (+352) 24 55 91 90

GSM: (+352) 621 152 746

E-mail:

Jean.schummers@learningfactory.lu

www.learningfactory.lu

Merkur: Monsieur Schummers, vous êtes le directeur de la Learning Factory. Pouvez-vous nous décrire votre parcours avant d'occuper ces fonctions?

Jean Schummers: J'ai commencé dans un centre de recherche sur le développement de systèmes de mesure industriels en tant que Process Control Engineer, en passant par différents services (maintenance, production, etc.) avant d'occuper plusieurs postes de CEO au sein d'un grand groupe industriel. Mes 28 années d'expérience dans l'industrie et la réalisation de différents projets d'envergure, m'ont permis de développer ce centre de formation, en tenant compte des besoins d'amélioration des entreprises en matière d'efficacité énergétique et d'excellence opérationnelle. Afin de garantir des économies d'énergie et une réduction des coûts de fonctionnement d'une manière durable, nous formons nos participants à travers trois domaines clés: l'optimisation du système opérationnel (machines et processus), l'organisation managériale ainsi que la mise en valeur des compétences du personnel (changement de mentalité, comportement).

Merkur: Combien de participants compte actuellement la Learning Factory et quelles sont les prévisions pour l'avenir?

Jean Schummers: Nos activités ont commencé au cours du mois de février 2014 et à l'heure actuelle, la Learning Factory a déjà formé une cinquantaine de participants assemblés autour de 3 formations indépendantes en efficacité énergétique.

Merkur: Quels sont les coûts des formations et qui peut participer à ces formations?

Jean Schummers: Nous proposons une fourchette de prix allant de 3.150 EUR à 25.500 EUR sur une période de 3 jours à 4 mois. Etant donné que notre centre de formation est agréé, les sociétés luxembourgeoises peuvent bénéficier d'une aide étatique de 20 %. Nos formations s'adressent en premier lieu, aux industries mais également aux fournisseurs de service et institutions. Par ailleurs, la Learning Factory n'est pas uniquement réservée aux entreprises luxembourgeoises. Les formations s'adressent aux entreprises du Luxembourg et de la Grande Région, qu'elles appartiennent aux secteurs de l'industrie ou des services. Son rayonnement va nous permettre d'aller bien au-delà des frontières et de créer un nouveau pôle de compétences au Luxembourg. La Learning Factory ouvrira aussi ses portes à l'enseignement public. Ainsi, les jeunes de l'enseignement secondaire, supérieur



Jean Schummers,
directeur de la Learning Factory

et universitaire pourront profiter des formations, ce qui améliorera sensiblement leur employabilité.

Merkur: Ce concept existe-t-il ailleurs en Europe et dans le monde?

Jean Schummers: La Learning Factory est basée sur un concept d'usine modèle de McKinsey Consulting. Le Capability Center Learning Factory au Luxembourg est unique en Europe, car il permet aux clients de s'exercer au sein de notre usine, aussi bien dans le domaine de l'efficacité énergétique, que celui de l'optimisation des processus à travers le «Lean Six Sigma».

Etre davantage sur le terrain, plus proche des ressortissants, se positionner comme l'interlocuteur privilégié des entreprises luxembourgeoises pour contribuer à leur réussite est l'une des grandes priorités de la Chambre de Commerce qui, au travers de ses différentes équipes, a toujours entretenu des liens étroits avec les entreprises, les écoles et universités au travers de rencontres, conférences, débats ... Carlo Thelen, son directeur général, poursuit, régulièrement, les visites d'entreprises pour s'enquérir du vécu au quotidien, des problèmes rencontrés et de leurs desiderata envers la Chambre de Commerce et des autorités publiques (administrations, ministères ...). Chaque mois, Merkur, par le biais de cette nouvelle rubrique, consacrerà ces pages aux visites d'entreprises effectuées par les collaborateurs de la Chambre de Commerce.

egb Hornung & Associés S.à r.l.

«Je deviens ce que je fais»

Créateur de la société egb, Robert Hornung est un «personnage» dans le sens où il se distingue véritablement de ses «confrères». Photographe, designer, architecte, penseur, amoureux de la nature ou philosophe, voire humaniste, Robert Hornung peut être tout cela à la fois et sa société lui ressemble. «Je souhaite montrer ce qu'il est possible de faire, qu'un endroit, que ce soit une habitation, un bureau ou une administration, peut être à la fois fonctionnel, confortable et proposer un environnement agréable à ceux qui le côtoient. Je suis persuadé que si l'on réfléchit globalement à un projet, jusque dans les plus petits détails, les utilisateurs de ce lieu vivent mieux, plus paisiblement». Autodidacte, Robert Hornung débute cette réflexion sur les lieux d'accueil et de vie par hasard, «il y a quelques années, lorsque ma fille cherchait une maison. Au lieu de trouver des habitations qui donnent envie d'y vivre, j'ai découvert des maisons monstrueuses, des endroits abominables, qui ont même failli inspirer un livre qui aurait pu s'appeler les *100 maisons les plus moches de Luxembourg*». Partant de ce constat, egb Hornung & Associés S.à r.l. s'imprègne du lieu, observe, analyse chaque projet sur lequel il se penche et touchant à l'architecture d'intérieur, la rénovation, la relocation, les aménagements, la remise en conformité ... «Nous sommes des consultants, pas

seulement des architectes. Nous avons une réflexion globale et exemplaire sur un projet. Lorsque je travaille sur les nouveaux locaux de l'ADEM, je deviens l'ADEM, lorsque je pense à l'espace d'une habitation, je deviens cette habitation.» Ainsi, en abordant tous les projets sur lesquels elle travaille, la société entreprend une réflexion de fond sur l'aménagement et la conception des espaces, les matériaux, l'environnement, les personne(l)s qui côtoient le lieu, le tout, toujours au travers du prisme de l'harmonie et de la sensibilité.

■ **Entretien avec Robert Hornung, directeur d'egb Hornung & Associés S.à r.l. et Stéphane Di Carlo, business development manager.**

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement?

Nous avons travaillé sur la mise en conformité et l'aménagement de la direction de l'Immigration du ministère des Affaires étrangères, route d'Arlon. Le bâtiment date des années 1980, et il s'agissait de réfléchir sur toutes les problématiques liées au service public et de décliner toute une panoplie d'accueil et des flux de circulation. Nous avons également pris en charge la rénovation d'une maison de maître à Mondorf-les-Bains datant de 1853 et d'une autre à Gasperich, l'amé-

nagement d'une boutique rue Philippe II et le design et la rénovation complète de l'hôtel Italia à Luxembourg-ville. Notre dernier projet est la construction de six appartements dans la collégiale de Hattonchâtel (une bâtisse du XVI^e siècle de style gothique agrémentée d'un cloître et d'une tour de fortification dans la Meuse en France, ndlr). Nous diversifions toujours nos activités, tout en restant spécialistes dans ce que nous entreprenons.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?

Toujours la dernière. Nous faisons de chaque projet une réalité et lorsque l'on travaille de cette façon, en gardant toujours le plaisir des futurs projets, on ne peut qu'avoir envie de faire mieux et travailler dans l'excellence.

Mais l'excellence n'est rien sans les plus grandes valeurs de notre société: la compétence, le dynamisme, ainsi que la motivation de nos collègues. Sans leur permanente quête d'exceller nous ne pourrions satisfaire les demandes de nos clients. Ainsi, transmettre à nos collaborateurs l'enthousiasme pour optimiser, peaufiner, rechercher des nouveaux produits, faire face quotidiennement aux complexités du milieu de la construction, éviter de faire des erreurs ... et le tout en restant parfaitement humble, cela est une source de fierté également.



Robert Hornung, directeur d'egb Hornung & Associés S.à r.l. (à g. sur la photo), a remis à Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, son ouvrage *Walden* en présence de Stéphane Di Carlo, business development manager de la société

Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité?

Nous devons faire face à des demandes de plus en plus conceptuelles et y répondre dans des durées de plus en plus courtes. Le grand défi est d'accroître toujours la qualité de ce que nous proposons et de toujours améliorer et développer notre savoir-faire pour continuer à être en phase avec les demandes.

Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens?

Nous sommes actuellement limités dans le développement de projets de construction, car sur un nombre donné d'ares on ne peut pas construire plus d'un certain nombre de logements, la densité résiden-

tielle est limitée. Il faudrait se pencher sur cette thématique avec différents partenaires, la valoriser et montrer que l'on peut réaliser des projets d'habitat simple, facile à vivre et confortable. La Chambre de Commerce pourrait nous apporter son soutien pour trouver ces partenaires ouverts à une réflexion sur le sujet, que ce soit des administra-



Walden est un ouvrage monumental de 1.000 pages sur la forêt du Bambësch saisie au fil des saisons. Parallèlement la société présente dans ses brochures ses travaux dans des offices d'assurances, des communes, des particuliers, des banques, ainsi que des grandes institutions

Historique

«Pas des architectes, mais des consultants...»

Créée il y a bientôt 30 ans (1987) par Robert Hornung et Sonia Glodé, la société egb Hornung & Associés S.à r.l. se spécialise dès ses débuts dans **l'aménagement intérieur de banques et du secteur tertiaire** en général. L'idée du créateur étant de donner une réponse «made in Luxembourg» à des compétences jusque là sous-traitées par des sociétés allemandes ou françaises. Au fil des années, egb Hornung & Associés S.à r.l. acquiert un savoir-faire **unique dans la conception du conseil et des services de gestion** pour appréhender les différentes facettes de tout projet intérieur qu'elle livre «clé en main». Etre toujours à **l'écoute des clients et de leurs besoins** est pour la société un élément **indispensable** à la réussite de ces projets. egb travaille désormais autant pour des offices d'assurances, des communes, des particuliers, des banques que des grandes institutions. egb Hornung & Associés S.à r.l. emploie une douzaine de personnes, principalement des architectes, pour un chiffre d'affaires en 2013 de 6 millions d'EUR.

tions, des banques, des propriétaires de terrains, des investisseurs, etc. pour créer une synergie et donner de la visibilité à de nouveaux projets d'habitation.



EuroCaution Benelux S.A.

Un concept innovant

EuroCaution Benelux S.A. est une société de courtage en assurance luxembourgeoise, leader en assurance de garanties locatives au Benelux, et le mandataire d'Atradius Credit Insurance N.V. Atradius ICP, une division d'Atradius Credit Insurance NV, un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit. A travers la marque Immocautution, EuroCaution Benelux S.A. offre aux particuliers et aux entreprises des assurances-caution qui remplacent les garanties bancaires ou les dépôts en espèces, souvent à l'origine des délais de finalisations de contrats. Ainsi, dans ce type de contrat, l'assureur devient le garant et s'engage à couvrir les prétentions du bailleur, telles qu'elles sont stipulées dans le contrat de bail à hauteur du montant assuré, sans que le locataire ne doive effectuer de dépôt. En ce qui concerne le propriétaire, il bénéficie d'une analyse approfondie gratuite de son locataire.

«Notre concept contribue à l'élimination d'un des obstacles majeurs auxquels sont confrontés aussi bien les locataires que les bailleurs sur le marché local au Luxembourg, notamment le dépôt et donc le blocage d'un ou de plusieurs mois de garantie en espèces. En fournissant une assurance-caution, nous espérons pouvoir contribuer à rendre la location de logements et de bureaux au Grand-Duché plus équitable et accessible», explique Alessandro Rizzo, Managing Partner de EuroCaution Benelux S.A.

ImmoCaution a reçu l'approbation des cabinets d'avocats tels que «Wildgen, Partners in Law» au Luxembourg et «Philippe & Partners», actif au Luxembourg et en Belgique. L'assurance-caution est souscrite auprès d'Atradius Installment Credit Protection (ICP) qui se porte garant de la somme cautionnée. Atradius ICP est un partenaire

de confiance avec une expérience de plus de 60 ans dans le secteur de la couverture et de la gestion des risques impayés, liés aux financements conclus avec des particuliers et des entreprises. C'est en partenariat avec EuroCaution qu'Atradius ICP s'ouvre au marché de la garantie locative.

■ Entretien avec Alessandro Rizzo et Philippe Kauffman, administrateurs d'EuroCaution Benelux S.A.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez actuellement?

Après avoir développé Immocautution pour les locataires, nous travaillons actuellement sur un produit de garantie protection pour les bailleurs. Ce devrait être notre produit phare dans le courant de l'année à venir. Parallèlement, nous œuvrons à la consolidation de notre base clients.



(de g. à d.) Philippe Kauffman, Manuel Rizzo, Alessandro Rizzo, Jean Braun

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?

EuroCaution Benelux S.A. est le mandataire d'Atradius Credit Insurance N.V. et l'interlocuteur du preneur d'assurance pour la conclusion et la gestion des contrats ImmoCaution, un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit. Parallèlement, nous sommes fiers d'avoir été primés ensemble, et d'avoir reçu le trophée de l'innovation 2014 dans la catégorie «particuliers» lors des «Trophées DECAVI de l'assurance non vie» dont la cérémonie a eu lieu fin avril à Bruxelles.

Quels sont les grands défis auxquels vous devez faire face dans votre secteur d'activité?

Nos grands défis résident dans le fait de réussir à convaincre les propriétaires et les locataires de changer les automatismes auxquels ils sont

habitués. Ce n'est pas évident, nous rencontrons encore certaines «résistances» aux changements. Par ailleurs, il faut également démontrer aux marchés que des agents de souscription peuvent être aussi, voire plus, performants que des compagnies d'assurances traditionnelles.

Si vous pouviez changer une chose dans votre secteur d'activité, quelle serait-elle? Que pourrait faire la Chambre de Commerce en ce sens?

Ce serait certainement modifier la loi sur les contrats de baux, afin que locataire et bailleur bénéficient des mêmes garanties de sécurité. La Chambre de Commerce pourrait soutenir cette proposition auprès du Gouvernement.

Historique

«... La valeur n'attend pas le nombre des années...»

Créée en 2012, la société EuroCaution Benelux S.A. offre une alternative aux formes traditionnelles de garantie locative. Peu de temps après sa création, la jeune société affiche déjà un beau palmarès de réussites, ayant notamment obtenu le soutien de cabinets d'avocats reconnus, et ayant remporté, au travers de sa marque ImmoCaution, un prix prisé dans le monde de l'assurance lors des «Trophées DECAVI de l'assurance non vie». Actuellement la société est détenue par Rizzo Group sàrl, Edison Group Participations SA et Monsieur Jean Braun.

Besoin d'infrastructures pour vos conférences ?

6.500 m² modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au cœur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos événements un véritable succès.

- 4 grandes salles de conférences
- 36 salles de formation
- 650 places de parking privé

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Tél.: + 352 42 39 39 - 240
events@cc.lu
www.cc.lu



QUIZ MERKUR

Chaque mois, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un iPod nano 16 GB silver!

LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un iPod nano 16 GB silver.

Dans la chronique juridique qu'il propose dans ses pages Législation/Avis, Merkur revient sur la loi du 2 avril 2014 portant principalement modification du Code de la consommation et abrogation de la loi modifiée du 16 juillet 1987, entrée en vigueur le 26 avril 2014.

1. Cette loi interdisait notamment?

- La vente d'objets de brocante devant sa porte?
- Tout démarchage à domicile des consommateurs?
- La vente et le démarchage des consommateurs pour des excursions dédiées au shopping?

Du 22 au 24 avril 2014, le ministère des Affaires étrangères et européennes a organisé une nouvelle édition d'un grand événement, dont un volet se déroule également à la Chambre de Commerce.

2. Quel est le nom du volet se déroulant sur une journée à la Chambre de Commerce?

- Business meets Diplomacy?
- Business meets Investment?
- Business meets People?

Dans le cadre de la Foire de Printemps 2014, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont organisé une cérémonie officielle de remise de certificats aux entreprises ayant récemment obtenu un label.

3. De quel label s'agit-il?

- «Made by Capitol»?
- «Made in Luxembourg»?
- «Made by Road Runner»?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 18 juin**. Une seule réponse par foyer.



Nom																										
Prénom																										
Adresse																										
Code postal																										
Localité																										
Téléphone																										
E-mail																										

Félicitations à M. Luc Schiltz (Hinkel) le gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 02/2014 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!

Gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 03/2014: Mme Fischer Myriam (Bridel)



PARLONS DE VOUS

Et si mes clients
tardent à me payer,
je fais comment ?

Factoring, leasing financier, cash management...
nous disposons de solutions diverses pour vous éviter des problèmes de trésorerie.
RÉPONDONS AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE EN AGENCE, AU 42 42-2000 OU SUR BGL.LU



**BGL
BNP PARIBAS**

| La banque d'un monde qui change

bgl.lu

Un nouveau directeur pour le service «Affaires Internationales» de la Chambre de Commerce



Jeannot Erpelding
Directeur «Affaires Internationales», avec effet au 1^{er} juin 2014

La Chambre de Commerce vient d'engager un nouveau directeur pour son service «Affaires Internationales», suite à la nomination récente de Monsieur Carlo Thelen au poste de directeur général de la Chambre de Commerce.

M. Thelen avait pris la direction des Affaires internationales en janvier 2004 et avait été nommé Chief Economist en janvier 2007, un poste qu'il continuera à occuper parallèlement à ses nouvelles fonctions.

Monsieur Jeannot Erpelding a été engagé en qualité de Directeur «Affaires Internationales», avec effet au 1^{er} juin 2014 et aura pour mission de contribuer à l'internationalisation des entreprises basées au Luxembourg.

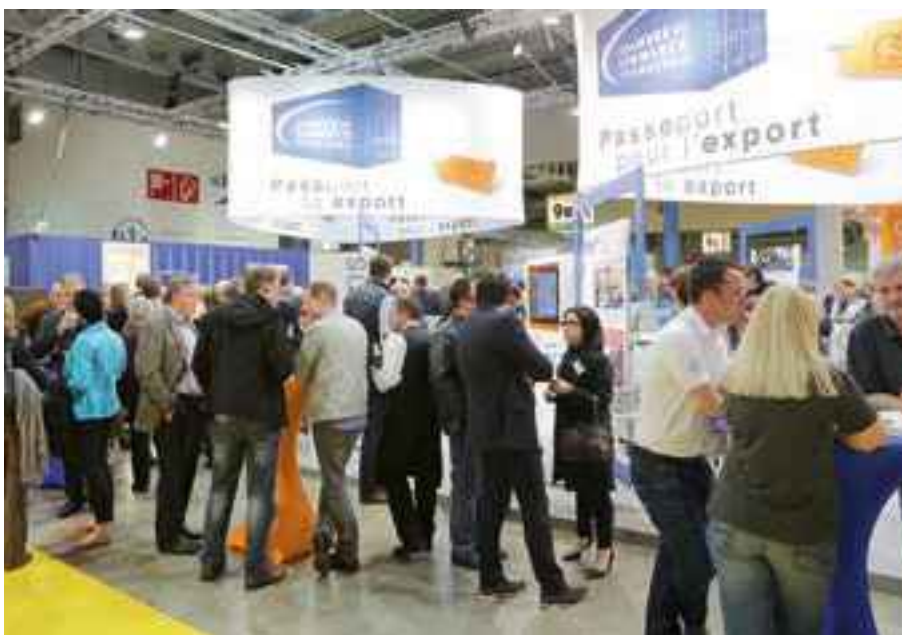
Diplômé d'un Master en sciences économiques de l'université Louis Pasteur de Strasbourg et d'une formation complémentaire en Entrepreneuriat et gestion d'entreprise, Monsieur Erpelding peut se prévaloir d'une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années acquise, au Luxembourg et à l'étranger, dans le domaine industriel et le sec-

teur du transport aérien, après avoir été notamment nommé Managing Director de la Société de promotion et de Développement de l'Aéroport Sàrl (SPDA) Luxembourg et occupé successivement les postes de Head of Government & Industry Affairs, Head of Corporate Communications et Head of Regulatory and Government Affairs auprès de Cargolux International S.A. Luxembourg.

Monsieur Erpelding dispose d'excellentes connaissances des besoins et des demandes des différents secteurs et des entreprises luxembourgeoises ainsi que des opportunités et des défis qui se posent au niveau des marchés étrangers. Ses fonctions antérieures lui ont également permis d'acquérir une solide expérience en gestion de projets et en gestion d'équipes. ■

Foire de Printemps 2014

Le «Made in Luxembourg» à l'honneur!



Le stand de la Chambre de Commerce à la Foire de Printemps a mis le label «Made in Luxembourg» à l'honneur avec quelque 390 entreprises labellisées depuis sa mise en place en 1984



La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont organisé, dans le cadre de la Foire de Printemps, une cérémonie officielle de remise de certificats aux entreprises ayant récemment obtenu le label «Made in Luxembourg» pour leurs produits ou services. Depuis sa mise en place en 1984, 390 entreprises se sont vu octroyer le label.



Visite du stand de la Chambre de Commerce par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héréditaire et la Grande-Duchesse Héréditaire et de nombreuses personnalités du monde politique et économique

Le label «Made in Luxembourg» est une marque créée en 1984 sur initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers. Il sert à identifier l'origine luxembourgeoise des produits et services. Il permet, d'une part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes et, d'autre part, de mieux faire connaître les produits nationaux à l'étranger. L'utilisation du label peut être multiple, que ce soit par apposition sur le produit même ou sur le papier à en-tête de l'entreprise, sur le matériel publicitaire ou sur les documents commerciaux. L'entreprise doit néanmoins veiller à ce que le rapport direct entre le produit pour lequel le droit d'usage a été octroyé et le label soit respecté.

Octroyé à 390 entreprises depuis 1984 (219 entreprises affiliées à la Chambre de Commerce et 171 affiliées à la Chambre des Métiers), le label concerne dans une majorité des cas des biens produits et dans une moindre mesure, des prestations de services effectuées depuis le Luxembourg. Peuvent être reconnues comme produits luxembourgeois «les marchandises entièrement obtenues au Grand-Duché du Luxembourg ou celles dont la dernière transformation ou ouvraison substantielle, économiquement justifiée, effectuée par un prestataire luxembourgeois dans une entreprise luxembourgeoise équipée à cet effet et ayant abouti à la production d'un produit nouveau



ou représentant un stade de fabrication important a eu lieu au Grand-Duché de Luxembourg, le tout conformément au règlement CE n° 450/2008 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le code des douanes communautaire». Ainsi, les activités des entreprises qui en bénéficient sont très variées allant de l'artisan produisant ses propres produits agro-alimentaires à l'industriel manufacturier des bobines pour machines électriques, en passant par l'entreprise de construction, fabriquant ses matériaux au Grand-Duché ou encore la fiduciaire, offrant ses services au Luxembourg.

Pour les consommateurs, le label «Made in Luxembourg» garantit l'origine luxembourgeoise du produit ou service pour lequel il a été accordé,





ce qui peut le rassurer. Pour les entreprises, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation dans un monde globalisé. Le label leur permet ainsi d'afficher l'origine de leur savoir-faire. Il peut également être utile pour la promotion de leurs produits et services, au Grand-Duché et à l'étranger afin de se distinguer de leurs concurrents.

En juillet 2013, le règlement d'usage et de contrôle du label luxembourgeois d'origine a été entièrement revu afin de vérifier si ses dispositions correspondaient bien à la réalité, près de 30 ans après sa mise en place. La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont également profité de l'occasion pour renforcer la communication autour de cette marque, souvent inconsciemment connue du grand public, grâce à sa présence sur de nombreux supports. Ainsi, une identité graphique commune, un dépliant explicatif et un site web entièrement dédié au label (www.made-in-luxembourg.lu) sont dorénavant disponibles.

Désormais, les entreprises bénéficiant du label recevront toutes un certificat officiel mentionnant explicitement



pour quel(s) produit(s) et service(s) elles disposent du label. Celui-ci a une validité de 5 ans et sera renouvelé automatiquement, si les conditions requises sont toujours satisfaites.

Dans le cadre de la Foire de Printemps, les deux Chambres à l'origine du l'octroi du label ont organisé une remise officielle pour les entreprises ayant obtenu le label au cours des six derniers mois.

Il s'agit des entreprises **Abacus Consulting & Solutions, Accesit S.à r.l., AD Corner S.A., Boson Energy S.A., Cominlux, Enovos Luxembourg S.A., EuroDNS, Global Airlift Solutions S.A., Luxuriant S.à r.l., Maison Santos, Schroeder & Associés S.A. et Telecom Luxembourg Private Operator S.A.** pour la Chambre de Commerce et CDCL

S.A., Besenius Safety Center, Romabau Constructions, Michèle Hansel, Carrosserie Robert Comes et Compagnie S.A., Maintenance industrielle Générale sàrl et Schaus et associés S.A. pour la Chambre des Métiers.

Placée sous le thème «Passeport pour l'export», la présence de la Chambre de Commerce à cette importante foire de consommation est entièrement vouée au formidable savoir-faire des entreprises luxembourgeoises. Sur un stand d'une superficie d'environ 150 m², les visiteurs peuvent en effet découvrir les plus belles réussites à l'exportation des entreprises luxembourgeoises, qui pour mieux marquer l'origine grand-ducale de leurs produits et services, ont toutes décidé d'utiliser le label «Made in Luxembourg» dans leurs actions de promotion.

Dorénavant, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers organiseront deux fois par an une cérémonie de remise officielle. Le prochain rendez-vous est déjà programmé lors des Journées Création qui se dérouleront cette année à la Chambre des Métiers en automne.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter:

Chambre de Commerce – Affaires Internationales/Label

Personne de contact: Edith Stein – Tél.: (+352) 42 39 39-310 – E-mail: label@cc.lu

Chambre des Métiers – Service Affaires européennes et Grande Région

Personne de contact: Jeannette Muller – Tél.: (+352) 42 67 67-222 – E-mail : label@cdm.lu

29 avril 2014

Visite de l'Ambassade du Danemark

En date du 29 avril, l'Ambassadeur du Royaume du Danemark à Luxembourg, S.E. Louise Bang Jespersen, s'est rendue accompagnée de S.E. Poul Skytte Christofferson, Ambassadeur de Danemark auprès de la Belgique, à la Chambre de Commerce, afin de présenter les activités de l'institution aux collaborateurs de l'Ambassade du Danemark à Bruxelles.

Le Danemark a annoncé la fermeture prochaine de son Ambassade au Grand-Duché et S.E. Louise Bang Jespersen, sera désormais Ambassadeur du Danemark au Luxembourg et en Belgique, dès le mois d'août 2014. S.E. Louise Bang Jespersen s'est déclarée très satisfaite de l'excellente collaboration apportée par la Chambre de Commerce dans divers projets de promotion économique et a exprimé son intérêt à poursuivre ces bonnes relations



Poul Skytte Christofferson, Ambassadeur du Danemark en Belgique et Louise Bang Jespersen, Ambassadeur du Danemark au Luxembourg, et à partir du mois d'août 2014 en Belgique et au Luxembourg

depuis Bruxelles. Au cours de l'entretien, Carlo Thelen, directeur général et Marc Wagener, directeur des affaires économiques, ont également eu l'occa-

sion de présenter les faits saillants de l'économie luxembourgeoise à la délégation danoise. ■

MEET IN LUXEMBOURG!

luxembourg
convention bureau

Architecture Luxembourg - Musée d'Art Moderne Grand-Duché Jean
L'œuvre présentée ici est
Phot. by Carlo Hamel



www.lcb.lu

**ENJOY BREATHTAKING MEETING FACILITIES AND TAKE YOUR EVENT
TO A NEW LEVEL OF EXCELLENCE!**

Your partner on site
Luxembourg Convention Bureau
Tel.: (+352) 22 75 65
convention.bureau@lcto.lu

CALENDRIER JUIN – SEPTEMBRE 2014

Juin

- 3-6** Stand collectif au salon Project Lebanon à Beyrouth, en collaboration avec le ministère de l'Economie
- 18-19** Salon professionnel GR Business Days, LuxExpo (L)
- 30/6-4/7** Mission financière en Asie: Pékin, Shanghai & Singapour, organisée par LFF

Juillet

- 10** Mission économique sectorielle au Portugal (Lisbonne)

Septembre

- 11** Taiwan-Luxembourg Joint Business Council in Luxembourg
- 16-18** Visite accompagnée au «Innovation Connecting Show» à Toulouse (F)
- 24-25** Visite accompagnée au salon de coopération *b2fair* Santek Match4Industry à Kocaeli (TR)
- 30/9-2/10** Mission économique et financière en Russie
- 30/9-2/10** Salon de coopération *b2fair* MSV à Brno (CZE)

Sur l'initiative conjointe du ministère de l'Economie et la Chambre de Commerce, le Luxembourg était de nouveau représenté à la foire «Worldhosting Days» en Allemagne. Cette foire, qui s'adresse à un public de professionnels, s'est tenue du 1^{er} au 3 avril 2014 à Rust (Europa

1-3 avril 2014

Le Luxembourg aux «Worldhosting Days»



et services à ce rendez-vous important, où un grand espace commun appelé «Luxembourg Lounge» a été mis en place pour les participants luxembourgeois (Datacenter Luxembourg, eBRC, European Data Hub, Post Telecom, Telecom Luxembourg Private Operator et Telindus Telecom).

Le 1^{er} avril en soirée, les organisateurs invitaient le public à une dégustation de spécialités luxembourgeoises sur le stand du Luxembourg, l'occasion de présenter le pays sous un autre angle et d'entrer en contact avec un maximum de visiteurs de la foire.

Le 3 avril, le Luxembourg se présentait au public dans le cadre d'une table ronde consacrée aux data centres de la catégorie Tier IV, c'est-à-dire le niveau de sécurité le plus élevé que peut offrir un centre de données. Le Luxembourg dispose en effet sur son territoire de six data centres de cette norme, ce qui correspond à 10 % du nombre total de data centres Tier IV sur la planète. ■

Park). Avec plus de 4.800 visiteurs en 2013, il s'agit d'une des plus grandes foires dédiées au hosting, c'est-à-dire l'hébergement de plateformes, services et contenus Internet.

Pour la cinquième année consécutive, des sociétés du secteur des TIC du Luxembourg présentaient leurs produits

23 avril 2014

Deuxième édition de la Journée «Business meets Diplomacy»

Du 22 au 24 avril 2014, le ministère des Affaires étrangères et européennes a organisé une nouvelle édition de la conférence diplomatique au Luxembourg, réunissant les ambassadeurs et consuls généraux, les chefs des bureaux de la coopération du Grand-Duché, les directeurs des *Luxembourg Trade and Investment Offices (LTIOs)*, ainsi que les attachés économiques et commerciaux de la Chambre de Commerce et du ministère des Affaires étrangères et européennes, pour des échanges de vues avec les acteurs politiques et économiques du pays. Dans le cadre de cet événement, la journée du 23 avril, entièrement dédiée au volet écono-

mique, s'est déroulée à la Chambre de Commerce.

Lors de la séance de travail, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, a présenté aux diplomates les missions de la Chambre de Commerce, ainsi que l'éventail de services proposés à ses membres affiliés. Il a souligné l'importance de la dimension internationale dans l'économie du Luxembourg qui est actuellement la 3^e économie la plus ouverte au monde, après Hong Kong et Singapour. Carlo Thelen s'est réjoui de l'initiative de cette journée de diplomatie économique qui a permis de rapprocher les entreprises et les représentants diplomatiques.

François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures, a ensuite mis l'accent sur le sujet de la mobilité qui sera un des grands défis futurs du Grand-Duché. D'après lui, la construction du tram ne sera pas la solution unique, mais il s'agira de concevoir des solutions englobant une «multi mobilité» et qui incorporeront divers types de moyens de transport. Le ministre a également exprimé sa satisfaction concernant la recherche d'un partenaire pour CargoLux et a indiqué sa pleine confiance dans le nouveau CEO pour diriger cette compagnie nationale de fret aérien.

Le ministre de l'Economie, Etienne Schneider, a déclaré que le Gouvernement veut prendre des mesures pour stimuler

l'économie et note que l'évolution du taux de croissance du PIB est, avec toute précaution, encourageante. Il a annoncé une réorganisation du réseau des *Luxembourg Trade and Investment Offices* et souhaite renforcer les liens avec le réseau diplomatique. D'après le ministre, un autre facteur clé de succès sera le *nation branding*, car l'image de marque véhiculée est essentielle pour attirer la main d'œuvre qualifiée au Luxembourg. En effet, le pays a besoin d'une bonne image pour développer des secteurs de niches qui nécessitent des profils spécifiques hautement qualifiés, notamment dans les secteurs de l'ICT et des sciences de la vie (BioHealth).

Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance, devant un panel de représentants du secteur financier, a mis en évidence les orientations et les défis de la place financière et plus particulièrement des fonds d'investissements, du secteur bancaire et de l'assurance.

Pierre Gramegna, ministre des Finances, s'est montré rassuré quant à l'évolution de la place financière. Il a mis en avant une panoplie de nouvelles niches dans lesquelles le Luxembourg pourra se placer à l'avenir. Pierre Gramegna a également insisté sur l'assainissement des finances publiques qui est une priorité du nouveau gouvernement. Le ministre est en train de préparer le budget «nouvelle génération», qui se veut équilibré et qui constitue une base pour le développement économique du pays et la cohésion sociale, l'objectif ultime étant le maintien de l'attractivité du territoire pour les investisseurs étrangers.

L'après-midi du 23 avril était destinée aux échanges entre diplomates et entreprises.



Les représentants du réseau diplomatique lors de leur visite à la Chambre de Commerce

Quatre workshops axés sur les secteurs de l'ICT, des écotecnologies, de l'automobile et de la logistique ont permis aux entreprises, représentants diplomatiques, cluster managers et représentants des ministères et de la Chambre de Commerce de réfléchir ensemble aux messages que devraient véhiculer les représentants diplomatiques luxembourgeois à travers le monde et de mettre en évidence quelques «success stories» grâce à des témoignages de chefs de mission.

Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a sensibilisé les entreprises aux opportunités d'affaires qui existent dans les pays de destination de l'aide à la coopération du Grand-Duché. Si l'objectif premier de l'aide à la coopération est de radier la pauvreté, développer le secteur privé local dans ces pays émergents est tout aussi important pour renforcer leurs économies locales. Le Luxembourg dispose de nombreuses compétences à mettre en

valeur dans le cadre des projets de coopération. C'est pourquoi le ministre a lancé un appel aux entreprises présentes parmi l'audience pour les encourager à répondre aux appels d'offres qui sont lancés dans ce domaine et a cité quelques exemples d'entreprises luxembourgeoises qui ont fourni du matériel ou réalisé des études de faisabilité dans le cadre de projets de coopération.

Finalement, quelque 80 représentants d'entreprises luxembourgeoises ont eu l'occasion de rencontrer les 36 diplomates lors de 218 entretiens individuels organisés par la Chambre de Commerce.

Les échanges avec les représentants diplomatiques ont permis aux entreprises de s'informer concrètement sur les opportunités économiques et commerciales existant sur les marchés de leur intérêt, ainsi que sur les appuis que les missions diplomatiques et consulaires peuvent leur fournir à cet égard. ■

25. April 2014

Eine hochrangige Delegation aus dem Bereich Hochschule und Forschung aus Sachsen und Thüringen besucht den Forschungsstandort Luxemburg

Begleitet vom luxemburgischen Botschafter Georges Santer und dem luxemburgischen Honorarkonsul für Sachsen und Thüringen, Prof. Dr. Heribert Heck-

schen, besuchte eine Delegation mit Vertretern aus Hochschule und Forschung am 25. April 2014 die Handelskammer Luxemburg. Organisiert wurde die Reise von der Wirtschafts-

und Handelsabteilung der luxemburgischen Botschaft in Berlin, ein Kooperationsposten der Handelskammer und des Außenministeriums, in Zusammenarbeit mit dem BioHealth



Cluster und dem Materials Cluster in Luxemburg.

Aus Dresden waren hochrangige Vertreter der TU Dresden angereist, darunter der Rektor, Prof. Hans Müller-Steinhagen, und Prof. Heinz Reichmann, Direktor der Klinik für Neurologie am Uniklinikum der TU Dresden, sowie Dr. Wilhelm Zörgiebel, Geschäftsführer der BIOTYPE Diagnostic GmbH. Aus Jena waren Prof. Frank Hellwig, Dekan der Biologisch-Pharmazeutischen Fakultät an

der Friedrich-Schiller Universität, und PD Dr. rer. nat. Hans A. Kestler, Repräsentant des Fritz-Lipmann Instituts für Altersforschung, vertreten.

Auf dem Programm der Delegation standen unter anderem ein Besuch bei der International Biobank of Luxembourg (IBBL), wo die Direktorin Frau Catherine Larue die Delegation persönlich empfing, und der Besuch des CRP Gabriel Lippmann, bei dem Dr. Damien Lenoble, Leiter der Nanomaterials Research Unit, die Delegation

tion durch die Forschungslabore führte. Ein Highlight für die Delegation waren auch der Besuch des Luxembourg Center for Systems Biomedicine und das Gespräch mit dem deutschen Gründungsdirektor Prof. Dr. Rudi Balling.

Die Vertreter aus Sachsen und Thüringen vernahmen mit großer Anerkennung die Entwicklung des noch jungen Biotechnologie-Sektors in Luxemburg und bekundeten ihr Interesse, ihre jeweiligen Institute stärker mit Luxemburg zu vernetzen. Auch für die luxemburgischen Vertreter war dies von Bedeutung, da beispielsweise Sachsen seit 2000 aktiv in den Biotech-Standort investiert und inzwischen über insgesamt 80 Biotech- und Pharmaunternehmen sowie 30 universitäre und außeruniversitäre Forschungseinrichtungen verfügt. Der Sektor beschäftigt heute in Dresden 2.000 Mitarbeiter im Kernbereich und über 6.000 Mitarbeiter unter Einbeziehung der vernetzten Bereiche. ■

6 au 9 mai

Visite d'Etat en Pologne: construire un pont entre l'Est et l'Ouest



© SIP/Nicolas Bouvy

(de g. à d.) Etienne Schneider, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie du Luxembourg; Anna Polak-Kocińska, membre du Conseil de Direction, PAIIZ; Janusz Piechociński, Vice-premier ministre et ministre de l'Economie de la Pologne; Andrzej Arendarski, président de la Chambre de Commerce de Pologne; Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg; Pierre Gramegna, ministre des Finances du Luxembourg

Le renforcement des liens bilatéraux et commerciaux était l'objectif de la récente visite d'Etat qui a eu lieu du 6 au 9 mai en Pologne. Les relations économiques entre le Luxembourg et la Pologne se sont bien développées au cours de la dernière décennie, mais sont encore loin d'exploiter tout leur potentiel. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont stables depuis plusieurs années et il fallait saisir l'occasion de nouer de nouveaux liens de coopération avec le «bon élève de l'Union européenne». L'Outre-Oder a effectivement traversé la crise sans heurts. Le secteur bancaire n'a pas connu de faillites, les exportations, soutenues par un taux de change favorable du zloty, ont continué de croître et la consommation des ménages n'a pas variée.

Plusieurs secteurs ont un potentiel de développement, notamment la

finance, la logistique, les technologies de l'espace et les écotechnologies. Ces secteurs ont été présentés lors du forum économique et financier qui a été organisé par la Chambre de Commerce en collaboration avec les agences de promotion «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance» à Varsovie.

Dans le domaine des services financiers, les principales opportunités se situent dans le domaine de la structuration internationale d'investissements via des véhicules luxembourgeois. En effet, les fonds d'investissement basés à Luxembourg peuvent contribuer au développement de l'économie polonaise via des investissements dans les infrastructures routières, portuaires ou énergétiques. Ainsi, il existe des exemples de fonds d'origine polonaise comme Atlantic Fund ou avec participation polonaise comme Marguerite Fund, domiciliés au Luxembourg qui, à travers des véhicules luxembourgeois, investissent dans des projets d'infrastructures en Pologne. Les dirigeants des fonds en question précisent que seul le Luxembourg offre le niveau d'expertise et le cadre légal indispensables pour une gestion efficace de ce type d'investissement. Ils louent aussi la qualité et l'efficacité de la supervision de la CSSF.

La Pologne se montre également très intéressée par un échange d'expertise et de meilleures pratiques avec les principaux acteurs de la place financière du Luxembourg.

La création d'une ligne multimodale reliant Barcelone jusqu'à Varsovie a été discutée au sein de l'atelier logistique. Tandis que le Luxembourg vise à devenir le hub principal pour l'Europe de l'Ouest, la Pologne travaille sur le renforcement de son rôle en Europe centrale, en Europe orientale, en Russie et au-delà. Depuis la mi-2013, un train cargo fonctionne entre la ville polonaise de Łódź et de Chengdu en Chine. Une liaison renforcée entre Bettembourg, Poznan et Varsovie permettrait d'étendre la présence du Luxembourg en Europe de l'Est. Des gains d'efficacité pourraient également en résulter, notamment face à la hausse des coûts salariaux des chauffeurs, à la hausse des prix du carburant et des péages, ou encore à l'interdiction de conduite lors des jours fériés. L'idée de développer cette liaison de transports



de marchandises a été favorablement accueillie par les associations polonaises de transport par route et rail.

Les technologies de l'espace ont saisi l'occasion pour faire le suivi du «Space Industry Day» qui s'est déroulé au mois de mars au Grand-Duché. Il y a un intérêt de la part des entreprises de part et d'autre à collaborer dans le contexte des activités de l'Agence européenne de l'espace (ESA) que la Pologne vient seulement de rejoindre en 2012. Plusieurs sujets de coopération ont été identifiés entre l'industrie et la recherche publique, citons notamment la coopération entre Luxspace et la recherche publique polonaise pour unir compétences scientifiques et systèmes dans le domaine de la prévention contre les tremblements de terre.

Les présentations du secteur des écotechnologies étaient axées sur le potentiel de coopération existant entre les deux pays. La Pologne est face à un défi énorme de faire les choix technologiques adéquats pour être en mesure d'exploiter ses propres ressources naturelles, telles que ses énormes réserves de lignite, de charbon, l'énergie éolienne et

la biomasse, et de réduire sa dépendance à l'égard des importations de l'étranger.

Le Luxembourg peut offrir à la Pologne la technologie brevetée de nettoyage des gaz de combustion et de réduction des émissions de CO₂. En collaboration avec la communauté scientifique polonaise et celle du Luxembourg et son partenaire industriel CPPE, il est possible de construire la première usine à zéro émission tout en utilisant l'énergie fossile. La société SWIRL propose des partenariats pour développer des éoliennes pour la production décentralisée d'énergie renouvelable dans les zones côtières. Enfin, Boson Energy offre un processus novateur pour la valorisation de la biomasse via un processus de gazéification à haute température. Boson Energy a également signé un contrat avec la société polonaise «Industrial Combustion Systems» à la fin de l'atelier sur les écotechnologies.

Lors de ce forum, la Chambre de Commerce du Luxembourg a conclu deux accords de coopération. L'un avec son homologue polonais, la Chambre de Commerce de Pologne, et l'autre avec l'Agence d'information et de promo-



Les entreprises luxembourgeoises ont eu de nombreux contacts grâce à la séance de matchmaking organisée par la Chambre de Commerce et l'Agence wallonne de l'exportation (AWEX)

tion des investissements (PAIiZ). Ces accords vont permettre de développer davantage les relations économiques entre le Grand-Duché et la Pologne afin de se prêter mutuellement assistance lors d'actions promotionnelles telles que participations à des expositions, organisations de séminaires, de colloques ou visites de délégations.

Le partenariat entre l'université du Luxembourg et l'université polytechnique de Varsovie, y compris celui entre le Fonds national de la recherche

du Grand-Duché et celui de la Pologne dans le secteur des télécommunications, a été mis en avant lors d'une présentation organisée dans le prestigieux bâtiment de l'université. L'ambition est de développer une coopération supplémentaire dans le domaine des sciences de la vie et de la sécurité des systèmes de l'information, avec SES comme partie prenante.

Les entreprises luxembourgeoises ont eu de nombreux contacts grâce à la séance de matchmaking organisée par la Chambre de Commerce et l'Agence

wallonne de l'exportation (AWEX). Citons ArcelorMittal, le plus important employeur aussi bien en Pologne qu'au Luxembourg, qui a rencontré de nombreux interlocuteurs, Telecom Luxembourg Private Operators qui a signé un accord avec Atende pour développer leurs activités dans cette partie de l'Europe ou Post Luxembourg qui a pris de multiples contacts pour des services TIC. Plusieurs entreprises envisagent d'ailleurs d'y retourner prochainement. ■

Mai-juin 2014

GR Business Days 2014 – Participez au salon b2b de la Grande Région



Les 18 et 19 juin 2014, la Chambre de Commerce organise la 3^e édition du salon professionnel Greater Region Business Days. Le salon GR Business Days englobe en seul et même lieu toute une panoplie d'événements, de rencontres et de services à valeur ajoutée autour des secteurs phares des différentes régions

limitrophes impliquées. A l'heure actuelle, plus de 150 exposants se sont déjà inscrits au salon.

Cette année, la présence des pavillons nationaux et régionaux de la Wallonie, des Pays-Bas, de l'Italie et de la Pologne souligne le caractère international du salon, ce qui sera encore renforcé davantage par la présence de nombreuses délégations étrangères déjà annoncées, comme par exemple en provenance des pays plus lointains tels que la Turquie, le Maroc et le Sénégal.

En plus, le programme inclut une dizaine de conférences interactives et

tables-rondes ainsi que de nombreux workshops et speed-demos. Le programme du salon est disponible en ligne sur www.gr-businessdays.com.

■ GR Open Day

Le 7 mai, la Chambre de Commerce a organisé une Journée «Portes Ouvertes» relative au salon GR Business Days. De nombreuses entreprises sont venues se renseigner sur les opportunités que le salon offre aux entreprises étant à la recherche de nouveaux contacts d'affaires qualifiés.

■ Elevator Pitches

Les exposants inscrits au salon GR Business Days avant le 25 avril 2014 ont eu la possibilité d'enregistrer une «Elevator Pitch». Une cinquantaine d'entreprises ont ainsi participé aux sessions individuelles organisées les 7, 8 et 9 mai dans les locaux de la Chambre de Commerce. Chaque participant a eu l'occasion d'enregistrer une présentation d'une minute pour ensuite pouvoir disposer d'un clip pour promouvoir sa présence au salon. Les «Elevator Pitches» sont également disponibles sur le site web www.gr-businessdays.com.

■ Visite d'une délégation de la Pologne

Dans le cadre de la préparation du salon GR Business Days, la Chambre



Dans le cadre de la préparation des GR Business Days, la Chambre de Commerce a accueilli une délégation polonaise souhaitant participer au salon

de Commerce a accueilli une délégation polonaise souhaitant participer au salon GR Business Days. Outre le pavillon national organisé par l'ambassade de la Pologne à Bruxelles, plusieurs délégations polonaises sont attendues lors

du salon GR Business Days. La délégation ayant visité la Chambre de Commerce en mai était présidée par le maire de Boguchwała, une ville de la voïvodie des Basses-Carpates dans le sud-est de la Pologne. Les membres de la

délégation ont pu se renseigner sur le salon GR Business Days et les opportunités d'affaires au Luxembourg et dans la Grande Région. ■

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Chambre de Commerce Affaires Internationales – Services européens & Grande Région: Tél.: (+352) 42 39 39-370 – Fax: (+352) 43 83 26
E-mail : events@gr-businessdays.com – www.gr-businessdays.com

October 6-8, 2014

Join the Luxembourg Pavilion at Expo Real 2014

From the 6th to the 8th of October 2014, the Chamber of Commerce organises a Luxembourg Pavilion at Expo Real, the International Trade Fair for Property and Investment, which has been held every October since 1998 in Munich, Germany.

Showcasing the most promising real estate developments, Expo Real brings together the entire sector for 3 days at this unmissable business platform.

It is a key event for interdisciplinary and international projects, investment and finance.

The participants in Expo Real cover the entire value-added chain in the sector.

- Project developers and managers,
- Investors and financiers,
- Consultants and agents,
- Architects and planners,
- Corporate real estate managers,
- Expansion managers,
- Representatives from economic regions and cities.

In 2013, 1,663 exhibitors presented their products and services for property professionals and investors on 64,000 sqm of exhibition space. The event is accompanied by an influential and forward-looking conference program market: In approx. 80 symposia, conferences and panel discussions

400 speakers will be exploring current trends and innovations in the property, investment and finance market.

In 2014, the Grand-Duchy of Luxembourg will be represented for the 6th consecutive time with a National Pavilion bringing together the Luxembourg companies that wish to present their products, services and technologies in an "open space" stand. Whether you are marketing a property, a fund or a service, Expo Real is the perfect platform to reach the key players at the heart of the international real estate community.

If you wish to join the Luxembourg Pavilion at the upcoming Expo Real

trade fair, please get in touch with the International Affairs of the Chamber of Commerce which offer various options in order to make your participation a success.

All participation packages include the following benefits for the exhibiting companies:

- Prominent location of the 222 sqm booth in the Hall A1,
- Access to a nominative table in the lounge area of the collective stand for your client meetings,
- Use of the meeting rooms of the National Pavilion (upon reservation),



Luxembourg pavilion at a previous edition of Expo Real

- The registration fee of the 1st participant of your company, further e-tickets available at exhibitor rates,
- Official Reception to be held on the 1st day of the fair,
- Publication of your company profile in the official Luxembourg Brochure to be distributed to the visitors and exhibitors,
- Your company logo on the stand,
- Wireless Internet connection,
- Catering and refreshments throughout Expo Real,
- Bi-lingual hostesses,
- Transport of your promotional material to the fair and back to Luxembourg.

For any further questions and registration, please contact the International Affairs of the Chamber of Commerce
 Contact persons: Anne-Marie Loesch / Cindy Tereba
 Tel.: (+352) 42 39 39-312 / (+49) 30 263 957 26
 E-mail: exporeal2014@cc.lu

6 au 11 octobre 2014

Save the date: mission officielle en Corée du Sud et au Japon

En étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et les *Luxembourg Trade and Investments Offices* à Séoul et à Tokyo, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise une mission économique officielle du 6 au 11 octobre, présidée par LLAARR. le Prince Guillaume et la Princesse Stéphanie et Etienne Schneider, ministre de l'Economie.

La Corée du Sud est aujourd'hui la 15^e puissance mondiale. Grâce à un remarquable effort au niveau de l'éducation et de la recherche, le pays s'est

doté d'une industrie performante, qui compte parmi les leaders mondiaux de l'automobile, de la construction navale, de l'ingénierie ou de l'électronique grand public. Les grandes sociétés du pays, Samsung, LG ou Hyundai sont devenues des groupes globaux. Après le choc financier de 2008, la Corée a rapidement retrouvé la voie d'une croissance soutenue.

Le Japon est la troisième puissance économique mondiale après les Etats-Unis et la Chine, et dispose d'un marché domestique de 127 millions d'habitants au pouvoir d'achat parmi les plus

élevés au monde. Le réservoir d'épargne des ménages équivaut à trois fois le PIB et la richesse par habitant y est dix fois plus élevée qu'en Chine et deux fois plus élevée qu'en Corée. En matière de politique industrielle, le Japon a fait le choix d'investir massivement dans la R&D, faisant aujourd'hui du pays un fournisseur mondial incontournable en technologies de pointe (automobile, électronique, nouveaux matériaux, énergies renouvelables ...).

Le programme de la mission débutera à Séoul, où se tient au même moment la 27^e édition du International Air Cargo Forum and Exposition, un des événements les plus importants et prestigieux dans le domaine du fret aérien où le Luxembourg sera représenté avec un stand collectif. La mission se poursuivra ensuite à Tokyo.

Lors de cette mission économique multisectorielle, les secteurs suivants seront ciblés:

- Logistique,
- ICT,
- Automobile,
- Industrie,
- Bio-médical.



Pour de plus amples informations: Chambre de Commerce – Affaires internationales

Personne de contact: Violaine Mathurin

Tél.: (+352) 621 363 084 – Email: violaine.mathurin@cc.lu

N'ajoutez que le papier, le reste on s'en charge !



Reconnue comme
l'imprimante la plus
rapide, économique et
rentable du monde



Imprimante couleur
HP LaserJet Pro 400
M451DN

Imprimante monochrome
HP LaserJet Pro 400
M401DN

Multifonction couleur
HP LaserJet Enterprise
M775DN

Multifonction couleur
HP OfficeJet Pro MPF
X576DW



Efficacité

- Processus simplifié.
- Des contrats plus simples.
- Des livraisons ponctuelles de consommables.
- Un retour sur investissement des flottes optimisé.



Réduction des coûts

- Réduction des tâches manuelles et du blocage du capital.
- Stabilité des prix.



Transparence

- Facturation consolidée.
- Rapports en temps réel.



Modularité

- Contrat flexible : possible avec consommables seulement, volume au choix, durée de 36 à 60 mois, etc.



Environnement

- Mise au rebut des cartouches vides.
- Investissements faibles voire nuls dans des infrastructures matérielles.

Avec notre programme Pay-per-use, réduisez vos coûts tout en augmentant votre productivité.

Exemples tarifaires *

Imprimante	Volumes inclus	Type	Tarif
LaserJet Pro 400 M401DN	1000 pages monochromes	A4 monochrome	41 €/mois
LaserJet Pro 400 M451DN	1100 pages monochromes 300 pages couleur	A4 couleur	80 €/mois
OfficeJet Pro MPF X576DN	1500 pages monochromes 500 pages couleur	A4 couleur multifonction	84 €/mois
LaserJet Enterprise M775DN	3000 pages monochromes 700 pages couleur	A3 couleur multifonction	186 €/mois

Installation et maintenance omnium inclus.

Possibilité de reprise de votre ancien équipement.

Pour une offre adaptée à vos besoins, nous consulter.



10 mars 2014

Cycle de conférences Fit4Business – Volet N° 2: Mieux piloter les contrats de partenariats internationaux pour réussir à l'international



(de g. à d.) Joëlle Benguigui, conseillère/responsable de projets EEN, Services européens et Grande Région, Affaires Internationales de la Chambre de Commerce; maître Véronique De Meester, avocat à la Cour, Etude De Meester, Luxembourg; Sabrina Sagramola, gérant Enterprise Europe Network-Luxembourg, Services européens et Grande Région, Affaires Internationales auprès de la Chambre de Commerce; Marie-Luce Dixon, juriste Enterprise Europe/Business Lawyer, CCI International Nord de France; Cyrille Dubois, R&D manager, Centre de Recherche Public Henri Tudor, Technology Watch Centre (CVT)

Dans la continuité du cycle de conférences Fit4Fairs et pour la deuxième fois, suite au volet n° 1 le 9 octobre 2013 consacré aux accords préliminaires et aux clauses juridiques essentielles des contrats de partenariat internationaux, l'Enterprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a organisé le lundi 10 mars dernier dans ses locaux, le 2^e volet du cycle de conférences *Fit4Business* «Acquérir les bons réflexes pour organiser en toute sécurité vos démarches à l'international: Les clauses financières des contrats de partenariat internationaux – Les principaux contrats types!».

Cette initiative a constitué une occasion unique pour les PMI/PMI de se familiariser avec une liste de clauses financières qu'il est recommandé de faire figurer dans les contrats de partenariats internationaux et surtout d'en comprendre les enjeux. Tout comme les clauses juridiques (droit applicable, clause de juridiction/tribunal compétent, clause d'arbitrage), celles-ci sont incon-

tournables pour garantir l'équilibre et la sécurité de la relation contractuelle et pour sécuriser les aspects financiers des transactions. Dans la relation qui lie un fournisseur à ses acheteurs de biens ou de services, ces clauses permettent de répondre à des questions centrales: comment mettre toutes les chances de mon côté pour me faire payer? Comment et à travers quelles clauses dans le contrat – sécuriser les paiements de mes fournisseurs internationaux? Ces interrogations sont donc étroitement liées au souci de sécuriser à terme l'exécution des prestations, qu'il s'agisse de garantir la livraison des produits ou la bonne exécution des services à prester.

Outre l'examen des clauses financières et des moyens d'action en cas de manquement des parties, la conférence s'est également donnée pour objectif d'examiner les principaux contrats – types de partenariats d'affaires internationaux: le contrat de vente internationale, le contrat de distribution internationale et le contrat international de licence de marque. Par-

tant du constat que le contrat de vente internationale contient un socle de clauses financières types qui fixent les obligations réciproques des parties, ces clauses présentent l'avantage de pouvoir être utilisées dans d'autres contrats de partenariat internationaux.

L'examen du contrat de licence internationale de marque a permis de mettre en évidence le nombre important d'obligations mises à la charge du licencié. Parmi les clauses principales, il convient tout d'abord de s'arrêter sur *les clauses concernant la protection de la marque elle-même* (spécifier la nature des produits ou des services sous-licence; protéger la marque contre d'éventuelles transformations ou déformations. Il faut ensuite régler sort réservé aux perfectionnements apportés par le concédant ou le licencié), de définir *une clause de durée* (déterminée ou indéterminée); en vue de régir les relations du licencié avec les tiers; *une clause de territorialité* au licencié octroyant soit, *l'exclusivité* sur l'usage de la marque (clause d'exclusivité), soit en introduisant une réserve au profit du concédant (*clause de non-exclusivité*) ainsi qu'*une clause de confidentialité* et *une clause de non-concurrence* afin de protéger l'intégrité de la marque et les droits du concédant sur cette marque.

Dans le cadre de la mise en place d'intermédiaires, les ventes internationales peuvent donner lieu à différentes formes contractuelles: l'agent commercial, le courtier, le commissionnaire, le mandataire, le distributeur. A la différence d'autres intermédiaires, le statut de l'agent commercial est réglementé au sein de l'Union européenne. Cette appellation désigne «*tout intermédiaire indépendant chargé de façon permanente de négocier l'achat et la vente de marchandises pour le compte d'un commettant ou de négocier et de conclure ces opérations pour le compte d'un commettant*». La directive européenne 86/653 du 18 décembre 1986 concernant les agents commerciaux indé-

pendants réalise en effet une harmonisation des règles en ce qui concerne les dispositions relatives à la rémunération de l'agent (droit à la commission), au terme du contrat (nécessité d'un préavis, au droit à réparation ou à l'indemnisation) sans pour autant les uniformiser. Ainsi, il convient de garder en mémoire qu'à travers leur droit national, les Etats membres ont la possibilité de définir des variantes (forme obligatoire ou non du contrat, droit à une commission supplémentaire, le moment du versement des commissions et..) ou de choisir d'exclure ou de limiter le pouvoir de l'agent.

Au-delà de son mode de fonctionnement dans le monde, le contrat de distribution internationale a permis de dégager

des problématiques communes: il convient en effet de retenir que le distributeur agit en son nom, pour son propre compte à ses risques et périls et à l'aide de ses moyens d'exploitation propres. *Peu de contrats de distribution internationale dans le monde font apparaître des différences dans leur législation, à l'exception cependant du traitement de l'indemnisation du distributeur en cas d'éviction (au terme du contrat).* Le droit belge affiche cependant une particularité: en cas de résiliation du contrat pour des raisons autres que la faute grave du concessionnaire, il est prévu que le distributeur a droit à une *indemnité complémentaire équitable* qui est fonction de la plus-value notable de clientèle (qui reste acquise au concédant après la résiliation

du contrat), des frais exposés en vue de l'exploitation de la concession ainsi que des desdits dûs au personnel à licencier suite à la résiliation de la concession de vente du distributeur.

Afin de compléter ce panorama des problématiques que rencontrent les entreprises dans leur développement à l'international, **le 3^e volet du cycle de conférences «Fit4Business» qui aura lieu le 23 septembre 2014 à la Chambre de Commerce, accordera une attention particulière aux assurances à contracter sur les marchandises transportées, aux techniques de paiement et aux garanties à l'international ainsi qu'à l'importance du rôle des incoterms dans un contrat international.** ■

MANIFESTATION D'INTERET – Merkur Mai 2014 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Fonction: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____ @ _____

souhaite à participer au 3^e volet du cycle de conférences Fit4Business qui aura lieu le 23 septembre 2014 à la Chambre de Commerce et souhaite recevoir une invitation en temps voulu

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;

- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à

plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques. Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-

Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous

êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant

Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société italienne, spécialisée dans la fabrication de chaises, tables et accessoires en bois (pour maison et jardin), recherche des agents ou des distributeurs en Europe. La société est également intéressée par un contrat de sous-traitance (EEN 20110715027)
- 2 Société polonaise, spécialisée dans la réalisation de projets d'architecture et de construction, recherche des opportunités de production réciproque avec d'autres bureaux d'architectes étrangers. La société est également intéressée par une joint-venture pour lancer de nouveaux projets sur le marché polonais mais également à l'étranger (EEN 20130419020)
- 3 Société roumaine, spécialisée dans la distribution d'équipements pour stations d'épuration, recherche des sociétés actives dans la production de ce même type d'équipements. La société propose des services de représentation et/ou de distribution (EEN 20140328001)
- 4 Société russe, spécialisée dans le développement de services web et d'électronique intégrée d'entraînement (IDE) pour le développement de logiciels, recherche des partenaires pour une production réciproque ainsi qu'un contrat de franchise et d'agent en Europe (EEN 20140905001)
- 5 Société tchèque, expérimentée dans l'industrie solaire, a développé un gel spécial en silicone pour la construction d'immeubles qui réduit les nuisances sonores et protège des fortes chaleurs. La société recherche des partenaires actifs dans la production de matériaux de construction à forte efficacité énergétique, des producteurs ainsi que des distributeurs de fenêtres et portes en verre, qui souhaitent améliorer leur offre avec cette technologie innovante. La société recherche également des contrats de production ou de distribution (EEN 20131031002)
- 6 Société italienne, spécialisée dans le revêtement en bois, recherche des intermédiaires commerciaux (agents et distributeurs). La société offre également ses capacités de production aux entreprises et architectes intéressés. Elle est également ouverte à toutes propositions de joint-venture (EEN 20121012048)
- 7 Société russe, spécialisée dans la conception et la production de véhicules électriques innovants, recherche des investisseurs en capital-risque ainsi que des intermédiaires commerciaux au Luxembourg (EEN 20140905002)
- 8 Société tchèque, spécialisée dans la production et la fourniture de sièges pour camions et bus (conducteur et passager) ainsi que d'autres pièces et équipements pour le secteur automobile, recherche des intermédiaires commerciaux ainsi que des constructeurs de véhicules intéressés par son offre (EEN 20121213035)
- 9 Société russe, spécialisée dans les télécommunications, recherche des fournisseurs pour équipements et prestataires de services en Europe (EEN 20140905003)
- 10 Société danoise, active dans le développement et la distribution de systèmes de chauffage à énergie solaire, recherche des distributeurs ainsi que des sous-traitants en Europe (EEN 20120912015)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Mai 2014 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu

Facile & rapide:
Inscrivez-vous en ligne !

18.&19.06.
2014 3^{ème} édition

Grand-Duché de
Luxembourg

GR BUSINESS DAYS 2014

LE salon b2b de référence de la Grande Région !

www.gr-businessdays.com

Organisateur:



Lieu:



Partenaires du salon:



Sponsors:



BGL
BNP PARIBAS



Entrepreneur

Avec le soutien de:



Partenaires stratégiques:



EUROPAGES



Partenaire print:



Partenaires médias:



Tageblatt

Journal

LE JEUDI

Oùtidienn

paperlam



Trierischer Volksfreund

Saarbrücker Zeitung



Chronicle.lu

Wirtschaftsblatt

Textes européens publiés du 16 avril au 7 mai 2014

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Actes législatifs publiés du 16 avril au 7 mai 2014

Directives

1	2014/47/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au contrôle technique routier des véhicules utilitaires circulant dans l'Union, et abrogeant la directive 2000/30/CE
2	2014/46/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 portant modification de la directive 1999/37/CE du Conseil relative aux documents d'immatriculation des véhicules
3	2014/45/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques, et abrogeant la directive 2009/40/CE
4	2014/41/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale
5	2014/40/UE	Directive du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac et des produits connexes, et abrogeant la directive 2001/37/CE

Directives

6	421/2014/UE	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, en vue de la mise en œuvre, d'ici 2020, d'une convention internationale portant application d'un mécanisme de marché mondial aux émissions de l'aviation internationale
---	-------------	--

Actes non législatifs publiés du 16 avril au 7 mai 2014

Règlements

7	446/2014/UE	Règlement de la Commission du 2 mai 2014 modifiant le règlement (CE) n° 295/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises, le règlement (CE) n° 251/2009 de la Commission en ce qui concerne les séries de données à produire pour les statistiques structurelles sur les entreprises et le règlement (UE) n° 275/2010 de la Commission en ce qui concerne les critères d'évaluation de la qualité des statistiques structurelles sur les entreprises
---	-------------	---

Décisions

8	2014/209/UE	Décision de la Commission du 20 mars 2014 concernant les équivalences entre les catégories de permis de conduire
---	-------------	--

Communications et informations

Procédures juridictionnelles - Cour de justice

9	Affaire C-52/13 2014/C 135/14	Arrêt de la Cour du 13 mars 2014 (demande de décision préjudicielle du Consiglio di Stato — Italie) — Posteshop SpA — Divisione Franchising Kipoint/Autorità garante della concorrenza e del mercato, Presidenza del Consiglio dei Ministri — Renvoi préjudiciel — Directive 2006/114/CE — Notions de «publicité trompeuse» et de «publicité comparative» — Réglementation nationale prévoyant la publicité trompeuse et la publicité comparative illicite comme deux faits illicites distincts
10	Affaire C-107/1 2014/C 135/15	Arrêt de la Cour du 13 mars 2014 (demande de décision préjudicielle de l' Administrativen sad Veliko Tarnovo — Bulgarie) — FIRIN OOD/Direktor na Direktsia «Obzhalvane i danachno-osiguritelna praktika» Veliko Tarnovo pri Tsentralno upravlenie na Natsionalnata agentsia za prihodite (Système commun de taxe sur la valeur ajoutée — Déduction de la taxe payée en amont — Versements d'acomptes — Refus d'accorder la déduction — Fraude — Régularisation de la déduction lorsque l'opération imposable n'est pas effectuée — Conditions)
11	Affaire T-131/13 2014/C 135/41	Arrêt du Tribunal du 14 mars 2014 — Lardini/OHMI (Apposition d'une fleur sur un col) [«Marque communautaire — Demande de marque communautaire consistant en l'apposition d'une fleur sur un col — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 207/2009»]

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Mai 2014 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal/localité: _____
 Téléphone: _____
 Fax: _____
 E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6 7 8 9
 10 11

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Enterprise Europe Network – Luxembourg
 L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: een@cc.lu



PRIX LUXEMBOURGEOIS
DE LA QUALITÉ
ET DE L'EXCELLENCE

PRIX LUXEMBOURGEOIS DE LA QUALITÉ ET DE L'EXCELLENCE

ÉDITION 2014

APPEL À CANDIDATURE

SOYEZ AUDACIEUX ! ... et rejoignez-nous en 2014 pour participer au concours de référence du monde de la Qualité au Luxembourg ...

Le Prix Luxembourgeois de la Qualité et de l'Excellence est organisé chaque année par le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence et est unique en son genre au Luxembourg. Il se distingue clairement des multiples prix existants.



LA QUALITÉ PORTE UN NOM.

POURQUOI PAS LE VÔTRE ?

3 RAISONS D'ÊTRE CANDIDAT :

- Obtenir un avantage commercial par rapport à vos concurrents.
- Identifier les axes d'amélioration de votre organisation.
- Motiver vos collaborateurs autour d'un projet commun



INFORMATIONS :

Pour obtenir l'information complète sur le processus d'évaluation des candidats, veuillez contacter le Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité et l'Excellence. www.mlqe.lu

Il s'agit d'une initiative soutenue par le Ministère de l'Économie

ML
Q E
Mouvement
Luxembourgeois
pour la Qualité
et l'Excellence
PERFORMANCE • DURABLE

Contactez le MLQE

Tél. : 42 59 91-4580
e-mail : info@mlqe.lu
web : www.mlqe.lu



Avec le soutien du Ministère de l'Économie :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

En partenariat avec :



24. April 2014

„University meets Business: Business Model Innovation“

Mit einem Beitrag von Dr. Gaston Trauffler von Luxinnovation startete am 24. April die zweite Konferenz aus der Reihe „University meets Business“ zum Thema „Business Model Innovations“. Dr. Trauffler, Leiter von Innovation Management, Design und Strategic Intelligence bei Luxinnovation, widmete sich der Frage ‘Was steckt wirklich hinter dem Business Model Canvas?’ und zeigte anhand von best-practice Beispielen, die Vorteile der Business Model Canvas bei der Entwicklung von neuen Geschäftsideen auf.

Dem Konzept der Konferenzreihe folgend, bestand auch dieser Abend aus Vorträgen von Vertretern der Wirt-

schaft und Wissenschaft. Die Seite der Wirtschaft wurde diesmal von Jean Kircher, Gründer und Eigentümer von ‘Pains et Tradition’, vertreten. Herr Kircher gab den Teilnehmern der Konferenz einen interessanten Einblick wie das traditionelle Handwerk der Backkunst auch heute noch ein effektives Business Model sein kann und welche Herausforderungen durch die industrielle Fertigung zu bewältigen sind.

Key Note Speakerin der Konferenz, welche von der LSC und eufom University in Zusammenarbeit mit Luxinnovation organisiert wurde, war Prof. Dr. Diane Robers, Leiterin des Bereichs Entrepreneurship des Strascheg Institutes for Innovation and Entrepreneurship

der European Business School. Prof. Robers sprach über den Einfluss von neuen Technologien und welche Veränderungen damit für bestehende Business Models verbunden sein werden.

Abgeschlossen wurde die Konferenz mit einem Beitrag eines Studenten der eufom, Herrn Daniel Suranyi, welcher als Project Officer bei Eurostat in der Europäischen Kommission tätig ist. Herr Suranyi stellte das Projekt seiner Bachelorthesis vor in der er sich mit der Business Model Canvas als Kickstart-Instrument für Start-Ups beschäftigt hat.

Der anschließende Networking-Cocktail bildete für die Teilnehmer der Konferenz einen idealen Rahmen um die Themen weiter zu diskutieren. ■

Die nächste Veranstaltung der Konferenzreihe „University meets Business“ findet am Donnerstag, den 05. Juni 2014 im Konferenzzentrum der Handelskammer statt. Die Teilnahme ist frei. ■

«Train the Trainers»

«Il me paraît important de rester attentif aux derniers développements en matière de formation et de se familiariser avec des méthodes pédagogiques innovantes»

La qualité de l'éducation et de la formation tout au long de la vie se trouve au cœur des préoccupations et échanges politiques. Qui dit qualité de la formation, dit forcément excellence de celui qui dispense une formation, c'est-à-dire le formateur. Dans une optique d'assurance qualité, la LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, propose un programme de formation «Train the Trainers», dont l'objectif est de permettre aux formateurs d'améliorer leur posture, de mieux appréhender leur approche pédagogique et de développer des compétences complémentaires pour mener à bien leurs missions. Après avoir suivi ce programme, Nico Wealer nous livre ses impressions.

Merkur: Dans quels domaines intervenez-vous en tant que formateur?

Nico Wealer: Depuis la réforme de la formation professionnelle initiale, je suis formateur occasionnel à la Chambre de Commerce dans le cadre de la formation des apprentis pour le DAP conseiller en vente. J'y enseigne les connaissances de base des produits de crèmerie et des surgelés aux classes de 11^e et de 12^e. Dans mes cours, je mets l'accent sur l'approche et la qualité du service client et particulièrement sur l'argumentation sur le produit: origine, saisonnalité, caractéristiques gustatives, préparation, conservation, modes de consommation, atouts santé et nutritionnels. Le but est de donner aux futurs conseillers de vente l'aisance et les com-

pétences nécessaires pour bien conseiller les clients et mieux vendre les produits.

Merkur: Pourquoi vous êtes-vous inscrit à la formation «Train the Trainers» de la LSC?

Nico Wealer: Au cours de ma carrière, j'ai suivi plusieurs formations sur le management et la gestion du personnel. Étant surtout autodidacte, je n'ai jamais suivi de cours de formation proprement dit pour devenir formateur. Ayant principalement acquis mes connaissances par l'expérience sur le terrain, en tant que formateur et tuteur des apprentis auprès de mon ancien employeur, j'ai décidé de participer à la formation «Train the Trainers» offerte par la LSC.

Les deux modules proposés par cette formation, à savoir «Je définis ma posture de formateur et perfectionne mon approche pédagogique» et «Je construis ma formation et vérifie que ma formation a atteint ses objectifs» me semblaient très pertinents et conformes à mes besoins.

Mon but était d'approfondir mes connaissances acquises par l'expérience et de les consolider par l'acquisition des bases théoriques. Je voulais notamment me familiariser avec les techniques participatives de formation les mieux adaptées au type de formation spécifique que je dispense.

Etant depuis toujours passionné par la formation, il me tient à cœur de rendre mes cours le plus attractif et instructif possible pour tous les participants. C'est dans cette attente que je me suis inscrit à la formation «Train the Trainers».

Merkur: Pourriez-vous nous donner un aperçu de la formation telle que vous l'avez vécue?

Nico Wealer: A plus d'un égard, la formation «Train the Trainers» était une expérience enrichissante pour moi.

D'abord, le fait d'avoir à faire à plusieurs formateurs différents m'a permis d'observer l'approche de chacun d'eux et d'en tirer les enseignements qui conviennent le mieux à ma propre situation.

Ensuite, ce qui m'a particulièrement ravi, était la possibilité d'échanger des expériences avec les autres participants venant de domaines très variés. Il faut dire que les formateurs ont réussi à créer une excellente ambiance dans le groupe, propice à un échange fructueux.

J'ai également apprécié le fait que l'on nous ait expliqué l'importance de la structure de nos cours. Ainsi, il est important de ne négliger ni l'entrée en matière pour «briser la glace» et susciter l'intérêt et la curiosité des participants ni le temps de conclure le cours en passant par les étapes «synthèse», «validation des acquis», «plan d'action» et «bilan».

On nous a aussi appris l'utilisation de «l'escalier pédagogique», pour rédiger des objectifs pédagogiques clairs et évaluer l'atteinte de ces objectifs à chaque étape. Cet outil me permet de choisir le meilleur enchaînement pour favoriser l'apprentissage.

Tout au long de la formation, les formateurs se sont intéressés aux besoins spécifiques de chaque participant et nous ont donné des conseils précieux adaptés à nos besoins spécifiques. Pour l'épreuve pratique chacun avait l'occasion de faire un exposé. Les formateurs nous ont guidé et expliqué comment construire et rendre un exposé efficace.

Finalement, l'exposé d'une demi-heure le jour de l'assessment m'a per-

mis de confronter ma pratique de formateur à un jury de professionnels et d'en tirer des leçons précieuses.

Merkur: Quels sont selon vous l'enjeu et la plus-value de cette formation pour un formateur?

Nico Wealer: Nous vivons dans un monde dynamique où les connaissances acquises deviennent rapidement obsolètes et où de nouveaux savoirs apparaissent en permanence. Il me paraît par conséquent important de rester attentif aux derniers développements en matière de formation et de se familiariser avec des méthodes pédagogiques innovantes permettant d'intéresser les jeunes plongés dans la révolution numérique.

Pour être un bon formateur, il est avantageux de se connaître soi-même, savoir quel type de formateur on est. Cette formation fournit les outils nécessaires pour faire son auto-évaluation, déterminer sa posture de formateur et faire le choix de la méthode pédagogique la plus adaptée.

Même si nous ne sommes pas concernés par chaque sujet traité durant cette formation, toute formation apporte néanmoins, à mon avis, une réelle valeur ajoutée à chaque participant. Il est toujours utile de remettre ses méthodes pédagogiques en question et d'adapter ses cours en conséquence. ■

■ Nico Wealer, parcours ...



Le formateur du mois, Nico Wealer

Nico Wealer a commencé sa carrière professionnelle dans le service commercial d'Arbed Dommeldange, au sein du bureau des statistiques. Après quelques années, il a décidé de s'établir en tant qu'indépendant dans le domaine du commerce de détail. Une vingtaine d'années plus tard, il a été engagé par Cactus où il a été membre de la direction du supermarché Cactus à Béréldange, gérant adjoint à Cactus Howald, ainsi que gérant des Cactus Mersch et Pétange. Dans chacune de ces fonctions, il a également été tuteur des apprentis et occasionnellement donné des cours aux apprentis de Cactus.

D'autre part, avant la réforme il a été membre de la commission d'examen du CATP «Vendeur qualifié en Alimentation générale» pendant une douzaine d'années. Depuis la réforme de la formation professionnelle initiale, il est également membre de l'équipe curriculaire «vente», membre d'une équipe d'évaluation des projets intégrés menant au nouveau diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) «conseiller en vente» et membre de la commission de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les professions du commerce, section des vendeurs. Bien qu'étant à la retraite depuis début 2013, c'est avec un grand plaisir qu'il continue de s'engager dans des activités liées à la formation professionnelle des apprentis dans la vente. ■



PROGRAMME DE FORMATION

2014

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	TITRE DE LA FORMATION	LANGUE	DATE DE DÉBUT	TYPE
Création et gestion d'entreprise	Gestion d'entreprise	Initiation à la gestion d'entreprise	FR	28/06/2014	jour
		Prévention des faillites	FR	05/07/2014	jour
		Conception et rédaction d'un plan d'affaires	FR	01/07/2014	soir
Comptabilité et finance	Comptabilité	TC4 La procédure bilantaire	FR	16/06/2014	soir
		E-administration et les liaisons existantes dans SAGE BOB 50	FR	05/06/2014	soir
		Accounting system and software – Introduction to SAGE BOB 50	EN	26/05/2014	soir
Développement d'entreprise à l'international	Stratégie de développement international	Réussir la prospection des marchés régionaux, européens et internationaux	FR	16/10/2014	jour
		Maîtriser les étapes d'étude et d'analyse des marchés internationaux	FR	12/11/2014	jour
Economie		Economie pour non-économistes	FR	04/06/2014	jour
Marketing et communication	Communication et relations publiques	Stratégie de branding et communication corporate	FR	21/10/2014	jour
		Communication commerciale: Renforcer l'efficacité de ses documentations print et online	FR	17/11/2014	jour
		Communication digitale et marketing 2.0	FR	04/12/2014	jour
Qualité Sécurité et Environnement	Sécurité et santé au travail	Législation sur les établissements classés et la prévention incendie dans les bâtiments	LU	17/06/2014	jour
		Législation sur les établissements classés et la prévention incendie dans les bâtiments	FR	02/12/2014	jour
		Initiation aux gestes de premiers secours (secourisme)	FR	09/07/2014	jour
Ressources humaines et formation	Gestion et développement des ressources humaines	Perfectionnement en gestion des ressources humaines	FR	19/09/2014	jour
		Initiation à la gestion des ressources humaines	FR	20/09/2014	soir
		Gestion et calcul des rémunérations – Perfectionnement	FR	17/06/2014	soir
		Gestion et calcul des rémunérations – Initiation	FR	23/09/2014	soir
		Payroll essentials	EN	03/10/2014	jour
	Formation	Train the Trainers – Fondamentaux	FR	04/09/2014	jour
	Formation	Train the Trainers – Perfectionnement	FR	07/11/2014	jour
	Coaching et mentoring				
		Mentorship and Transmission: Comment activer les leviers du mentorat en entreprise?	FR	23/10/2014	jour
		Formation certifiante en coaching	FR	29/01/2015	jour
	Leadership et management	Leadership et management stratégique	FR	20/11/2014	jour

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à: LSC

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

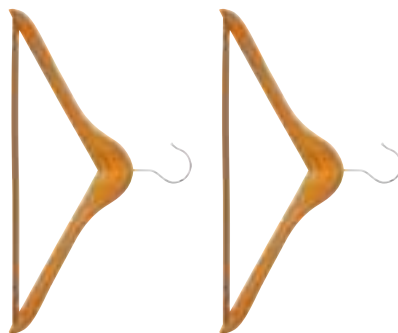
Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820



Donnons un coup d'accélérateur à l'emploi des jeunes

Déclarez vos postes d'apprentissage



Bénéficiez des nombreux avantages liés à l'apprentissage

- ▶ Assurez la formation de vos futurs collaborateurs au plus près des exigences de votre entreprise
- ▶ Participez à l'insertion professionnelle des jeunes
- ▶ Bénéficiez des aides financières prévues pour les entreprises formatrices

Formulaire de déclaration à télécharger sur www.lsc.lu ou www.adem.lu | Déclaration à envoyer par fax à l'Adem au 40 61 39
Plus d'informations : LSC au 42 39 39 - 210



Formulaire à compléter et à renvoyer



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'orientation professionnelle

Déclaration de postes d'apprentissage

Code du Travail Livre premier - Titre premier - Contrat d'apprentissage
(Art. L. 111 - 1. - Art. L. 113 - 6.)

La déclaration des postes d'apprentissage à l'Agence pour le développement de l'emploi est obligatoire.
Le placement en apprentissage est assuré par le Service d'orientation professionnelle.

* matricule obligatoire afin de garantir le traitement adéquat

Employeur :

Matricule* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

1) Apprentissage : Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP CCP DT

Apprentissage initial

Poste(s) offert(s) _____ apprenti/e(s) _____
(nombre) (profession/métier)

DAP CCP DT

Apprentissage adulte

En cas de déclaration de " conseiller en vente ", prière d'indiquer la spécialisation correspondante :

2) Le/la candidat(e) est invité(e) à contacter M/Mme _____

et/ou à se présenter le _____ à _____ heures.

Matricule : _____

Nom : _____

Candidat/e de votre choix:

au cas où vous avez déjà un(une) candidat(e)

Adresse : _____

_____, le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse
ADEM - Orientation professionnelle
Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg
ou par Fax : 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480

AT04B

La loi du 2 août 2002 relative à la protection des données des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel prévoit que l'administré soit informé que les réponses à ce formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que le traitement des déclarations de postes d'apprentissage conformément aux termes de la prédite législation, le droit d'accès, de rectification et de suppression des données est garanti.



Formulaire à compléter et à renvoyer



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Agence pour le développement de l'emploi

Service d'orientation professionnelle



**LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG**

Ministère de l'Education nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation professionnelle

Offre de stages de formation

Organisme de formation

Matricule : _____

Nom : _____

Tuteur/Tutrice : _____

Adresse : _____

Tél. /Fax : _____

Nombre(s) d'offre de stage(s) et Spécialisation(s)

Nombre(s) de poste(s) offert(s) :	Spécialisation(s) :		
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>
_____	_____	DT <input type="checkbox"/>	DAP <input type="checkbox"/>

_____, le _____
(Localité) (Date) (Nom et signature/cachet)

Prière de renvoyer la présente à l'adresse
ADEM - Orientation professionnelle
Boîte postale 19 L-2010 Luxembourg
ou par Fax : 40 61 39
Tél. : 247-85387 / 247-85480



Conférence dédiée aux bonnes pratiques d'accompagnement et de financement de projets innovants

1,2,3 GO-Business Initiative A.s.b.l.

Création d'entreprise: un Homme, un projet, une communauté

Au mois d'avril, 1,2,3 GO-Business Initiative asbl en collaboration avec l'incubateur Technoport S.A., a organisé un évènement consacré à l'accompagnement du créateur d'entreprise. Deux rendez-vous figuraient au programme: une conférence dédiée aux «bonnes pratiques d'accompagnement et de financement de projets innovants» et un living lab qui a permis à une dizaine de porteurs de projet engagés dans le parcours 1,2,3 GO, de tester leur projet.

Une centaine de décideurs et de futurs chefs d'entreprises ont participé à cette rencontre qui, via des approches à la fois théorique et pratique, ont mis en exergue l'importance d'impliquer différents acteurs, et tout particulièrement les futurs utilisateurs, dans le processus d'élaboration d'un produit ou d'un service innovant afin d'optimiser ensuite son accueil

sur le marché. «Aujourd'hui 80 % des échecs enregistrés par les start-up sont liés au fait qu'elles ne rencontrent pas leur marché. En plaçant l'utilisateur final au cœur de la démarche de création, on optimise cette rencontre. Les grandes entreprises pratiquent de la même manière avant de lancer un nouveau produit» a notamment souligné, l'un des intervenants de la confé-

rence, Jacky Chef, le directeur de Promotech, Centre européen d'entreprise et d'innovation du technopôle de Nancy Brabois. Au-delà de la bonne idée, «ce qui importe c'est son exécution» comme l'a également mis en exergue Frédéric Ooms qui au sein de Sopartec S.A. (service de transfert de technologie lié à l'Université catholique de Louvain), structure au sein de laquelle, il gère la

protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle de l'Université catholique de Louvain.

Il existe de multiples façons d'organiser cette confrontation entre des idées et des réalités. Sébastien Christian, le patron d'Idova, une société coopérative d'intérêt collectif, qui effectue de la R&D pour apporter des solutions nouvelles pour l'autonomie et la sécurité des personnes sourdes et malentendantes, a notamment évoqué son expérience au sein de la Ruche à Paris, un espace collectif de travail et de création pour entreprendre, qui multiplie ainsi les rencontres formelles et informelles en favorisant l'émergence de communautés de professionnels. Le co-working est également l'un des piliers sur lequel repose la stratégie d'accompagnement des start-up développée par le Technoport. Diego De Biasio, son manager, a notamment évoqué le Technoport Living Lab Luxembourg (TLLL). Labellisé par le réseau européen des Living Labs (ENoLL – European Network of Living Labs) en 2013, TLLL propose aux porteurs de projet d'entreprise un moyen support d'aide à la décision dans la conception des nouveaux produits et services. Les activités de Living lab sont réalisées jusqu'en 2015 dans le cadre d'un projet Européen (Interreg IVB). «L'ambition est de permettre au futur chef d'entreprise qui le souhaite de pouvoir bénéficier de l'implication d'utilisateurs potentiels de son produit, très en amont du projet. Avec nos partenaires, nous pouvons également organiser un living lab dans différents pays de l'Europe de l'ouest afin qu'il puisse tester d'autres marchés qui ne réagissent pas forcément tous de la même manière» a précisé Diego De Biasio.

Living lab: testé et approuvé

«Un living lab regroupe différents acteurs (publics, privés, entreprises, associations, acteurs individuels) qui effectuent un test 'grandeur nature' d'une innovation quelle qu'elle soit. C'est une démarche de conception ouverte dans la mesure où les différentes parties prenantes participent en qualité d'utilisateurs et de bénéficiaires potentiels, d'un prototype en cours d'élaboration. L'objectif est d'obtenir un résultat validé par l'usager» explique Frédérique Gueth, manager 1,2,3 GO-Business Initiative a.s.b.l

qui a également invité dix porteurs de projet engagés dans le parcours 1,2,3 GO à tester la pertinence de ce concept. Concrètement, chacun des participants a eu quelques minutes pour présenter son projet à un groupe composé d'une dizaine d'utilisateurs en provenance, comme les porteurs de projets, de toute la Grande Région. A l'issue de cette présentation, ils devaient faire trois affirmations sur leur projet. «L'assistance lui précise alors si elle est d'accord avec ces affirmations ou pas et motive sa réponse. Il y a parfois un réel décalage entre la vision qu'un porteur a de son projet et le ressenti qu'en ont les futurs utilisateurs. C'est tout l'intérêt du living lab. Il permet au porteur de projet de recueillir des informations qui vont lui permettre de s'interroger à nouveau, de recadrer son approche (en termes de design, de stratégie commerciale, d'investissement ...) afin de retravailler son concept» souligne Olivier Zéphir, project manager au Technoport.

Voilà pour le discours. Mais quid du ressenti des participants? «Je suis actuellement en pleine réflexion pour déterminer le mode de distribution le mieux adapté à mon produit et sur son financement. Lors de ce living lab, j'ai effectivement engrangé beaucoup d'informations et de commentaires. J'ai pris beaucoup de notes et il me faut maintenant réfléchir à tout cela pour affiner encore mon projet» souligne Tho-

mas Simonin dont le projet «Cocotte et Cie» vise à créer et à commercialiser de petits poulaillers (3 poules) destinés à une clientèle urbaine. «Je développe un système qui permet de rendre n'importe quel objet, communicant. Un premier prototype a été créé et je suis en contact avec une entreprise pour développer une première application dans le domaine de l'immobilier. Mais ce système peut permettre à des aveugles de se déplacer en sécurité en les informant de l'existence d'un chantier ponctuel, à des touristes de prendre le bon bus à l'autre bout du monde sans même pouvoir lire la langue du pays pour n'évoquer que des applications liées aux déplacements. Les applications sont multiples. Participer à ce Living Lab a enrichi ma réflexion en m'aidant à faire des choix de positionnements sur le marché B2B car je ne vais pas pouvoir tout faire, tout de suite» précise également Alain Haentjens, le patron de Brain Network.

Ce repositionnement Alain Haentjens ne va pas nécessairement y travailler tout seul puisque le lien avec ses premiers utilisateurs n'est pas rompu. Une plateforme internet a été mise en place afin de favoriser les échanges entre lui et ses premiers «testeurs» afin de construire et d'animer une véritable communauté autour du projet. Un agenda est également établi afin d'organiser des rencontres «physiques» pour de nouveaux tests «grandeur nature» visant à confirmer son évolution dans le bon sens. «Ce premier living lab



Une dizaine de porteurs de projet engagés dans le parcours 1,2,3 GO ont pu tester leur projet lors d'un Living Lab

marquait le départ d'une longue série. C'est une approche que nous allons développer dans le cadre du parcours d'affaires 1,2,3 GO, en complément de l'expertise assurée, gratuitement, par les

400 experts et entrepreneurs qui accompagnent nos porteurs de projets innovants» souligne Frédérique Gueth. Un cocktail-networking est venu clôturer cette manifestation riche en découvertes.

L'occasion, aussi, pour les participants de s'entretenir avec les conférenciers et experts, dans une ambiance studieuse mais conviviale. ■

1,2,3 GO – Business Initiative A.s.b.l.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative a.s.b.l. stimule la création d'entreprises innovantes en Grande Région. Business Initiative gère et anime le réseau interrégional 1,2,3 GO composé de 400 experts et entrepreneurs qui accompagnent gratuitement les porteurs de projets innovants dans le cadre du parcours de plans d'affaires 1,2,3 GO. Pour participer au parcours, les projets doivent remplir 4 critères d'accès: avoir un caractère innovant, être économiquement viables, être établis en Grande Région et ne pas être financés par du capital à risque. En fin de parcours, les meilleurs plans d'affaires sont récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue. En Grande Région, 1,2,3 GO est représenté depuis 2003 par des relais locaux: Luxinnovation à Luxembourg, la CCI Sarre à Sarrebruck, le Technologie Zentrum à Trèves et le Business Innovation Center à Kaiserslautern en Rhénanie-Palatinat, les 7 CEEI en Belgique francophone, la CCI54 à Nancy et la CCI57 à Metz en Lorraine. Ces relais interviennent pour la prospection et la maturation des projets innovants dans leur région respective et coordonnent la mise en relation des experts avec les porteurs de projets de leur région. ■

BusinessMentoring

Décrypter les pratiques du sport de haut niveau pour les appliquer au management d'entreprise

Depuis les années 1980, deux figures de référence, synonymes de réussite sociale, ont émergé au sein de notre société: celle de l'entrepreneur et celle du sportif. Dès le début du XX^e siècle, des ponts ont ainsi été jetés entre le monde du sport et celui de



Bruno Chevtchenko, diplômé en préparation mentale pour sportif de haut niveau et praticien en PNL

l'entreprise, qui font aujourd'hui face à des défis communs, comme la mise en œuvre du capital humain et la recherche de la performance saine et durable. En effet, depuis la crise financière de 2008, la structure des entreprises et leur management ont sensiblement évolué. L'avènement de nouveaux concepts tels que la responsabilité sociale des entreprises, le bien-être au travail ou encore le respect de la diversité invitent à repenser les usages du management. Dans ce contexte, l'heure est au retour vers un management résolument plus tourné vers l'humain, où le manager initie une vraie dynamique d'équipe tout en cultivant le potentiel de chacun. On peut voir dans cette approche une analogie évidente avec les valeurs du sport ... une analogie qui a fait l'objet d'une conférence publique animée par Bruno Chevtchenko – diplômé en préparation mentale pour sportif de haut niveau et praticien en PNL – qui s'est tenue le 20 mai dernier à la Chambre de Commerce, dans le cadre du cycle événementiel BusinessMentoring, en présence du sportif et entrepreneur Alphonse Leweck.

■ Rencontre avec l'orateur de la soirée

M. Chevtchenko, depuis quelques années, les managers de PME sont de plus en plus nombreux à tenter de décrypter les pratiques du sport de haut niveau, voire à mettre l'accent sur la pratique du sport au sein même de leur organisation. Comment expliquez-vous cette tendance?

Ce rapprochement tient au fait que l'univers sportif et celui de l'entrepreneuriat se rejoignent sur plusieurs terrains.

Tout d'abord, le manager de PME et le sportif doivent faire face aux mêmes challenges et doivent souvent prendre des décisions sous pression et rapidement. Il y a donc concordance entre les deux contextes. Concurrence, compétition, échéances: ces termes sont communs aux deux univers, où l'on doit «rester au top» en permanence. Pour atteindre la victoire, un manager de PME et un sportif ont donc besoin des mêmes qualités, sans oublier qu'ils partagent les mêmes ambitions: réussir et «performer». La seule nuance est que le dirigeant vise, *in fine*, l'amélioration de la

performance de son entreprise, alors que le sportif se focalise sur sa propre performance ou celle de son équipe.

Ensuite, que l'on soit manager ou sportif, il est évident que l'on a besoin d'un mental fort, atout qui permet d'accéder à la performance lorsque la situation est délicate. Sportifs et managers vivent en effet dans un contexte de compétition, qui demande discipline et motivation. On retiendra ainsi l'image du manager de PME qui ne compte jamais ses heures de travail, tout comme celle du botteur qui reste sur le terrain de rugby pour perfectionner ses coups de pieds après l'entraînement, ou encore, celle du judoka qui se présente plus tôt à l'entraînement pour travailler sa condition physique.

Enfin, dans le sport comme dans le management d'entreprise, un décideur a besoin d'un esprit d'équipe fort, de solidarité, d'écoute mais aussi de pouvoir fédérer son équipe autour de ses envies pour réussir. L'idée étant d'améliorer les performances collectives par une meilleure efficacité individuelle.

Pour atteindre cette performance, des objectifs clairs et précis doivent être mis en place dans les deux univers. Il est également nécessaire de savoir définir les enjeux inhérents aux challenges à relever, mais aussi de prévenir les risques éventuels liés à ces missions.

Vous évoquez des analogies évidentes entre l'univers du sport et de l'entreprise, dont notamment la recherche de performance, qu'elle soit individuelle ou commune. Cependant, la nature de cette performance est encore très différente entre ces deux secteurs. Pensez-vous que le modèle sportif soit réellement transférable au management des équipes d'entreprise, notamment au sein de petites structures?

Si l'on se réfère au cas d'un sportif individuel, souvent au début, il évolue seul avec son entourage familial voire sa fédération. Au gré des succès, il est obligé de déléguer et de s'entourer de spécialistes, afin de pouvoir se consacrer à ce qu'il fait de mieux: son sport. Pour finir, c'est une véritable organisation qui se structure autour de lui.

Cette situation est similaire à celle d'un jeune entrepreneur. Si l'on y regarde de plus près, pour l'entrepreneur qui exerce son activité en entreprise individuelle comme pour le sportif en début de carrière, le tout est d'avoir une vision d'avenir, de savoir ce qui lui reste à accomplir jour après jour, pour que son rêve devienne réalité.

Leur performance est ainsi conditionnée par les mêmes facteurs de réussite: valeurs, objectifs, règles, confiance et respect. On peut donc facilement établir des passerelles entre ces deux «modèles».

Selon Peter Drucker, l'un des plus influents théoriciens du management de l'histoire, le management est une «activité visant à obtenir des hommes un résultat collectif en leur donnant un but commun, des valeurs communes, une organisation convenable et la formation nécessaire pour qu'ils soient performants et puissent s'adapter au changement». Le thème du changement, et de ses implications, occupe justement une place importante dans les formations et conférences que vous animez. Est-ce une problématique récurrente que vous rencontrez lors de vos missions en entreprise?

Le changement occupe bien évidemment une place centrale dans le management des équipes, en particulier dans un contexte de mutation économique.

Changer c'est avancer, c'est aussi anticiper, c'est être créatif. Mais changer ses habitudes, sa stratégie, sa manière de voir

ou de faire demande souvent de sortir des sentiers battus et de se remettre en question, exercice pas toujours facile à exécuter pour les chefs d'entreprise déjà établis dans le contexte actuel. Pourtant, cette démarche donne l'opportunité de remettre les choses à plat et d'impliquer plus de personnes dans la réussite de l'entreprise. Le sport nous démontre en ce sens que le changement est un point nécessaire pour passer à une étape supérieure: dans ce milieu, on change assez naturellement d'entraîneur, de joueur ou de tactique de jeu en fonction des objectifs et des résultats.

Lors de mes interventions sur le terrain, nous travaillons donc, ensemble avec les équipes en place, sur tout un tas de sujets qui gravitent autour du changement, tels que la prise de conscience du potentiel individuel et collectif, le renforcement des compétences, les comportements positifs et flops du management, la détection des potentiels, etc.

Enfin, quels sont, selon vous, les ingrédients d'une stratégie de gestion des équipes réussies?

Des règles, un cadre, des objectifs réalistes et réalisables, un plan d'action, une communication interne et externe claires – afin que tout le monde connaisse les objectifs et regarde dans le même sens, aussi bien le manager que le simple collaborateur (pour réussir tout le monde est important) – la création d'un esprit d'équipe et de compétition, bref, le doux mélange entre expérience et fougue: oser et doser!

Il est également important d'organiser des activités, comme des stages ou des week-ends, pour la cohésion d'équipe. A mes yeux, il n'y rien de plus fédérateur que les valeurs partagées, qui jalonnent le chemin que les membres d'une équipe choisissent d'emprunter ensemble pour atteindre leurs objectifs communs. ■

Luxinnovation

«Faire grandir les PME»

Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, a présenté son rapport d'activités 2013, en présence de Marc Hansen, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. Aux couleurs de la nouvelle

identité visuelle de l'Agence, l'édition 2013 du rapport annuel se décline dans un nouveau format plus dynamique. Après 30 années fructueuses dédiées à la promotion de l'innovation et de la recherche, de nouvelles perspectives et ambitions se dessinent pour l'Agence.

De plus en plus d'idées innovantes formulées

Le 2^e contrat de performance signé entre Luxinnovation et ses actionnaires est arrivé à son terme: l'occasion pour l'Agence de dresser un bilan très positif et de rappeler ses champs d'action

et son expertise. Durant les 3 années couvertes par ce contrat de performance, Luxinnovation a conseillé et orienté plus de 1.000 entreprises et organismes de recherches publics. Les principaux objectifs en matière de promotion de la RDI ont été largement atteints, voir dépassés. L'Agence a, par exemple, identifié plus de 1.700 idées de RDI (soit un dépassement de 74 % par rapport à l'objectif initial), contribué à l'acceptation de 330 dossiers de financements nationaux (soit un dépassement de près de 40 %) et facilité la participation des acteurs luxembourgeois dans les programmes RDI internationaux (564 participations soit 13 % de plus que prévu).

Renforcer la compétitivité des PME

Luxinnovation a sensibilisé les petites et moyennes entreprises (PME) au bénéfice concurrentiel que peut apporter une démarche d'innovation planifiée et structurée. En 2013, les PME ont représenté plus de 60 % des clients accompagnés. L'Agence a, avec le soutien du ministère de l'Economie, mis en place un programme spécifique «Fit4Innovation» conçu pour permettre aux PME d'accéder à l'innovation grâce au support d'experts externes en charge de l'implémentation d'une stratégie d'innovation à faible risque. Une dizaine de PME a déjà intégré ce programme. Pour

aider les PME artisanales à exploiter leur potentiel d'innovation, plusieurs séminaires sur le management de l'innovation ont été organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers. Les événements phares et bien connus à présent des entreprises ont également été reconduits: le cycle de formation sur les Techniques de Management de l'Innovation, les Mardis de la Propriété Intellectuelle ou encore la Luxembourg Innovation Masterclass.

Soutien aux start-up innovantes

Les conseillers de l'Agence ont détecté plus de 250 idées de création d'entreprises innovantes au Luxembourg et 40 projets de start-up (<6 ans) ont bénéficié d'une aide publique dans le cadre de la loi RDI, pour un montant total de 18,6 millions d'EUR. En 2013, 33 start-up innovantes ont vu le jour. Luxinnovation les a soutenues tout au long des différentes phases de création. L'Agence a également favorisé le contact entre les divers acteurs de la communauté Start-up au Luxembourg grâce à des événements de networking et à la création et à la gestion du groupe LinkedIn «Start-up Luxembourg» (plus de 1.200 membres).

Programmes de financements nationaux

En matière de financements nationaux, un objectif de Luxinnovation est de sécuriser le parcours de l'entreprise jusqu'à l'obtention de subventions.

Orienter vers le régime d'aide adapté, veiller à l'adéquation du projet par rapport aux critères d'éligibilité ou vérifier l'admissibilité des dépenses sont à la base de cet accompagnement. Le nombre de dossiers de projets innovants ayant bénéficié d'un financement RDI national est passé de 79 en 2011 à 153 en 2013. Sur les 153 dossiers, 142 sont des dossiers recherche/innovation (90 entreprises différentes dont 57 PME) et 11 sont des dossiers environnement. Parce que l'éco-innovation est au cœur des projets visant à mieux protéger l'environnement ou à utiliser de manière plus rationnelle les ressources naturelles, Luxinnovation a mis en place un service d'information et d'orientation spécifique pour les projets pouvant bénéficier de la loi «environnement».

Programmes de financements européens

2013 a vu la fin du septième programme-cadre pour la recherche et le développement (FP7) de l'UE et le lancement du nouveau programme Horizon 2020. Le bilan est positif: au total, 224 contrats ont été remportés par des acteurs luxembourgeois entre 2007 et 2013 et la contribution financière globale de la Commission européenne s'élève à 54,7 millions d'EUR. Avec 22 %, le taux de réussite du Luxembourg se trouve au-dessus de la moyenne européenne de 19 %. 166 projets ont été financés dans le programme spécifique «Coopération», dans les domaines des TIC, du transport, de la santé, de la sécurité et des matériaux. 36 projets ont également été financés dans le cadre du programme spécifique «Capacités», pour l'amélioration des conditions de recherche. Les efforts de Luxinnovation ont porté sur la mise en place du nouveau programme-cadre Horizon 2020 au niveau national: organisation de la conférence nationale de lancement; formation à la préparation et à la rédaction de projets; lancement d'un nouveau site internet dédié (www.horizon2020.lu).

Par ailleurs, dans le secteur spatial, Luxinnovation a notamment soutenu deux projets phares pour le développement de l'infrastructure spatiale dédiée à la surveillance maritime (SAT-AIS) et pour le développement de la petite plate-forme géostationnaire à propulsion électrique (ELECTRA). Les conseillers



(de g. à d.) Jean Paul Schuler, directeur de Luxinnovation, Raymond Schadeck, président de Luxinnovation et Marc Hansen, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche

de Luxinnovation ont accompagné plus de 70 projets pour un montant cumulé de retour financier de 9,3 millions d'EUR en 2013.

Collaboration public-privé renforcée et promotion à l'international

On observe une autre tendance qui s'est confirmée en 2013: l'accroissement des partenariats public-privé de RDI. 28 dossiers incluant un partenariat public-privé ont été soutenus par la loi RDI, contre 10 en 2011. La Luxembourg Cluster Initiative a été créée pour favoriser ces partenariats public-privé et pour encourager activement les secteurs qui sont d'importance cruciale pour le développement économique luxembourgeois. Une nouvelle impulsion a été donnée aux clusters grâce au déploiement d'une nouvelle stratégie articulée autour de 5 axes prioritaires: le développement des affaires, le support de projets phares, l'intensification de la prospection, le renforcement de l'image de marque des secteurs, de la promotion et du développement de l'internationalisation. Afin de promouvoir le savoir-faire des entreprises et l'excellence scientifique luxembourgeoise, Luxinnovation a reconduit son

Forum «Business Meets Research» et publié deux nouvelles éditions du magazine «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg». Enfin, le portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche (www.innovation.public.lu) a confirmé son rôle de point central d'information sur la RDI au Grand-Duché avec une moyenne de 12.000 visites par mois et 9.750 visiteurs mensuels uniques, soit une augmentation de 22 %, respectivement 25 %, comparé à 2011.

A l'aube du 3^e contrat de performance

Ces efforts seront évidemment poursuivis en 2014 sous la direction de Jean-Paul Schuler, à la tête de l'Agence depuis septembre 2013. Au regard des réflexions menées dans le cadre du 3^e contrat de performance, les orienta-

tions stratégiques sont évidemment au cœur des discussions. Ainsi, les futurs indicateurs de performance de Luxinnovation rendront davantage compte de l'impact de ses activités. L'Agence prépare également son déménagement à la Maison de l'Innovation au sein de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, sur l'ancien site industriel d'Esch-Belval. Le bâtiment devrait accueillir l'équipe de Luxinnovation courant 2015. Enfin, à l'occasion de l'assemblée générale de la FEDIL, Etienne Schneider, ministre de l'Economie, a évoqué dans son discours «l'opportunité d'accorder le statut d'agence de financement à Luxinnovation». De nouvelles perspectives prometteuses pour l'Agence. ■

Téléchargez le rapport annuel 2013 sur
www.luxinnovation.lu

FORUM TRANSFRONTALIER DU CAPITAL RISQUE
WALLONIE. LUXEMBOURG. LORRAINE. SARRE. RHÉNANIE-PALATINAT.

seed4start
Mise en relation de start-ups innovantes
avec des investisseurs privés en Grande Région

PETIT DÉJEUNER DE PRÉSENTATION
JEUDI 5 JUN 2014, 8H30
Technoport
9, av. des Hauts Fourneaux, L-4362 sch-sur-Alzette
Inscriptions par email à Seed4Start@cc.lu
Entrepreneurs, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé
pour votre levée de fonds !
PROGRAMME SUR
WWW.SEED4START.ORG

Conférences
Formations
Coaching
Réseau
Pitching Day
Swirl

ORGANISATEURS
European Union, Luxembourg Innovation, Wallonia, Lorraine, Saarland, Rhineland-Palatinate

PARTENAIRES
Kort Sablon, GIRA, Luxembourg, pwc, Fedil, Technoport

PARTENAIRES MEDIAS
LE JEUN, Esprit, Chanson, Luxembourg, pwc, Fedil, Technoport, LG, ALCON, LF

SuperDrecksKëscht

Clever akafen – Matériel de bureau écologique

La campagne «Clever akafen» de la SuperDrecksKëscht fait la publicité de fournitures de bureau écologiques et générant peu de déchets dans le commerce. L'action lancée par la SuperDrecksKëscht, dans le cadre de laquelle les produits se distinguent dans le commerce par la mention 'Clever akafen – Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht', connaît un grand succès depuis maintenant plus de 7 ans dans les supermarchés et magasins spécialisés au Luxembourg.

Parmi les produits examinés et marqués dans le commerce, on compte 32 groupes tels que le papier, les blocs et cahiers, les classeurs et chemises, les taille-crayons, règles et gommes, les crayons (crayons à papier, crayons couleur, feutres, stylos bille, etc.), les colles et bandes adhésives, les peintures à base d'eau, les calculatrices, les étiquettes, les enveloppes et les perforateurs.

Critères relatifs aux produits

Les critères auxquels doivent satisfaire les différents groupes de produits sont régulièrement actualisés par les partenaires: ministère du Développement durable et des Infrastructures, ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ministère de la Santé, l'Emweltberodung Lëtzebuerg EBL, Greenpeace et la SuperDrecksKëscht. Les critères tiennent toujours compte des principes généraux suivants:

- Produits en matériaux recyclés, par ex. cahiers en papier recyclé, classeurs et chemises en carton recyclé, stylos bille et règles en plastique recyclé.
- Produits peu polluants, par ex. colles sans solvants, mines de crayons sans colorant à base de métaux lourds.
- Stylos rechargeables, par ex. stylos bille en plastique recyclé avec mines remplaçables.

- Produits dont les matières premières sont issues d'une gestion certifiée, par ex. les crayons ou les règles en bois avec certificat FSC.
- Approvisionnement énergétique autonome, par ex. calculatrices en plastique recyclé avec cellules solaires.

Les critères détaillés sur les différents groupes de produits et la liste des produits évalués positivement figurent sur le site www.clever-akafen.lu. L'évaluation des produits se fait à partir des données mises à disposition des producteurs et fournisseurs.

Les produits écologiques protègent la santé du consommateur et l'environnement et répondent simultanément aux normes de qualité en vigueur courantes.

Dans le cas du papier, par exemple, (feuilles, blocs-notes, cahiers, etc.), seuls sont distingués les produits composés à 100 % de papier recyclé. Le papier recyclé moderne répond aujourd'hui à tous les critères de qualité en termes d'écriture, quel que soit le type de crayon/stylo et d'imprimante utilisé. Encre brouillée, blocage de l'imprimante par l'utilisation de papier recyclé: tout ceci fait partie du passé.

Les taille-crayons et les règles écologiques sont en bois non vernis, en métal ou en plastique recyclé. Les calculatrices recommandées fonctionnent à l'aide d'énergie solaire et sont fabriquées à partir de plastique recyclé.

Exemple du papier recyclé

L'exemple du papier recyclé montre très clairement que sa fabrication pollue moins l'environnement et constitue une moindre pression pour le consom-



Vous trouverez des informations plus détaillées sur le matériel de bureau, mais aussi sur les autres produits de la campagne sur le site www.clever-akafen.lu. La liste des magasins participant à l'action, les critères auxquels doivent satisfaire les différents groupes de produits et la liste des produits ayant obtenu une évaluation positive y figurent également. N'hésitez pas à contacter la SuperDrecksKëscht au n° de tél. (+352) 488 216 1 pour toute question ayant trait à cette thématique.

mateur que celle du papier fabriqué à partir de bois. La fabrication de papier recyclé à 100 % ne requiert pas de bois; on peut recourir exclusivement aux vieux papiers. Par ailleurs, la consommation d'énergie pour la fabrication de papier recyclé est 3 fois inférieure à celle nécessaire à la fabrication de papier non recyclé. Enfin, la

consommation d'eau peut être fortement réduite: le papier fabriqué à partir de bois requiert environ 100 litres d'eau par kg de papier, le papier recyclé uniquement 15 litres pour la même quantité. Enfin, la pollution des eaux usées et l'émission de CO₂ sont nettement inférieures dans le cas du papier recyclé.

Les partenaires de la SuperDrecks-Këscht dans le cadre de l'action 'Clever akafen' sont la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la confédération luxembourgeoise de commerce et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs ULC.

Séance d'information

Substitution des substances chimiques dangereuses – Réglementation axée sur l'innovation

La substitution est une mesure visant à limiter l'utilisation, supprimer progressivement ou remplacer des substances présentant des propriétés intrinsèques dangereuses pour la santé humaine et l'environnement. Les dispositifs législatifs, existants ou introduisant de nouveaux principes, sont un moteur majeur dans la substitution et ont par conséquent un fort impact sur la capacité d'innovation des entreprises.

Au vu de l'importance croissante de cette problématique, le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg – géré par le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE) du Centre de Recherche Public Henri Tudor – en collaboration avec l'Administration de l'Environnement (AEV) organise une séance d'information le jeudi 26 juin 2014 de 13h à 18h à la Chambre de Commerce à Luxembourg-Kirchberg.

Organisée dans le cadre de «Betriber & Umwelt», proposant une série d'événements sur des thématiques liées à la réglementation environnementale, cette séance, en anglais, intitulée «Substitution of hazardous chemicals – Regulation-driven innovation» a pour objectif de présenter les diverses contraintes réglementaires et les potentiels outils et solutions, mais se veut aussi une plateforme d'échange pour aider les entreprises dans leur démarche de substitution et leurs activités R&D.



Les informations et modalités d'inscription sont disponibles sur:
www.tudor.lu/betriber-an-umwelt-june-2014, ainsi que sur le site
du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg: www.reach.lu.

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG	RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES
Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management	Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise
Creditreform Luxembourg SA Tcl. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu	seit/dépuis 1879 Creditreform Unternehmen Sie nichts ohne uns

Idée du mois

Comprendre les benchmarks de compétitivité



Dans sa première publication dans la série «Idée du mois», la Fondation IDEA s'intéresse à la performance du Luxembourg dans les différents classements internationaux en la matière. Force est de constater que le pays se trouve à la tête du peloton, tantôt il séjourne dans le milieu de tableau et parfois il se retrouve à la traîne. En effet, cette grande panoplie d'études connaît souvent des conclusions divergentes et le lecteur non-averti pourrait être tenté, soit de discréditer les classements, soit de s'approprier des études qui correspondent à ses convictions socio-économiques.

Les benchmarks internationaux sont en général très appréciés par les décideurs économiques et politiques, comme ils permettent de simplifier la réalité en attribuant une note quan-

tifiable aux tendances socio-économiques. Une telle simplification facilite en premier lieu l'évaluation générale de la situation économique du pays. Les benchmarks permettent également d'analyser la compétitivité de manière désintégré, c'est-à-dire en examinant davantage les piliers et indicateurs individuels composant la note globale. Ceci aide à détecter les faiblesses et à aiguiller davantage les responsables politiques dans leurs prises de décisions.

Une des propositions clés mise en avant par la publication «Idée du mois» est celle de se mettre d'accord sur les études de compétitivité qu'il faut retenir. Malgré les différences méthodologiques, les différents résultats peuvent s'avérer comme complémentaires et détecter une évolution socio-économique d'envergure notamment quand celle-ci est relevée à plusieurs reprises

dans différentes études. Ainsi, un diagnostic général de la situation économique pourra être établi auquel le Gouvernement et les acteurs de la société civile pourront adhérer. De plus, le Gouvernement pourra s'en servir pour créer une feuille de route permettant de renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise à long terme. Notamment en vue des défis auxquels le Luxembourg doit faire face dans l'avenir proche, à savoir la réduction significative des recettes issues de la TVA sur le e-commerce, l'échange automatique d'informations ou encore la hausse de la TVA, il est autant plus important de disposer d'un plan directeur ayant pour ambition de renouer la croissance et de s'attaquer aux faiblesses.

Retrouvez la publication entière ainsi que la vidéographie de l'Idée du mois sur le site:
www.fondation-idea.lu

LES ESTIVALES

LES ESTIVALES

ORGANISEZ VOTRE
ÉVÈNEMENT DANS LES
PLUS BELLES SALLES
D'EUROPE

DÉCOUVREZ NOS SALLES

DES SALLES SPACIEUSES ET
LUMINEUSES DOTÉES D'UN
ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE
DE POINTE

OFFRES PRÉFÉRENTIELLES

NOS COLLABORATIONS
INÉDITES FERONT DE
VOTRE ÉVÈNEMENT
UNE RÉUSSITE

Nos partenaires



En collaboration avec



Pour plus d'informations sur
notre prestation et nos offres
visitez notre site web

www.luxcongress.lu





World Economic Forum

The Global Information Technology Report 2014: Luxembourg ranks 11th

The yearly Global Information Technology report published by the World Economic Forum (WEF) provides a comprehensive assessment of the performances of 148 countries in integrating Information and Communication Technologies (ICTs) into their economic systems. The report ranks the evaluated countries according to the so-called Networked Readiness Index (NRI). In a post-crisis constant search for new growth factors, ICT is among the key sources of significant economic and social progress, for both advanced and emerging economies.

■ **Table 1: The Global Information Technology 2014 ranking**

Rank 2014 / 148	Country	Value / 7	2013 Position
1	Finland	6.04	1
2	Singapore	5.97	2
3	Sweden	5.93	3
4	Netherlands	5.79	4
5	Norway	5.70	5
6	Switzerland	5.62	6
7	United States	5.61	9
8	Hong Kong SAR	5.60	14
9	United Kingdom	5.54	7
10	Korea, Rep.	5.54	11
11	Luxembourg	5.53	16
12	Germany	5.50	13
13	Denmark	5.50	8
14	Taiwan, China	5.47	10

The NRI ranking itself places Finland first, for the second time in a row, followed by Singapore in the second position, and Sweden in the third. Luxembourg ranks 11th with a score of 5.3, slightly behind South-Korea ranking 10th with a score of 5.54, and ahead of Germany which ranks 12th, with a score of 5.50. This is a significant 5 places gain for Luxembourg, compared to the 2013 edition of the report. It is interesting to note that out of the 15 first spots of the NRI ranking, 9 are taken by European countries, while 4 are taken by Asian economies (the four Asian tigers: Singapore, Hong-Kong, South-Korea and Taiwan), by the United States and one by the Middle-East (Israel).

The NRI ranking implies that the leading European economies are performing particularly well in networks and information technologies. Luxembourg's two neighbours, France and Belgium trail however behind, with France at the 25th position, obtaining a score of 5.09; and Belgium ranking 27th with a score of 5.06. Within the BENELUX region, Netherlands registers the best performance, ranking 4th worldwide with a score of 5.79.

The rapid climb of Luxembourg within the ranking can be explained by reading into the details of the Networked Readiness Index (NRI) which is itself composed by four constitutive subindexes: (1) Environment, (2) Readiness, (3) Usage and (4) Impact. Luxembourg scores particularly well in the Usage subindex, which assesses the individual, business and governmental usage of ICT (8th position, score of 5.7), the country also registers a strong performance at the Environment subindex (11th position, with a score of 5.3) which is carried by the recognized reliability and stability of the political and regulatory environment in the Grand-Duchy.

According to the WEF, the most important weakness of the ICT integration performances in Luxembourg lies in the affordability of its mobile and landline networks, where the country

■ **Table 2: Overview of Luxembourg's rankings**

	Rank / 148	Score / 7
Networked Readiness Index 2014	11	5.5
Networked Readiness Index 2013 (out of 144 geographies)	16	5.4
A. Environment subindex	11	5.3
1 st pillar: Political and regulatory environment	4	5.7
2 nd pillar: Business and innovation environment	29	4.9
B. Readiness subindex	18	5.9
3 rd pillar: Infrastructure and digital content	17	6.3
4 th pillar: Affordability	56	5.7
5 th pillar: Skills	27	5.7
C. Usage subindex	8	5.7
6 th pillar: Individual usage	5	6.4
7 th pillar: Business usage	13	5.3
8 th pillar: Government usage	10	5.5
D. Impact subindex	15	5.2
9 th pillar: Economic impacts	10	5.2
10 th pillar: Social impacts	19	5.2

* Green = Top performance
Fawn = Good performance, but room for improvement
Red = Low performance, need for improvement

ranks 56th out of the 148 listed countries (4th pillar). Luxembourg also underperforms in its business and innovation environment (2nd pillar, 29th position) as well as in its skills readiness (5th pillar, 27th position) which both reflect issues in training a workforce capable

of supporting and leading sustained progresses and innovations in the field of ICT. The Chamber of Commerce suggests that policymakers should thus define a roadmap tackling these issues in particular.

The entire Global Information Technology report is available on the WEF website: www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalInformationTechnology_Report_2014.pdf

Eurostat

Déficit et dette publique dans l'Union européenne en 2013: le Luxembourg reste bien placé, mais ...

Le déficit public s'est réduit en termes absolus en 2013 par rapport à 2012, tant dans la zone euro (ZE18) que dans l'UE28, tandis que la dette publique a augmenté dans les deux zones. Le ratio du déficit public par rapport au PIB a baissé dans la zone euro, passant de 3,7 % en 2012 à 3,0 % en 2013, ainsi que dans

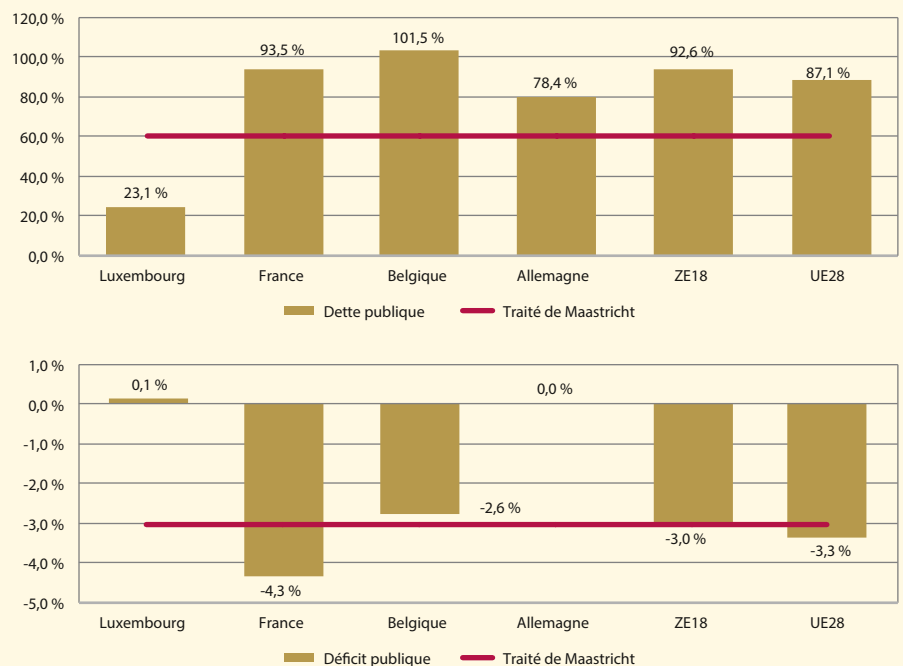
l'UE28, de 3,9 % à 3,3 %. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB a augmenté dans la zone euro, passant de 90,7 % à la fin de l'année 2012 à 92,6 % à la fin de l'année 2013, ainsi que dans l'UE28, de 85,2 % à 87,1 %.

En 2013, le Luxembourg (+0,1 %) est le seul pays de l'UE28 qui a affiché un excédent public. Ici il importe

de rappeler que cet excédent de l'Administration publique, qui regroupe l'Administration centrale, les communes ainsi que l'Administration de la Sécurité sociale, résulte de l'excédent momentané de la sécurité sociale, alors que l'Administration centrale génère un déficit chronique et structurel. L'Allemagne est parve-

nue à une situation proche de l'équilibre, alors que les déficits publics les plus faibles, par rapport au PIB, ont été enregistrés en Estonie (-0,2 %), au Danemark (-0,8 %), en Lettonie (-1,0 %) ainsi qu'en Suède (-1,1 %). Dix Etats membres ont affiché un déficit supérieur à 3 % du PIB: la Slovénie (-14,7 %), la Grèce (-12,7 %), l'Irlande (-7,2 %), l'Espagne (-7,1 %), le Royaume-Uni (-5,8 %), Chypre (-5,4 %), la Croatie et le Portugal (-4,9 % chacun), la France et la Pologne (-4,3 % chacun).

A la fin de l'année 2013, les plus faibles ratios de dette publique par rapport au PIB ont été relevés en Estonie (10,0 %), en Bulgarie (18,9 %), au Luxembourg (23,1 %), en Lettonie (38,1 %), en Roumanie (38,4 %), en Lituanie (39,4 %) et en Suède (40,6 %). Seize Etats membres ont affiché un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB, les plus élevés ayant été enregistrés en Grèce (175,1 %), en Italie (132,6 %), au Portugal (129,0 %), en Irlande (123,7 %), à Chypre (111,7 %) ainsi qu'en Belgique (101,5 %).



Source : Eurostat

En 2013, les dépenses publiques dans la zone euro ont représenté 49,8 % du PIB et les recettes publiques 46,8 %. Dans l'UE28, elles ont été respectivement de 49,1 % et 45,7 % du PIB. Dans

les deux zones, le ratio des dépenses publiques a diminué tandis que celui des recettes publiques a augmenté entre 2012 et 2013.

15^e actualisation du Programme de stabilité et de croissance

Finances publiques: des pistes intéressantes mais qui restent à affiner

Dans le cadre de la période de coordination des politiques économiques et budgétaires des Etats membres (semestre européen), le Gouvernement luxembourgeois a présenté le 25 avril son «programme de stabilité et de croissance» (PSC). Ce document livre, sur la base d'un ensemble d'hypothèses concernant la politique budgétaire envisagée, la trajectoire des finances publiques pour la période 2014-2018.

Projections macroéconomiques

La croissance économique s'élèverait à 3,2 % en 2014, 3,2 % en 2015, et à 3,6 % en moyenne entre 2016 et 2018. Il s'agit en réalité d'une croissance qui revient de façon spontanée (hypothèse

technique de fermeture de l'écart de production et amélioration de la situation conjoncturelle en zone euro) et non pas d'une amélioration de la situation économique qui serait consécutive à un train de réformes destinées à augmenter la croissance potentielle.

Le chômage commencerait à baisser légèrement qu'à partir de 2016 pour atteindre 6,6 % en 2018 malgré un taux de création d'emplois proche de 2,5 % en moyenne entre 2014 et 2018. Après un pic à 2,7 % en 2015 (notamment avec effet induit par la hausse de la TVA), l'inflation tournerait autour de 2 % par an jusqu'en 2018. En matière d'indexation, l'échéancier à moyen terme des tranches serait février 2015, janvier 2016, et avril 2017.

La situation des finances publiques

S'agissant des finances publiques, «à politique inchangée», on se retrouverait dans la configuration représentée par le tableau 1.

En accord avec les textes européens (six pack, Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), le Gouvernement s'engage à se conformer à son objectif budgétaire à moyen (OMT), soit un solde structurel positif de 0,5 % du PIB; pour ce faire il prendra des mesures de consolidation, axées principalement sur des économies; économies sur lesquelles planchent en ce moment une vingtaine de groupes de travail interministériels.

Selon les calculs du PSC, qui sont soumis à révision car le solde structu-

■ **Tableau 1: Situation des finances publiques à politique inchangée (2015-2018)**

SOLDE NOMINAL	2015		2016		2017		2018	
	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB
1. Administration publique	-815	-1,6	-513	-0,9	-353	-0,6	-85	-0,1
2. Administration centrale	-1.567	-3	-1.375	-2,5	-1.287	-2,2	-1.118	-1,8
3. Administrations locales	74	0,1	110	0,2	111	0,2	148	0,2
4. Sécurité sociale	678	1,3	752	1,4	822	1,4	885	1,4
5. SOLDE STRUCTUREL		-0,8		-0,7		-0,1		-1,2
6. DETTE PUBLIQUE	12.844	25	14.144	25,8	15.344	26,6	16.344	26,6

■ **Tableau 2: Trajectoire de consolidation budgétaire envisagée (en mio EUR)**

	2015	2016	2017	2018
Mesure TVA à partir de 2015	300	310	320	340
Mesures additionnelles à partir de 2015	200	200	200	200
Mesures additionnelles à partir de 2016		145	145	145
Mesures additionnelles à partir de 2017			165	165
Mesures additionnelles à partir de 2018				190
TOTAL	500	655	830	1,040

■ **Tableau 3: Evolution des finances publiques après prise en compte de la consolidation budgétaire**

SOLDE NOMINAL	2015		2016		2017		2018	
	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB	en mio EUR	en % du PIB
1. Administration publique	-270	-0,5	129	0,2	468	0,8	938	1,6
2. Administration centrale	-1.055	-2	-749	-1,4	-475	-0,8	-89	-0,1
3. Administrations locales	109	0,2	136	0,2	137	0,2	178	0,3
4. Sécurité sociale	676	1,3	742	1,3	806	1,4	849	1,4
5. SOLDE STRUCTUREL		0,2		0,5		0,5		0,6
6. DETTE PUBLIQUE	12.399	24	13.148	23,9	13.623	23,5	13.712	22,2

rel est par essence fuyant, le besoin de consolidation à horizon 2018 pour se conformer à l'OMT est de 1,04 mia EUR soit 1,7 % du PIB.

Afin d'atteindre le solde structurel susmentionné, le Gouvernement table sur la trajectoire de consolidation, faite de mesures structurelles (et non ponctuelles) représentées dans le tableau 2.

Selon le PSC, si la totalité de la consolidation (hors de la TVA) portait sur des économies, la dépense publique augmenterait quand même de 4,3 % par an (son rythme de progression naturelle étant 4,8 %). Il y aurait donc un ralentissement, et non un recul de la dépense publique.

Après mise en œuvre de la consolidation budgétaire envisagée, les finances publiques luxembourgeoises respecteraient les règles européennes en termes

de déficit structurel à partir de 2016 (voir tableau 3).

En plus de la consolidation budgétaire envisagée, le PSC confirme que l'architecture budgétaire sera profondément révisée à partir du budget 2015, conformément à la «révolution copernicienne» annoncée par le ministre des Finances.

Les pistes considérées pour la nouvelle architecture budgétaire notamment:

- l'introduction d'un budget par objectifs: des objectifs seront fixés pour chaque ministère qui permettront aux citoyens de savoir non seulement quelles sont les dépenses prévues, mais également dans quel but les dépenses sont réalisées;
- une simplification de l'architecture budgétaire par une réduction du nombre d'articles budgétaires;

- une réforme des règles comptables, afin de renforcer l'efficacité des dépenses publiques;
- la fixation d'un plafond pour les dépenses agrégées au niveau de l'administration centrale;
- une meilleure prise en compte des dépenses d'exploitation et de fonctionnement futures de toute décision d'investissement en effectuant des analyses systématiques de sensibilité mesurant l'impact sur le budget des déviations par rapport aux hypothèses clés;
- l'introduction d'une approche de «zero base budgeting» qui intègre la remise en question de chaque dépense et article budgétaire;
- introduction d'une discipline annuelle consistant en une baisse

- des dépenses (hors investissements) par ministère par un certain pourcentage que le Gouvernement fixera chaque année et l'introduction d'une norme de croissance des dépenses inférieure à la croissance des recettes;
- renforcement significative de l'information financière, l'audit interne et l'évaluation de la dépense;

- l'analyse des domaines de l'Etat et de son parc immobilier afin d'identifier des pistes pour une utilisation plus efficace et une meilleure valorisation;
- intégration plus efficace du financement des communes et du secteur conventionné dans le processus budgétaire à travers un «pacte de stabilité interne» entre l'Etat, les com-

munes, les institutions publiques et le secteur conventionné.

Ce PSC, un peu à l'image du projet de loi concernant le budget de l'Etat en 2014, est un PSC de transition en ce qu'il évoque des pistes intéressantes (ralentissement à venir de la dépense publique, consolidation budgétaire), hélas sans les détailler suffisamment. ■

La publication peut être consultée dans son intégralité sur le site:

www.gouvernement.lu/3673038/psc2014.pdf

Bertelsmann Stiftung: Sustainable Governance Indicators Survey 2014

Luxembourg among the top 10 in Policy Performance and Governance

Effective governance has never been as crucial as today. In a world that is mainly characterised by the fast pace of globalisation, leadership skills have become a major element of success. Bertelsmann Stiftung's **Sustainable Governance Indicators (SGI)** examine governance and policymaking in the 34 states of the OECD and all 28 members of the European Union, on the basis of a customised set of indicators, in order to evaluate each country's need for and ability to carry out reforms. The set of instruments is built on three pillars – the **Policy Performance Index**, the

Democracy Index and the Governance Index.

Luxembourg has delivered an overall satisfying performance, receiving higher rankings than its neighbour countries France and Belgium in all three categories. However, Germany ranks better in two categories and comparing this year's performance with the results of the preceding SGI survey in 2011, it becomes apparent that Luxembourg's score has been subject to a minor loss in two categories.

This applies for the **Policy Performance Index**, which is subdivided into economic, social and environmen-

tal policies. In spite of an overall loss of 0.08 points, Luxembourg is still ranked 8th out of 41. As for economic policies, the survey points out the increase of the public debt and deficits, as well as the negative impact of the new EU tax and banking-secrecy laws on the country's e-commerce and banking sector. Nevertheless, Luxembourg takes the 8th place and is praised for its relatively moderate unemployment and tax increase. This evaluation is however to be treated with caution, given a youth unemployment rate of 19.9 % in 2013 and the structural nature of unemployment in Luxembourg: even though new jobs are being created, the unemployment rate keeps rising.

Regarding social policies, the survey considers Luxembourg's generous social safety net, its comprehensive welfare state, investment in child care and development funding favourable and places it 6th. At the same time, the study challenges the country for expansive child benefits and parental-leave policies, high insurance costs, unsustainable pension benefits and unsatisfying integration efforts.

With respect to environmental policies, the survey finds on the one hand that public transportation, biodiversity

■ **Table 1: Policy Performance**

Rank / 41	Score / 10	Difference to SGI 2011	Country
1	7.95	-0.05	Sweden
2	7.69	-0.01	Norway
3	7.63	0.27	Switzerland
4	7.56	0.03	Finland
5	7.41	0.02	Denmark
6	7.26	0.27	Germany
7	7.21	-	Estonia
8	6.88	-0.08	Luxembourg
14	6.22	0.10	France
15	6.18	0.08	Belgium

and renewable energies have not been targeted sufficiently. Nevertheless, Luxembourg occupies rank 13.

With reference to **Democracy**, the second SGI pillar, examining a country's quality of democratic standards and the rule of law, Luxembourg improves by 0.16 points and holds the 15th rank. This result is mainly due to its strong democratic institutions, well controlled corruption, increased transparency of party financing, high protection of civil rights and political liberties and media freedom. Criticism is mostly directed towards a phenomenon that the study calls a "government culture of secrecy", legal uncertainty caused by ad hoc administrative decisions and overloaded courts.

The last section, **Governance**, assesses the government's skills of delivering sound policies as well as the participatory and oversight competencies of social actors. It is subdivided into Executive Capacity, focusing on the government's steering capacities and core activities such as strategic planning, policy implementation, interministerial coordination, communication processes, and Executive Accountability, i.e. the degree of interaction between a government and other stakeholders in the policymaking process.

Luxembourg's performance in Executive Capacity is satisfying (rank 15). However, the study does not place Luxembourg among the top performers. According to the authors' view, Luxembourg is somewhat hampered in this regard, by slow policy implementation and the complaints filed by municipalities for insufficient central funding.

In terms of Executive Accountability, however, Luxembourg falls into the top ranks internationally (rank 5). Except for discontentment with regards to foreign national's claim to politi-

■ **Table 2: Democracy**

Rank / 41	Score / 10	Difference to SGI 2011	Country
1	9.25	-0.06	Sweden
2	9.10	0.19	Finland
3	9.01	-0.05	Norway
4	8.95	0.23	Denmark
5	8.70	0.08	Switzerland
6	8.64	0.06	Germany
7	8.59	-0.38	New Zealand
8	8.37	0.80	Poland
9	8.37	-0.27	United States
10	8.34	0.02	Ireland
11	8.28	-	Estonia
12	8.12	-	Lithuania
13	8.07	-	Latvia
14	7.83	-0.30	Australia
15	7.77	0.16	Luxembourg
23	7.37	-0.27	Belgium
28	6.93	0.00	France

■ **Table 3: Governance**

Rank / 41	Score / 10	Difference to SGI 2011	Country
1	8.42	-0.16	Sweden
2	8.34	0.24	Finland
3	8.32	-0.12	Norway
4	8.28	0.04	Denmark
5	7.47	-0.12	New Zealand
6	7.39	-0.22	United States
7	7.38	-0.05	Luxembourg
8	7.17	0.14	Germany
20	6.34	0.15	Belgium
27	6.02	-0.10	France

cal participation, the country is given very positive feedback for the adequate resources of parliamentarians, strong formal oversight powers, high-quality policy reporting by the media and internal democracy in political parties.

The evaluation has thus been overall positive and the country has earned top rankings in Policy Performance and Governance. Yet, the report clearly stipulates areas that will need more concern in the near future. ■

The entire SGI report is available on the Bertelsmann Stiftung website:

www.bertelsmann-stiftung.de/cps/rde/xbcr/SID-C44B5F6E-183298E3/bst/xcms_bst_dms_39668_39669_2.pdf

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier. ■

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	3,1 %	1,9 %	-0,2 %	2,1 %	2,7 %
	32,72	33,35	33,29	34,00	34,92
Taux de chômage	5,8 %	5,7 %	6,1 %	6,9 %	7,3 %
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1,8 %	2,9 %	2,5 %	1,7 %	1,9 %
IPCN (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,7 %	1,5 %
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	0,1 %	-0,6 %	0,1 %	0,1 %

Sources: 15^e actualisation du Programme de stabilité et de croissance (PSC) pour la période 2014-2018, 25 avril 2014/Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Labélisez vos produits et services
d'origine luxembourgeoise !



Dans un monde globalisé, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation. Affichez l'origine de votre savoir-faire. Demandez le label Made in Luxembourg !

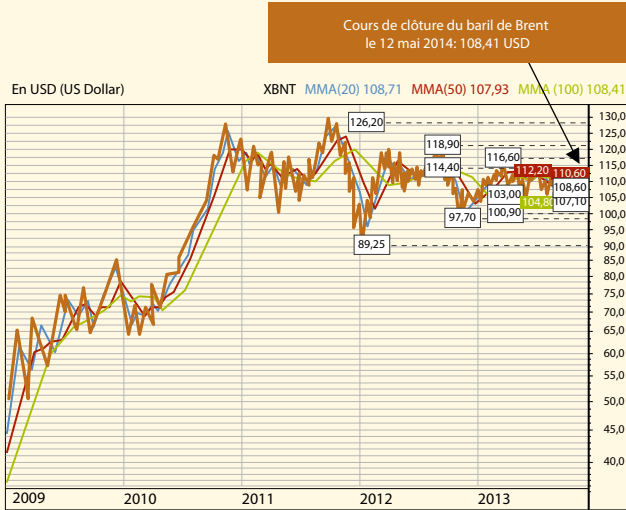
Renseignements : +352 42 39 39 - 310 label@cc.lu www.cc.lu
Une initiative de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers

MADE IN
NOBODY KNOWS



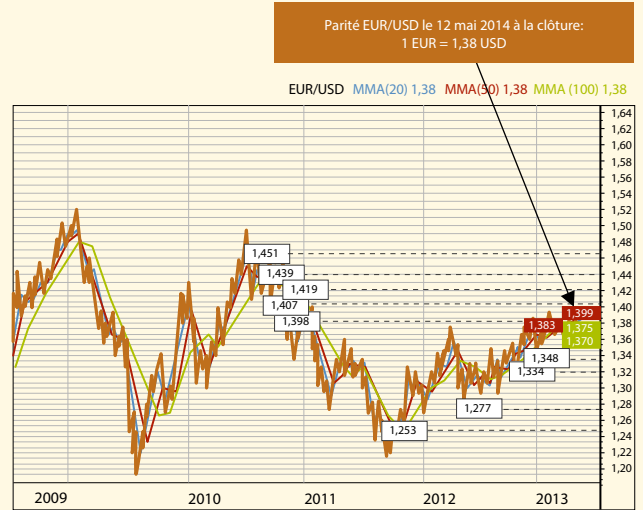
2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



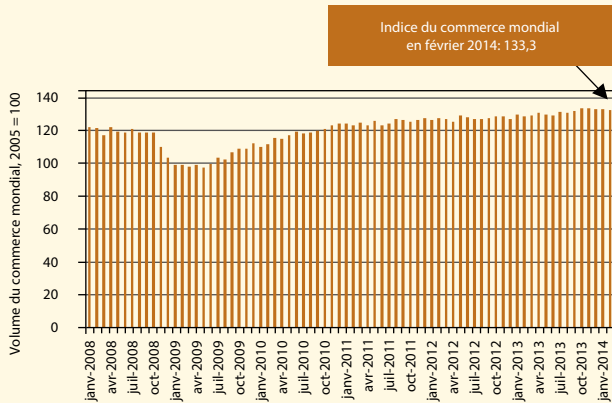
Source : www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



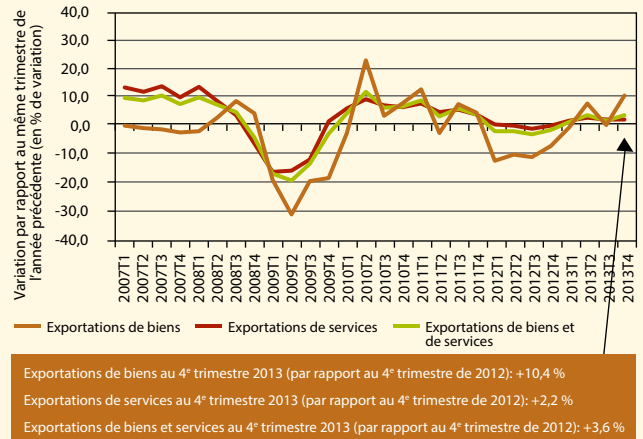
Source : www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



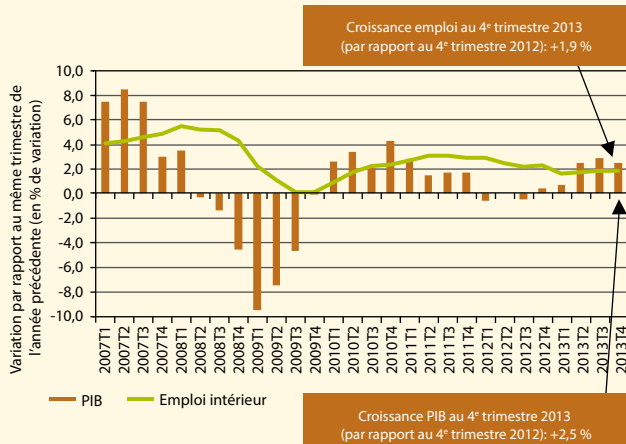
Source : Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



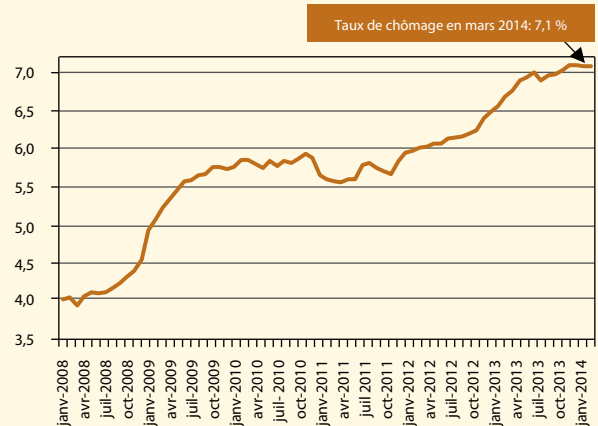
Source : STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



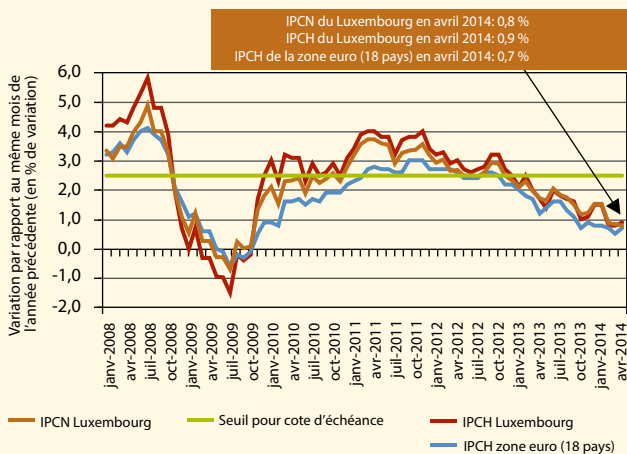
Source : STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict désaisonnalisé)



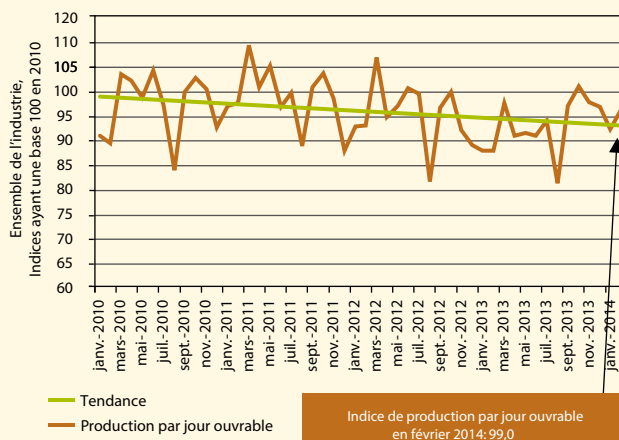
Source : STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



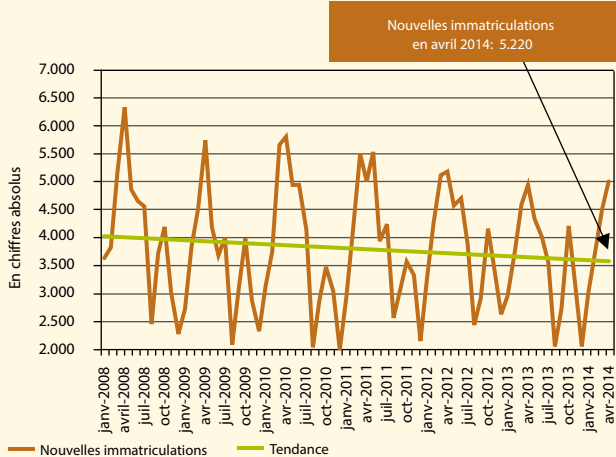
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



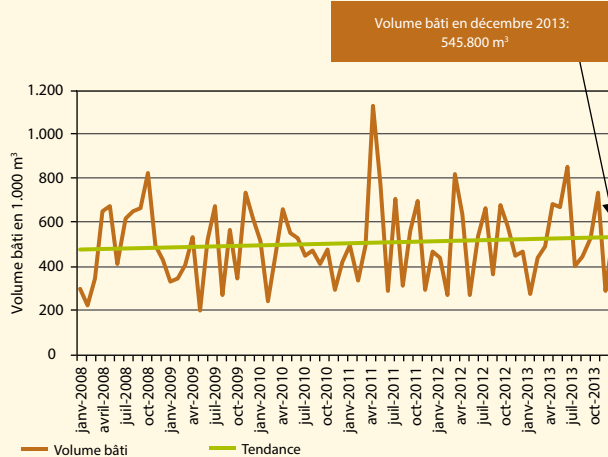
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



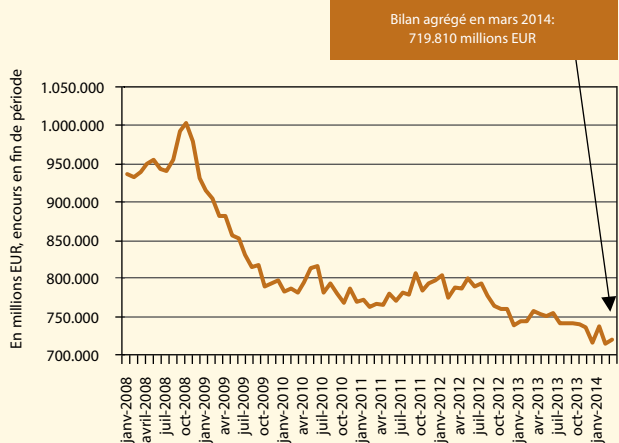
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



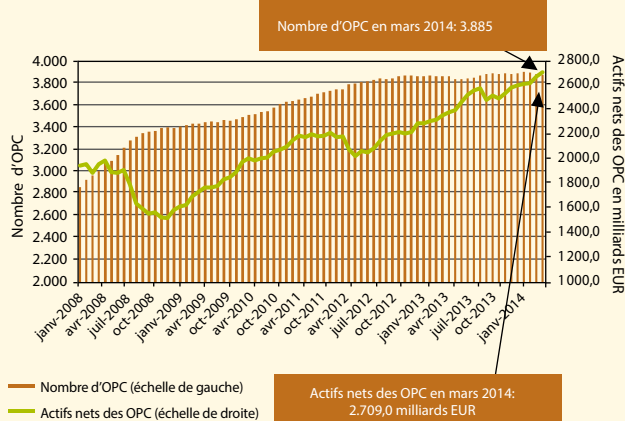
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : BCL

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Alex Nick

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Monsieur Alex Nick a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur sidérurgique

Depuis mi-2008, la sidérurgie européenne se trouve dans une situation de crise. Beaucoup de secteurs consommateurs d'acier, comme par exemple la construction, restent à des taux d'activité historiquement faibles. Il en résulte une surcapacité importante qui peut monter jusque 50 % dans certains produits. Les perspectives de croissance de l'ordre de 2 à 3 % par an pour les années à venir restent insuffisantes pour éliminer la surcapacité rapidement. Par ailleurs, dans une industrie à haute visibilité comme la sidérurgie, la réduction de capacité par des fermetures est extrêmement coûteuse et se heurte à beaucoup de résistances politiques et sociales.

Dans ce contexte, seules les sociétés les plus compétitives arrivent à s'en sortir. Au niveau du Luxembourg, les entreprises doivent se concentrer sur des niches à haute valeur ajoutée dans lesquelles il est possible d'aspirer à une position de leadership mondial. Par exemple, les palplanches de Belval et les «jumbos» de Differdange sont des produits phares réputés dans le monde entier. Des investissements ciblés pour élargir la gamme et pour améliorer la compétitivité ainsi qu'un effort en R&D soutenu sont les éléments-clés de la défense des parts de marchés.

Néanmoins, face à l'émergence de nouveaux concurrents, les entreprises doivent veiller à rester compétitives dans tous les éléments qui constituent le prix de revient. Je cite, dans ce contexte, surtout le coût de la main-d'œuvre qui doit rester sous contrôle, le prix de l'énergie largement influencé par des décisions politiques et les coûts logistiques.

La sidérurgie ne sera sûrement pas le secteur de croissance de l'économie luxembourgeoise, mais, par contre, je suis convaincu qu'il sera encore et pendant longtemps un des piliers de notre économie.



Alex Nick, CEO ArcelorMittal
Europe Long Products BD North

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	3
Taux de chômage	2	3
Emploi total intérieur	3	3
Inflation	3	4

■ **Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste et directeur général de la Chambre de Commerce**



Outre l'arrivée des hirondelles, ce printemps 2014 apporte sa moisson de prévisions économiques émanant de la Commission européenne, du FMI, de l'OCDE, ainsi que l'actualisation du Programme de Stabilité et Croissance (PSC). Par conséquent, les données à analyser ne manquent pas. Bien que les chiffres varient selon les publications, reflet des différents degrés d'optimisme – plus prononcé du côté luxembourgeois que du côté des autorités européennes notamment – et des hypothèses techniques retenues, de grands messages communs ressortent.

S'agissant de **la croissance** en 2014 et 2015, celle du Grand-Duché devrait être supérieure à la moyenne européenne grâce notamment à un secteur financier et des services vigoureux et porteur. Rappelons toutefois que les échanges de services financiers avaient baissé de 4 % sur un trimestre fin 2013. Ainsi, faut-il rester vigilant quant à la vigueur de la reprise annoncée dans ce contexte. Les secteurs de la construction et de l'industrie retrouveraient un certain dynamisme, tendance corroborée par les enquêtes d'opinions menées auprès des chefs d'entreprises. Les études retiennent, par ailleurs, unanimement que la reprise sera avant tout technique, et ce, après un trou d'air économique, c'est-à-dire une période inédite sans croissance.

L'embellie attendue est par ailleurs entourée de risques baissiers.

Selon la Commission européenne, **la création d'emploi** s'avère robuste, mais **le chômage** luxembourgeois poursuit sa hausse.

L'inflation, quant à elle, devrait accélérer significativement en 2015 suite à la hausse prévue de la TVA, et rester largement supérieure à celle de nos voisins, qui sont, faut-il le rappeler, nos principaux partenaires commerciaux.

Le déficit de l'Etat augmentera à nouveau suite à une chute des revenus issus du commerce électronique qui avaient jusqu'à présent, selon l'avis même de la Commission, «*compensés les dérapages des dépenses publiques*».

Pour 2014, un solde budgétaire légèrement déficitaire est anticipé¹, avec des dépenses de 12,3 milliards EUR et des recettes de 12,1 milliards EUR. D'ici fin 2014, le déficit de l'Administration de l'Etat devrait se chiffrer à 545 millions EUR².

S'ajoutera, dès 2015, la mise en place d'**un échange d'informations bancaires**. Ces trois bouleversements de l'ordre établi joueront les perturbateurs et l'économie devra, à nouveau, faire preuve d'une grande résilience. Sa capacité à s'adapter aux changements déterminera son avenir.

¹ Situation financière présentée par le ministre des Finances aux députés des Commissions des Finances et du Budget et du Contrôle de l'exécution budgétaire.

² Entre janvier et avril 2014, les recettes brutes de l'Etat ont augmenté de 284,4 millions EUR (+7,1 %) par rapport à la même période de l'année 2013 et les administrations fiscales et la Trésorerie ont perçu des recettes brutes de 4.279,5 millions EUR. Les chiffres relatifs aux dépenses n'ont pas encore été dévoilés.



ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. **ET VOUS ?**

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) crée de la **valeur pour votre entreprise et pour la société.**

Saisissez l'opportunité d'une démarche RSE pour votre entreprise, valorisez vos initiatives, améliorez vos performances, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour obtenir le label ESR. L'INDR vous guide dans l'évolution de vos engagements responsables.

**Pour devenir acteur du changement, consultez gratuitement
le nouveau **Guide d'évaluation ESR** sur www.esr.lu**

ÉDUCATION ▶

Comprenez les bienfaits
de la RSE

ÉVALUATION ▶

Testez la responsabilité
de votre entreprise

ENGAGEMENT ▶

Affirmez votre
engagement RSE

LABEL **ESR**

Confirmez votre responsabilité
et valorisez votre entreprise

Le Guide d'évaluation ESR a été développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux en matière de RSE, les experts agréés de l'INDR et les membres de l'UEL suivants :



Cluster for Logistics Luxembourg

Deux plateformes pour l'Europe



Charles Gosselin (4^e en partant de la gauche), Cluster Manager *ad interim* du Cluster for Logistics, a participé à la visite d'Etat en Pologne où les nouveaux contacts s'annoncent prometteurs

La Visite d'Etat du 6 au 9 mai en Pologne menée par le Grand-Duc Henri a identifié des nouvelles opportunités d'affaires, notamment au niveau de la logistique. Les stratégies au niveau logistique sont similaires: le Luxembourg veut devenir une porte d'entrée pour l'Europe de l'Ouest, tandis que la Pologne se voit comme le centre de l'Europe de l'Est. Lier Bettembourg, Poznan et Varsovie permettrait aux deux pays de décupler leur champ d'action et leur potentiel. Le transport multimodal notamment a séduit certaines associations de transport polonaises. Le Cluster for Logistics a participé à la visite et les nouveaux contacts s'annoncent prometteurs.

La visite d'Etat a contribué à renforcer davantage les liens bilatéraux et commerciaux. Les entrepreneurs et médias polonais considèrent également la liaison entre le Luxembourg et la Pologne comme stratégiquement importante. Et les deux pays vont en profiter. Pour le président polonais, Bronisław Komorowski, une «bonne affaire» est une affaire où les deux partenaires sont satisfaits.

Le Luxembourg n'est pas inconnu du monde des affaires polonais puisque notre pays est un des premiers investisseurs directs, via des fonds d'investissements notamment. A côté des intérêts financiers, le Luxembourg peut devenir une plateforme de choix pour les entreprises polonaises, surtout au niveau du transport multimodal. Et le potentiel est là. Comme le Luxembourg, la Pologne continue de croître: en 2014 et 2015, le PIB polonais devrait augmenter de plus de 3,0 %.

Lors du «Business and Financial Forum» à Varsovie, qui accueillait quelques centaines de visiteurs, le Grand-

Duc Henri a insisté sur l'importance de la diversification luxembourgeoise. Il a souligné qu'en matière de logistique, la Pologne et le Luxembourg sont des partenaires idéaux pour relier l'Est avec l'Ouest. Les activités entre les deux pays peuvent encore être améliorées, a précisé de son côté le ministre de l'Economie, Etienne Schneider. Il a rappelé que le secteur logistique était capable de générer également des emplois pour les travailleurs moins qualifiés.

Un atelier dédié à la logistique

Une délégation d'experts en logistique s'est rendue à la mission économique organisée par la Chambre de Commerce. Le Cluster for Logistics a animé un atelier dédié à la logistique regroupant des entrepreneurs luxembourgeois et polonais. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et président du Cluster for Logistics, a présenté le marché luxembourgeois. Des spécialistes luxembourgeois et polonais ont débattu de l'intérêt du sujet qui a attiré plus de 100 visiteurs et de nombreux contacts entre Luxembourgeois et Polonais ont été noués.

Si beaucoup d'acteurs logistiques européens favorisent le camion pour des raisons de coût et de flexibilité, ce constat est encore plus vrai pour la Pologne. Le pays est le plus important pourvoyeur de services de transports routier transfrontaliers, que ce soit pour des pays tiers que pour des activités de cabotage. L'accession à l'Union européenne de la Pologne en 2004 a fortement boosté les activités dans ce domaine.

Le nombre de compagnies de transport a augmenté de façon spectaculaire en une décennie, passant de 8.700

sociétés en 2002 à 26.600 en 2012. En dix ans, le chiffre des véhicules utilisés par ces compagnies est passé de 32.000 à 144.000 unités. En même temps, le gouvernement a procédé à une modernisation des infrastructures routières qui n'est pas encore achevée. Le réseau autoroutier comprend actuellement 1.500 km et devrait encore plus que doubler dans les années à venir. Au niveau du rail, des progrès ont été également faits.

Nouvelle stratégie multimodale

Faisant face à une concurrence et des coûts accrus, un grand nombre d'entreprises revoit actuellement ses activités, se défaisant de l'accolade de transporteur en développant des activités de logisticien. Cette approche vise le développement de services qui visent plus loin que le simple transport de biens et correspond au développement d'un marché européen de plus en plus professionnel. Cela implique aussi la recherche de modes de transport plus économiques que le seul camion.

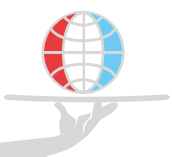
Certains transporteurs considèrent que les deux moyens de transport, rail et route, se font concurrence. Cela est compréhensible, si l'on tient compte du discours politique qui a clamé pendant des années qu'il fallait favoriser le rail à la route. Cette idée est clairement en train

de changer. De nombreuses entreprises de transports et la politique ont compris que les deux moyens de transports sont complémentaires, lorsqu'ils sont utilisés à bon escient. Les entreprises peuvent considérablement réduire leurs émissions de CO₂ tout en faisant face à la hausse des coûts salariaux des chauffeurs, à la hausse des prix du carburant et des péages, ou encore à l'interdiction de conduite pendant les jours fériés.

Mais il est impératif de présenter clairement les caractéristiques du transport multimodal, qui permet des gains de coûts et de temps sur des trajets plus longs. Des témoins polonais ont souligné qu'une première tentative de transport multimodal, où le camion entier ainsi que le chauffeur était mis sur un train, avait échoué, renforçant encore les ressentiments. Le ferroutage des seules semi-remorques a entretemps séduit les associations de transport polonaises. Selon elles, le transport multimodal représente l'avenir et à court-terme le transport devrait devenir multimodal pour les transports sur de longues distances.

Même s'il existe encore des défis à relever, la volonté de changer est bien là, assurent les représentants des associations de transports.

Luxembourg : when location matters



Global logistics. Tailor-made solutions.



www.clusterforlogistics.lu



www.cluster-maritime.lu



Chronique juridique

La vente de porte-à-porte désormais autorisée au Grand-Duché de Luxembourg

La loi du 2 avril 2014 portant principalement modification du Code de la consommation et abrogation de la loi modifiée du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commandes (Mem. A n°64 du 22 avril 2014) est entrée en vigueur le 26 avril 2014. Cette nouvelle loi procède à la transposition de la directive 2011/83/UE du Parlement européen et du Conseil relative aux droits des consommateurs et opère une modification importante en matière de pratiques commerciales puisqu'elle met fin à l'interdiction au Grand-Duché de Luxembourg de la vente de porte-à-porte, autrement appelée colportage.

En effet, la loi du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commandes interdisait tout démarchage à domicile des consommateurs.

Afin de mettre sa législation nationale en conformité avec le droit communautaire, le Grand-Duché de Luxembourg s'est vu obligé de renoncer à l'interdiction de la vente de porte-

à-porte. Ainsi, désormais, tout professionnel pourra valablement conclure, en dehors de tout établissement commercial, un contrat avec un consommateur suite au démarchage de ce dernier à son domicile.

Néanmoins, cette libéralisation du colportage se voit accompagnée d'un renforcement des droits des consommateurs et des obligations à charge des professionnels.

I) Les nouvelles obligations à charge des professionnels en matière de vente hors établissements.

La loi du 2 avril 2014 a instauré à charge des professionnels de nouvelles obligations d'information en cas de vente à distance ou hors-établissement.

On entend par vente hors établissement tout contrat entre un professionnel et un consommateur: (i) conclu en la présence physique simultanée des deux

parties dans un lieu qui n'est pas l'établissement commercial du professionnel, ou (ii) ayant fait l'objet d'une offre du consommateur dans les mêmes circonstances, ou (iii) conclu dans l'établissement commercial du professionnel ou au moyen d'une technique de communication à distance immédiatement après que le consommateur ait été sollicité personnellement et individuellement dans un lieu qui n'est pas l'établissement commercial du professionnel, ou bien encore (iv) conclu pendant une excursion organisée par le professionnel ayant pour but ou pour effet de promouvoir et de vendre des biens ou des services au consommateur¹.

La vente de porte-à-porte, en ce qu'elle se conclut généralement au domicile du consommateur démarché, constitue par conséquent une vente hors-établissement.

Les professionnels désirant pratiquer le colportage devront ainsi se soumettre aux nouvelles obligations imposées aux professionnels en matière de vente hors-établissement.

Ainsi, sous peine de nullité du contrat, le professionnel devra fournir au consommateur un nombre important d'informations précontractuelles concernant entre autres: les principales caractéristiques du bien, l'identité et l'adresse du professionnel, les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement, la date de livraison, le délai et les modalités de rétractation ainsi que le formulaire de rétractation figurant à l'article R.222-2 de la partie réglementaire du Code de la

consommation², ... Ces informations devront impérativement être fournies au consommateur avant la conclusion du contrat sous une forme claire et compréhensible sur support papier ou, en cas d'accord de ce dernier, sur un autre support durable. De même, une copie du contrat signé ou la confirmation du contrat devra également être remise au consommateur sur support papier. Il est à noter que la charge de la preuve du respect de ces obligations d'information en cas de litige incombe expressément au professionnel de sorte qu'il est fortement recommandé à tout professionnel désirant pratiquer la vente hors-établissement, notamment par le biais de la vente de porte-à-porte, de se ménager une preuve du respect de ces obligations. Une telle preuve pourra par exemple être assurée par la signature par le consommateur d'un formulaire reprenant les différentes informations qui lui auront été délivrées par le professionnel.

II) Les nouveaux droits au profit du consommateur en matière de vente hors-établissement.

Parallèlement aux nouvelles obligations introduites à charge des professionnels, et afin de protéger les consommateurs, la loi du 2 avril 2014 prévoit la nullité de plein droit de tout contrat conclu suite à un démarchage à domicile d'un consommateur ayant pourtant manifesté son refus d'être démarché, notamment au moyen d'un autocollant affiché à l'entrée de son domicile.

Les professionnels qui ne respectent pas le refus du consommateur d'être

démarché seront passibles d'une amende de 251 EUR à 120.000 EUR et/ou de la confiscation des biens faisant l'objet du démarchage ainsi que du véhicule ayant servi à les transporter. Le droit de rétractation du consommateur a également été renforcé par la loi du 2 avril 2014, le délai de rétractation du consommateur étant porté de 7 à 14 jours pour les ventes à distance et hors établissement. En outre, dans l'hypothèse où le professionnel omettrait d'informer le consommateur de l'existence et des modalités d'exercice de son droit de rétractation, le délai de rétractation accordé au consommateur se prolongerait pendant douze mois à partir de l'expiration du délai de rétractation initial de 14 jours. Finalement, une fois informé de la décision du consommateur de se rétracter, le professionnel ne dispose que d'un délai de 14 jours pour rembourser au consommateur les paiements d'ores et déjà reçus sous peine de devoir régler des intérêts légaux sur ces sommes.

Il est finalement à noter que le règlement grand-ducal du 2 avril 2014 portant modification de la partie réglementaire du Code de la consommation introduit un nouvel article R.222-1 dans la partie réglementaire du Code de la consommation. Ce nouvel article contient un formulaire d'information standardisé sur le droit de rétractation que les professionnels sont invités à utiliser.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées. ■

¹ Cf. nouvel article L.222-1 du Code de la consommation.

² Cf. nouvel article L.222-6 du Code de la consommation prévoyant au total 20 informations à communiquer au consommateur.

Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce

www.cc.lu/services/publications



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE

www.cc.lu



Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire. Ligne de Luxembourg à Troisvierges/frontière; aménagement d'un point d'arrêt «Pont Rouge» à Luxembourg. (4253ZLY)

Avant-projet de règlement grand-ducal portant approbation de l'avenant 3 au contrat sur le développement, la mise en valeur et l'exploitation de l'Aéroport de Luxembourg, signé le 15 février 2003 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et la Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A., lux-Airport. (4256SMI)

■ Ministère des Finances

Projet de loi prévoyant la procédure applicable à l'échange de renseignements sur demande en matière fiscale et modifiant la loi du 31 mars 2010 portant application des conventions fiscales et prévoyant la procédure applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (4242PMR)

Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 17 juin 1992 portant exécution de l'article 102, alinéa 8 de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (transfert des plus-values). (4243PMR)

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 5 décembre 2007 précisant les conditions d'agrément et d'exercice des entreprises de réassurance. (4257TAN)

■ Ministère de l'Environnement

Projet de loi

- concernant certaines modalités d'application et la sanction du règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides,
- abrogeant la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides.

Projet de règlement grand-ducal déterminant les redevances de traitement en matière de produits biocides.

Projet de règlement grand-ducal déterminant les catégories d'utilisateurs de produits biocides. (4254SMI)

■ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de loi portant financement du Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law. (4244CCH)

■ Ministère de l'Economie

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 24 décembre 1990 concernant l'exécution de l'article 24 de la loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois. (4238SMI)

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 15 décembre 2010 relative à la sécurité des jouets. (4255SMI)

■ Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Projet de loi portant modification du Code du Travail et portant introduction d'un paquet de mesures en matière de politique des âges. (4245SBE)

Projet de règlement grand-ducal modifiant les annexes de la loi modifiée du 3 août 2005 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. (4246SMI)

Convention collective du 28 mars 2014 applicable aux travailleurs intérimaires des entreprises de travail intérimaire. (4249SBE)

Protocole d'accord en vue d'un avenant à la convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (en abrégé CCT SAS). (4250SBE)

Convention collective de travail pour les salariés des pharmacies ouvertes au public. (4251SBE)

Convention collective du 28 mars 2014 applicable aux salariés permanents des entreprises de travail intérimaire. (4252SBE)

■ Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2014/2015 des formations aux métiers et professions qui sont organisés suivant les dispositions ayant trait à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. (4240TRO)

Projet de règlement grand-ducal

- déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle;
- fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social. (4241TRO)

Projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires techniques du régime technique et du régime de formation de technicien – ancien régime. (4248TRO)

■ Ministère de l'Intérieur

Projet de loi portant modification de la loi du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques. (4247SBE)

Le nouveau règlement du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce

Une raison supplémentaire de penser à l'arbitrage pour les litiges commerciaux

Afin de favoriser le recours à l'arbitrage en mettant à disposition de tous les acteurs économiques nationaux et internationaux une procédure souple et rapide permettant de résoudre les litiges de manière définitive, la Chambre de Commerce a adopté un nouveau Règlement d'Arbitrage.

L'arbitrage est un mode alternatif de résolution des litiges, dans lequel au lieu de saisir les juridictions étatiques, les parties décident d'un commun accord de confier le règlement de leur différend à un ou plusieurs arbitres indépendants et impartiaux désignés en principe par elles. Au terme d'une procédure dans laquelle chaque partie

aura pu faire valoir son point de vue, l'arbitre rendra une décision, appelée sentence arbitrale, qui liera définitivement les parties et mettra un terme au litige les opposant.

S'il connaît un véritable essor à l'international, l'arbitrage demeure pourtant assez peu connu des acteurs économiques nationaux.

Or, l'arbitrage s'avère être une alternative particulièrement intéressante dans le cadre de litiges commerciaux en raison d'un certain nombre d'avantages par rapport à une procédure judiciaire classique:

- 1) rapidité de la procédure d'arbitrage alors qu'un délai maximal est impartie au tribunal arbitral pour rendre sa sentence (6 mois dans le cadre du nouveau règlement du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce),
- 2) professionnalisme et compétence des arbitres désignés qui peuvent être non seulement des avocats, mais également des experts ou techniciens reconnus dans la matière objet du litige,
- 3) caractère confidentiel de l'arbitrage, évitant les écueils du caractère public des audiences des juridictions judiciaires et permettant ainsi de préserver le secret des affaires et la réputation des parties,
- 4) sécurité juridique de l'arbitrage alors que les sentences arbitrales, qui constituent de véritables décisions, peuvent être aisément exécutées à l'étranger grâce à la convention de New York du 10 juin 1958 pour la reconnaissance de l'exécution des sentences arbitrales étrangères qui a été ratifiée par la majorité des Etats,
- 5) caractère conventionnel de l'arbitrage qui permet aux parties de déterminer le droit applicable à leurs obligations,

- 6) possibilité, en cas d'accord des parties, que l'arbitre statue comme «amiable compositeur», c'est-à-dire que l'arbitre puisse s'écarter des règles de droit liant les juges pour pouvoir statuer en équité.

Consciente de l'intérêt de cette procédure, la Chambre de Commerce a, dès 1987, créé le Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce afin d'offrir aux acteurs économiques une alternative aux règlements judiciaires des litiges qui s'avèrent souvent trop longs, coûteux et peu adaptés à la technicité et à la complexité du monde des affaires.

La Chambre de Commerce a ainsi entrepris de moderniser son Règlement d'Arbitrage afin de l'adapter aux nouvelles technologies de communication (e-mail, etc.). Elle a ensuite introduit de nouvelles dispositions pour clarifier certains points qui suscitent parfois des difficultés pratiques, telles que le remplacement d'arbitres en cas de récusation, les nouvelles demandes après la signature de l'acte de mission, pour ne citer que celles-ci. La Chambre de Commerce a aussi amélioré le cadre procédural afin d'assurer une plus grande prévisibilité aux parties. Cet aspect comprend l'introduction d'un calendrier de procédure, du principe de la clôture des débats et de l'annonce d'une date pour la soumission du projet de sentence.



A noter que la nouvelle version du règlement du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce qui est entrée en vigueur le 1er mars 2014 est directement inspirée par les nouvelles pratiques internationales de la Cour Internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale afin d'offrir aux parties toujours plus de souplesse et de rapidité.

La Chambre de Commerce espère que la modernisation de son Règlement d'Arbitrage pourra dans une certaine mesure contribuer au développement de l'arbitrage, ce dernier constituant à ses yeux un atout supplémentaire de la place parmi les critères de choix des entreprises pour la localisation de leurs activités. ■

Le nouveau règlement du Centre d'arbitrage est consultable
à l'adresse suivante: www.cc.lu/services/avis-legislation/centre-darbitrage/

Les professionnels du secteur de l'assurance au Luxembourg – Les apports de la loi du 12 juillet 2013

Le secteur de l'assurance occupe une place essentielle sur la place financière au Luxembourg. Afin de conforter cette position cruciale sur le marché, tout en anticipant les futures règles de solvabilité édictées au niveau de l'Union européenne, le Luxembourg s'est doté d'une réglementation novatrice et unique en son genre, encadrant l'émergence de nouveaux professionnels du secteur de l'assurance (PSA).

L'adoption à cet égard de la loi du 12 juillet 2013 emporte une évolution majeure du secteur de l'assurance au Luxembourg, à l'instar de celle qu'avait connue le secteur financier voici quelques années.

Il est apparu important d'examiner:

- la portée de cette loi
- l'impact concret de cette loi pour le secteur

Plusieurs spécialistes du secteur de l'assurance ont pris part au présent ouvrage, livrant ainsi la première analyse inédite de la loi du 12 juillet 2013.

Cet ouvrage s'adresse à un large public: juristes d'entreprise et intermédiaires d'assurance, avocats, mais aussi gestionnaires de sinistres. (<http://shop.kluwer.be/shop>) ■



Prévisions économiques

L'UEL fortement inquiète du décrochage inflationniste du Luxembourg



Jean-Jacques Rommes, directeur de l'UEL

Les récentes prévisions économiques de la Commission Européenne, comme d'ailleurs celles de l'OCDE, prédisent au Luxembourg une inflation très supérieure à celle des autres pays de la zone euro. Ainsi, selon la Commission, le

Grand-Duché souffrirait en 2014 d'un taux d'inflation supérieur de 0,6 % par rapport aux autres pays de la monnaie unique. Cette différence s'accroîtrait à 1,2 % en 2015.

En clair, il s'avère dès maintenant que notre économie devra encaisser sur ces deux exercices un différentiel d'inflation – et donc une perte de compétitivité – de 1,8 %. En même temps, le Gouvernement demande aux entreprises d'augmenter les cotisations pour les absences de maladie de 0,5 % en 2015. De surcroît, les entreprises subiront le choc d'une augmentation de TVA de 2 %.

Ces chiffres prouvent que l'analyse du Gouvernement, selon laquelle l'inflation relativement basse permettrait de rétablir le système d'indexation sans dommage pour l'économie est fautive. En réalité, à politique constante, nos entreprises vont continuer à perdre du terrain par rapport à celles des pays voisins.

Il est rappelé ici qu'entre 1999 et 2014, notre différentiel d'inflation était défavorable de 5,5 % par rapport à la zone euro, voire même de 10,2 % (soit

plus de quatre tranches indiciaires) par rapport aux trois pays limitrophes.

L'UEL est fortement inquiète de cette évolution à laquelle elle rend attentive depuis des années et qui a été ignorée autant par le Gouvernement précédent que dans la récente déclaration du Premier ministre sur l'état de la nation. Elle appelle le Gouvernement à prendre conscience de cette dégradation rampante qui est une des raisons profondes de notre chômage. A défaut de regagner les parts de marché perdues pendant les dernières années, les espérances gouvernementales en matière de croissance, de lutte contre le chômage et de rétablissement des finances publiques, publiées dans son Plan de stabilité et de croissance, s'avéreront totalement illusoire.

L'UEL demande à rencontrer d'urgence le ministre de l'Economie pour débattre avec lui des mesures concrètes qui pourraient maintenir la compétitivité de notre économie.

Communiqué par l'UEL ■

Sixième édition de l'Innovation Camp

De l'esprit d'entreprendre chez les jeunes

Le 7 mai dernier, l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg a organisé le 6^e Innovation Camp au Luxembourg en partenariat avec Kaempff-Kohler. Lors d'un Innovation Camp des élèves se rassemblent pendant une journée entière en vue de trouver des idées innovantes et des solutions à un «business challenge» posé par un commanditaire du monde privé. Il s'agit d'une expérience intense pour les jeunes car, en ignorant à l'avance le problème à résoudre, ils doivent proposer une solution au cours d'une seule journée.

Le business challenge pour cette sixième édition était donné par Kaempff-Kohler: Vu l'évolution des habitudes alimentaires et des moyens de communication: Imaginez votre magasin Kaempff-Kohler en 2020, les produits, les façons de consommer, les façons d'acheter, comment associer innovation avec tradition, quelle image Kaempff-Kohler doit représenter, quelles informations/actualités/nouvelles seront importantes, par quels moyens de communication voudrez-vous être touchés?

Face à ce challenge, les 40 élèves inscrits, âgés entre 16 et 19 ans et issus de 12 lycées, ont été répartis en 8 équipes mixtes et disposaient de toute la journée pour préparer leur solution. En fin de journée chaque équipe devait présenter son projet à un jury. Celui-ci a décerné des prix aux 3 meilleures équipes.

Le jury était constitué de: Christian Kaempff, Owner chez Kaempff-Kohler, Marc Rosenfeld, Directeur de Post Telecom, Jacques Linster, administrateur délégué de Coboulux, Luc Maquil, Senior Manager chez KPMG,

Max Weber, Managing Director de Rosport Sources.

Un «Innovation Camp» est un excellent moyen de promouvoir l'éducation entrepreneuriale et de mettre à profit la créativité et le potentiel des jeunes. Cet événement complète la formation scolaire en permettant aux jeunes d'expérimenter la compétition, le travail en équipes et le respect de deadlines tout en laissant libre cours à leur créativité.

L'équipe gagnante de l'Innovation Camp chez Kaempff Kohler était la suivante:

1^{er} prix: Team 7

- Nom des élèves: Jil Schmit, Lycée Technique de Bonnevoie
- Kelly Oliveira, Sainte-Anne,
- Adrien Mazand, Lycée Vauban
- Victoria Rausch, Sportlycée
- Sophie Hansen, Lycée Classique de Diekirch

Un 2^e, 3^e et 4^e prix ont été décernés.



Une quarantaine d'élèves de 12 lycées ont participé au challenge

Fondée en 2005, l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren a pour mission d'encourager la créativité et l'esprit d'entreprise des jeunes et de les initier à la vie professionnelle par le biais de différents projets organisés à chaque niveau de l'enseignement luxembourgeois à

l'aide de volontaires du monde économique. Notons que pendant l'année scolaire 2012/2013, 8.024 jeunes et 202 volontaires ont participé aux 10 programmes proposés par l'A.s.b.l.

Communiqué par l'A.s.b.l. Jonk Entrepreneuren Luxembourg ■

Fedil

Rencontre entre le secrétaire d'Etat Marc Hansen et la Fedil

Le 28 avril 2014, une délégation de la Fedil – Business Federation Luxembourg, conduite par le président de son groupe de travail recherche, développement et innovation (RDI), Yves Elsen, a eu un échange de vues avec Marc Hansen, secrétaire d'Etat à l'Education nationale, à l'Enfance et à la Jeunesse, ainsi qu'à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Les discussions portaient sur les cinq points suivants: 1. Promotion des carrières scientifiques et technologiques et éveil aux sciences; 2. Encourager la collaboration entre les organismes de recherche publics et le secteur privé; 3. Stimuler les partenariats public-privé (PPP) dans le domaine de la Recherche; 4. Quels priorités de recherche pour le Luxembourg et comment améliorer l'efficacité et 5. Améliorer voire renforcer les liens entre les Centres de recherche publics et l'Université du Luxembourg.



Marc Hansen entouré de ses conseillers et des représentants de la Fedil

Après un échange fructueux sur les différents points, les deux parties se sont mis d'accord pour redynamiser le dialogue entre les représentants des entreprises et le ministère de la Recherche

et de l'Enseignement supérieur et pour faire régulièrement le suivi des recommandations de la Fedil.

Communiqué par la Fedil ■



Diarmuid O'Leary – Irish Ambassador to Luxembourg

American Chamber of Commerce in Luxembourg

“If there is any country in the EU that represents the EU model, it is Luxembourg”

In 2010, Diarmuid O'Leary became the Ambassador of Ireland to the Grand Duchy of Luxembourg. Prior to that, he has served as Deputy Director of the Emergency and Recovery Section in Irish Aid and Deputy Head of Mission at the Embassy of Ireland to Switzerland. He has also held posts in Riyadh and Brussels. He will leave Luxembourg in August to start his new mission at the Embassy of Ireland in Tokyo, Japan.

The Luxair flight to Dublin was recently reinstated. Has it helped encouraged business between the two countries?

It's very important that there is this direct air link between our two capital cities. It was missing for a few years, so to have it again is a very important element in the relationship between our two countries. Second, it will open up

possibilities for tourism in both directions. In Ireland's case, this Embassy has been actively promoting our tourism offer, which in fact has become much more competitive, especially since the crisis, and there is better value in Ireland now. From a business perspective, there is a lot of movement of people between Dublin and Luxembourg City, particularly given the number of mul-

tinational companies located in both countries and our strong shared interest in financial services. I believe therefore that there is and will be strong demand for the flight.

Throughout last year, The Gathering Ireland 2013 encouraged the Irish diaspora to return to the country and take part in organized events.

Did this initiative help promote tourism to the extent the government wanted? And are there other initiatives underway?

It was a huge success. It is estimated that about 275,000 extra visitors visited Ireland, an increase of approximately 7.5% from the year prior. That is estimated to be worth about EUR 170 million to the state. Those are the purely economic benefits – but I think the initiative had much more value than that. It started off as a way to encourage our diaspora to return to Ireland, but it kind of blossomed into an invitation to the world. Because of the nature of The Gathering, it also galvanized and motivated small communities all over Ireland to organize events such as music and cultural festivals, clan gatherings, historic or literary lectures, even a festival for red-haired people. In my view it was a very good way of restoring people's confidence at a local level in Ireland. There were 5,000 events during The Gathering, so tourists had both a reason and the opportunity to visit rural areas outside the main urban centers.

Of course, now the question is: how can we follow that? You can't run such an initiative every year, but it might be organized every five, 10 or 20 years. I believe it is good to have something new to offer each year. For 2014, it is the Wild Atlantic Way, a tourist trail extending from Kinsale, County Cork, along our west coast to County Donegal in the north. It's 2,500 km long and fully signposted. You don't have to do it all in one go, either: you can dip in and out of it with your car or even a bike. It's the sort of tourist product which the sophisticated, culturally curious tourists in Europe and Luxembourg will appreciate.

If you could name your top three memories in Luxembourg during your tenure as Ambassador, what would they be?

I've had only positive memories here from the very beginning. For example, it was a very special day for my wife and I when I presented my letters of credence to the Grand Duke in September



2010. He was very charming and gave us a warm welcome. We had a pleasant conversation with him on the relationship between Luxembourg and Ireland, on which he was very well-briefed. One of the topics we discussed was integration. I recall his description of Luxembourg as the *laboratoire* of the EU project – and it was an expression that has stuck with me ever since. The more time I spend here, the more I realize that is indeed the case: if there is any country in the EU that represents the EU model, it is Luxembourg. Another special day was the wedding of Guillaume, Hereditary Grand Duke of Luxembourg, and Countess Stéphanie de Lannoy in October 2012. It was a tremendous privilege for my wife and I to represent Ireland at such an historic occasion for Luxembourg, and happy occasion for the Grand Ducal family. The last twelve months in politics here have also been an exciting time to be here. I feel fortunate as an observer to have seen the changes that have happened and, as is my job, to report on what was happening here. I feel truly privileged to have been present in that time. I feel quite proud also of the launch of the Ireland-Luxembourg Chamber of Commerce in June 2012 and of the fact that Ireland's Deputy Prime Minister (or Tánaiste) gave a keynote speech at the launch event. The

Chamber has found its niche and is making an important contribution to business links between the two countries. I've been happy that AMCHAM and the Irish Chamber have had found many areas of common interest and ways of expressing those interests.

What are your next plans? And will you come back to Luxembourg on occasion?

I'm a career diplomat, so I'm destined to spend at least half of my career overseas! I came here from Ireland and have been here for four years. My next post will be in Tokyo, Japan, so we are very excited about that move. It will be a new challenge and an opportunity to experience something completely different, which is why I like this job so much. At some point, I am sure I will be back in Luxembourg. We have very fond memories of our time in this country and our children have spent more time here than they have in any other place.

Thank you. On behalf of AMCHAM Luxembourg, we wish you the best with your future plans.

*Interview:
Natalie Gerhardstein, AMCHAM
Photos: Stephen Roberts* ■

Interested in joining AMCHAM? Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

EN BREF



Cactus et Häremillen
Nouveau partenariat

Cactus est constamment à la recherche de nouveaux producteurs locaux et régionaux. Soucieux du respect de l'environnement, Cactus privilégie le développement durable en soutenant les entreprises locales, aidant ainsi à créer et maintenir les emplois. Dans son département vins et champagnes, avec plus de 1.000 références en provenance de 23 pays, Cactus accorde une grande importance aux viticulteurs luxembourgeois. Créé en 1988, par la famille Mannes-Kieffer, le domaine viticole Häremillen débute sa collaboration avec Cactus en 1997. Les Grands premiers Crus Riesling, Pinot Blanc, Pinot Gris et Auxerrois ainsi que Elbling et Rivaner, Pinot Noir rosé et Pinot Noir rouge, ainsi qu'un Crémant sont disponibles dans les magasins Cactus.



CFL multimodal
Visite du député européen Georges Bach

Depuis 2009 Georges Bach est député au Parlement européen et membre des Commissions Emploi et Affaires sociales ainsi que Transports et Tourisme. En tant qu'ancien cheminot, le développement du transport ferroviaire lui tient particulièrement à cœur. Dans ce contexte monsieur Bach a rencontré le 7 mai à Bettembourg les responsables du groupe CFL Jeannot Waringer (président du Conseil d'Administration), Marc Wengler (directeur général), Alex Kremer (directeur général honoraire) et Fraenz Benoy (directeur activités fret). Le programme de cette rencontre prévoyait une visite du terminal actuel, de la plateforme de l'autoroute ferroviaire et du chantier du nouveau terminal, qui ouvrira ses portes début 2016 et permettra, entre autres, une extension conséquente du réseau de trains combiné et des activités logistiques autour du rail. De ce fait, le groupe CFL prévoit la création de près de 400 emplois d'ici 2020.



Enovos
Soutien à la lutte contre le cancer

Comme chaque année, le fournisseur d'énergie Enovos soutient le 'Relais pour la Vie' de la Fondation Cancer. Enovos Luxembourg S.A., représenté par Ery Huberty, responsable du service marketing et Danny Manso, responsable du service communication, a remis un chèque de 6.135 EUR à Martine Neyen, directrice de la Fondation Cancer. Ce montant équivaut aux 6.135 km pédalés par les visiteurs (1 km = 1 EUR) sur 12 vélos pendant tout le week-end dédié à la lutte contre le cancer. Les vélos utilisés ont été généreusement mis à disposition par Velocenter Goedert représenté par Frédéric Biltgen. Depuis 9 ans, la Fondation Cancer organise le 'Relais pour la Vie'. Ce grand événement, devenu incontournable au Luxembourg, témoigne de la solidarité de tous envers les patients et s'efforce de briser le tabou du cancer.



e-connect
Reprise des activités VA Webagency

Depuis le 1^{er} avril 2014, l'agence de communication web e-connect a repris les activités de VA Webagency. e-connect assure la continuité et la qualité de tous les services web. De par la complémentarité des compétences, des technologies et des couvertures de marchés de ces 2 acteurs, ce rapprochement permet à l'agence e-connect de poursuivre sa croissance et de renforcer sa compétitivité. En intégrant ce nouveau portefeuille de clients et de produits, e-connect augmente sa capacité de développement et consolide sa performance.

La Brasserie Simon fête ses 200 ans

Seule brasserie luxembourgeoise restée véritablement indépendante depuis sa création en 1824, la brasserie Simon fête 190 années d'existence auxquelles s'ajoute une décennie sous la houlette de Betty Fontaine (photo). Dans le panorama des brasseurs luxembourgeois, la Brasserie Simon est la seule à être restée dans sa forme authentique depuis sa création. Forte de cette singularité et fière de son indépendance, la Brasserie Simon a pu préserver les méthodes anciennes de production privilégiant notamment l'utilisation de cuves de fermentation ouvertes et un temps de fabrication allant jusqu'à 12 semaines. La pression n'est pas la même pour ce petit brasseur que pour une grande industrie soumise aux exigences d'actionnaires avides de croissance forte.



© Brasserie Simon

Depuis son arrivée fin 2003, Betty Fontaine a étoffé la gamme, qui compte désormais 7 bières sous 3 marques différentes (Simon, Ourdaller et Okult). Elle a également introduit un packaging en aluminium pour la Simon Pils et a procédé à une réorganisation générale de l'entreprise, afin de servir au mieux tous les clients de la brasserie et pour pouvoir proposer des prestations personnalisées et qualitatives sans pareille. De plus, de nombreux investissements ont été réalisés afin de moderniser l'outil de production, les derniers en date étant une nouvelle cave de maturation (fermentation) et un tout nouveau hall de stockage de

1.000 m²: plus d'1 million d'EUR rien que pour ces deux projets en 3 ans, le tout en autofinancement.

La Brasserie Simon est également la seule à brasser dans le pays les bières qu'elle commercialise, préférant valoriser le savoir faire national et n'envisageant pas de délocaliser. 95 % du personnel est luxembourgeois, avec une moyenne d'âge de 41 ans et une ancienneté moyenne de 13 ans. Ce n'est donc pas un hasard si c'est la seule brasserie à être Fournisseur de la Cour. Pour fêter dignement son anniversaire, la Brasserie distribue cette année une nouvelle bouteille en aluminium en édition limitée, ornée du lion rouge sur un superbe fond noir, qui la rend particulièrement attractive dans un contexte festif. ■

Infographie

Lancement du magazine 137,5

L'agence de communication Human Made édite le premier numéro d'un magazine entièrement dédié à l'infographie, né de la passion commune de l'équipe de graphistes. L'infographie est une technique qui consiste à utiliser le graphisme et le design pour exprimer des idées simples ou des sujets complexes, un processus ou une synthèse, en repoussant les bar-

rières de la langue. La palette étant infinie. L'agence nourrit le projet de présenter quatre fois par an un recueil varié de représentations visuelles et de graphiques sur des sujets nationaux, internationaux ou de la Grande Région.

Le premier numéro de 137,5 présente, sous forme d'une trentaine d'infographies, des informations sur des sujets aussi variés que l'énergie nucléaire



ou l'historique des crises financières à travers le monde. Il a été confectionné comme un concentré de présentations artistiques tout en intégrant les impératifs du développement durable, le respect de la nature, le tout s'exprimant au travers du choix du papier et la qualité de l'impression. Les pages sont perfor-

mées afin de pouvoir détacher chaque infographie et l'utiliser pour créer, jouer, décorer ... d'ailleurs une page blanche permet aux lecteurs d'y présenter leurs idées visuelles ou graphiques à faire suivre au magazine pour une prochaine édition. A voir ...

www.137p5.com

Nouvelle boutique

Palais des Thés s'installe en ville



Palais des Thés, c'est avant tout une cinquantaine d'amateurs de thé qui décide de créer leur propre entreprise et qui, pour garantir la fraîcheur et la qualité de leurs thés, s'approvisionnent directement sur les lieux de culture. Ainsi, en se rendant directement sur les plantations, ils connaissent

et contrôlent les conditions de travail des cueilleurs, les méthodes agricoles employées, le respect des normes d'hygiène, de sécurité... et peuvent découvrir les meilleurs crus et nouveaux thés aux saveurs rares et délicieuses qu'ils vont ensuite proposer dans leurs boutiques. La 32^e du genre s'est installée à

EN BREF

Russian Club of Luxembourg Remise d'un chèque à SOS Villages d'Enfants Monde

Suite au 3^e Bal Russe organisé en janvier dernier par le Russian Club of Luxembourg, Vsevolod Yampolski, son président, vient de remettre un chèque de 23.500 EUR à Sophie Molitor, directrice de SOS Villages d'Enfants Monde. La remise de chèque s'est déroulée dans les salons de la résidence de l'ambassade de la Fédération de Russie en présence de Mark Lvovich Entin et du Vice-premier ministre Etienne Schneider. Les fonds récoltés seront attribués au centre de soutien familial SOS qui ouvrira ses portes à Pskov en Russie pour accueillir femmes et enfants confrontés à des situations de crise et risquant l'exclusion sociale. Ce nouveau projet social s'inscrit dans le cadre des actions du programme de renforcement des familles lancé en 2008 à Pskov par SOS Russie pour offrir un soutien aux familles émigrées et à celles vivant des situations difficiles.



Sales-Lentz 3 Travel Awards pour le groupe

Lors d'une cérémonie au Cercle Cité, Sales-Lentz a reçu les prix pour le «Social Media of the Year 2013», tandis que Cruisopolis était salué en tant que meilleure «Cruise Travel Agency». Le prix de la soirée, celui du «Man of the Year», a été remporté par Gianni Pietrangelo, nouveau directeur de Travel Pro depuis janvier 2014. Depuis 4 ans, le magazine spécialisé «Travel Magazine» remet des prix pour les meilleures performances dans le secteur touristique au Luxembourg. Cette année, Sales-Lentz a été lauréat du Social Media Award, qui récompense la stratégie et le contenu sur les réseaux sociaux. Aloyse Sales, directeur de l'agence spécialisée en croisières, Cruisopolis, a remporté le prix de la meilleure «Cruise Travel Agency» qui s'appuie sur l'excellence des services et les ventes réalisées. Gianni Pietrangelo, directeur de Travel Pro – American Express, a été récompensé pour les innovations mises en œuvre dans le domaine du business travel et du management touristique.



Aéroport de Luxembourg Les belges plébiscitent l'aéroport de Luxembourg

L'aéroport de Luxembourg arrive en tête d'une enquête de satisfaction menée fin 2013 auprès des passagers de différents aéroports européens et compagnies aériennes, publiée par «Test Achats» ce mois. L'enquête réalisée par six associations de consommateurs en Belgique portait sur la satisfaction globale des passagers. Face à 35 concurrents européens et avec un score de 80 sur 100, l'aéroport de Luxembourg se hisse en tête de ce classement, côte à côte avec l'aéroport de Munich. L'aéroport de Luxembourg obtient également un très bon score dans l'enquête annuelle réalisée par Skytrax pour les World Airport Awards. Celle-ci évalue la satisfaction des passagers à travers le monde, basée sur 39 critères telles que les embarquements, les boutiques, l'enregistrement, etc. Les 12 millions de passagers ont cette année voté pour 410 aéroports mondiaux. Dans la catégorie des aéroports accueillant moins de 5 millions de passagers, le Luxembourg arrive dans le «top 10», au 9^e rang, derrière des aéroports de renom comme Londres City ou encore Durban en Australie.



International Automotive Components (IAC) Nouveau siège social à Luxembourg

Plus spacieux, les nouveaux locaux accueilleront les réunions de l'équipe mondiale de direction, ainsi que les réunions de la direction européenne. De plus, le site hébergera des fonctions centrales de l'entreprise ainsi que de nombreux services administratifs centraux. Avantagusement situé à proximité de l'aéroport international de Luxembourg, le nouveau quartier



EN BREF

général accueillera régulièrement le management global ainsi que diverses manifestations. Luxembourg est un excellent emplacement pour l'administration mondiale des affaires d'IAC, allant de la gestion de ses divers sites de production à celle de sa base de clientèle et son orientation stratégique.



Cargolux
Best Freighter-Only Airline

British trade magazine Air Cargo News has presented Cargolux Airlines International S.A. with its 'Best Freighter-Only Award' during the '31st Cargo Airline of the Year' event on April 26, 2014 at the Lancaster London Hotel. Votes were cast by the readers of Air Cargo News who are drawn from the global freight forwarding industry. 'We feel very honored to receive this award that shows the appreciation and support of the air freight industry for Cargolux, especially in today's challenging economic environment,' said Dirk Reich, Cargolux President and CEO. 'It is comforting to know that our customers recognize our unwavering commitment to quality and appreciate the performance and dedication of our staff. This award proves yet again that Cargolux holds its rightful place as a leading player in the global air cargo industry.' The airline's continuing pursuit of flawless customer service has resulted in a number of industry awards for Cargolux that honor the best performing airlines across the globe. Cargolux has won Air Cargo News' 'Best Freighter-Only Award' for five consecutive years.

Luxembourg-ville, au 6 rue Chimay, depuis quelques mois, où une équipe sympathique et passionnée guide les amateurs de thés dans leur choix et leur expérience de thés soigneusement sélectionnés. Des Grands Grands Crus aux thés parfumés, en passant par les classiques (Grand Yunnan Impérial, Thé des Moines ...) ou les thés déclinés au fil des saisons à découvrir en dégustation à la boutique permettent de varier les plaisirs. Palais des Thés propose également toute une série d'accessoires, tels que des boîtes en métal et porte-étiquettes aimantés, pour limiter l'utilisation des emballages jetables, le client pouvant venir directement à la boutique pour faire remplir ses boîtes à thés, ainsi qu'une collection d'accessoires (théières et boîtes à thés classiques) et une petite épicerie gourmande.



Nouveauté

C'est dans la boîte!



Nouveau venu dans l'univers des repas livrés au bureau, Fresh in Box débarque en ville. Florent Bourgaux et son chef Francisco Perea, tous les deux à la recherche de produits frais et de cuisine saine, ont développé une carte où une place de

choix est faite aux fruits et légumes (plats végétariens et sans gluten) comportant salades, soupes, veloutés, de nombreux délicieux bagels (Bagel Or et Truffe Blanche, au saumon mariné et miel, Italien avec jambon de Parme, tomates confites olivade au parme-

san maison ...), des sandwiches variés, des plats chauds équilibrés et même des petites douceurs (salades de fruits et muffins ...) ainsi qu'une palette de boissons aux noms fantaisistes improbables (Geek Chic, Cougar Puritaine ou Dandy des Bas Fonds ...). Le tout est servi dans une boîte en carton ultra-pratique et écologique, qui coulisse et s'ouvre sur le menu commandé, avec en sus un set de table pour protéger le bureau pendant le repas. Fresh in Box propose également une petite épicerie de produits originaux (Moutarde Or saveur Truffe blanche à l'huile d'olives, délice de tomate & parmesan, Sel rose de l'Himalaya, Sirop saveur pêche & verveine ...) également à la livraison. Parmi les «plus» de Fresh in Box, un système de paiement facilité, avec, entre autres, des cartes prépayées et des «bonus fidélité» et, en perspective, un service de livraisons pour les apéritifs le soir chez les particuliers (verrines, mini-hamburgers etc.).

www.freshinbox.lu

Luxaviation Group intègre London Executive Aviation

Luxaviation, le groupe d'aviation d'affaires luxembourgeois rejoint un objectif décisif dans sa stratégie de croissance avec l'acquisition de l'opérateur anglais London Executive Aviation (LEA) et renforce ainsi sa position parmi les groupes européens les plus importants dans son domaine.

En termes de parts de marché et de taille de flotte, London Executive Aviation est le plus important opérateur de business charter en Grande-Bretagne, un marché qui se positionne parmi les trois plus importants en Europe. Fondée en 1996, LEA opère une flotte très variée de 26 avions allant du 'Beechcraft KingAir 200' turboprop au 'Dassault Falcon 2000LX'. LEA est également le plus important opérateur européen d'avions d'affaires du type Embraer Legacy 600/650, avec une flotte de huit avions. LEA intégrera Luxaviation group et continuera d'être géré par ses décideurs actuels, Messieurs Patrick Margetson-Rushmore et George Galanopoulos.

Grâce à l'acquisition de LEA, le groupe Luxaviation comptera sur l'expérience et le savoir-faire de 470 employés actifs auprès de ses cinq opérateurs locaux: Luxaviation (Luxembourg), Luxaviation Germany (Allemagne), Abelag (Belgique), Unijet (France) et LEA. Le groupe Luxaviation est aussi actif sur les marchés asiatiques qui sont en pleine croissance, et notamment à travers son bureau commercial à Sin-



Signature du contrat (de g. à d.): Patrick Margetson-Rushmore, Patrick Hansen, George Galanopoulos

gapour. Dès à présent le groupe Luxaviation opère une flotte combinée de 90 avions, particulièrement axée sur le marché en pleine expansion des avions d'affaires de grande dimension.

Tout comme la plupart des opérateurs du groupe Luxaviation, LEA préservera son identité, son leadership et son indépendance opérationnelle et bénéficiera en même temps de synergies précieuses au sein du groupe. Des économies d'échelle sont réalisées notamment dans les domaines de l'acquisition du carburant, des contrats d'assurance, des formations et d'autres facteurs de coût importants. En outre, le groupe bénéficiera d'une disponibi-

lité et d'une utilisation plus importante d'avions encore plus diversifiés et d'une expertise humaine inégalée dans tous les domaines opérationnels.

Luxaviation a été conseillée dans cette transaction par Saphir Capital Partners, société de conseil en fusion et acquisition luxembourgeoise. London Executive Aviation a été conseillée par le cabinet d'avocats londonien Speechly Bircham.

Le groupe Luxaviation Group et ses opérateurs respectifs exposeront au «European Business Aviation Convention & Exhibition» (EBACE) à Genève du 20 au 22 mai 2014 (stand 6017). ■



RETHINK INNOVATION
THINK TUDOR

As a leader in applied research in Luxembourg, Tudor responds to your needs by mobilising its scientific and technological competences in nine innovation programmes, each targeting specific challenges.

MANUFACTURING INDUSTRY	MOBILITY	PUBLIC SERVICES
CONSTRUCTION	TRANSPORT & LOGISTICS	INNOFINANCE
ECOTECHNOLOGY	HEALTH	HUMAN CAPITAL

For further information: www.tudor.lu/innovation-programmes



Lunch et plus ...

La sixième génération aux manettes!



Depuis 1852, La Gaichel a su se faire une place dans l'univers de la gastronomie. Cette maison familiale luxembourgeoise, qui s'est transmise de mère en fille depuis plus de 150 ans change de mains cette année. Céline et Erwan Guillou Gaul sont la sixième génération à devenir «marchands de bonheur» à travers l'art de la table et du recevoir. Après 8 années passées aux côtés de Michel et Claudine Gaul et avoir acquis de l'expérience

tant au niveau de la cuisine, de la salle et de la gestion, le temps est venu pour eux de prendre les rennes de cet établissement de tradition. Ce duo jeune et dynamique est désireux d'apporter sa personnalité et son savoir-faire à cette maison de renom.

Un véritable challenge qu'ils comptent bien relever avec succès, en apportant leur touche personnelle à l'établissement. La décoration a donc été revisitée. Céline et Erwan ont su

préservé l'âme de La Gaichel, tout en modernisant l'espace grâce à la création d'un bar et à la mise en beauté du restaurant par des couleurs plus sobres et de jolies persiennes qui donnent un esprit cosu et intime à l'endroit. De nouveaux espaces permettant aux beaux jours de mettre en avant la vue sur le parc. Côté cuisine, Claude Lampson qui après avoir été commis auprès de monsieur et madame Jacquemin et chef sous la direction de madame et monsieur Gaul, continue de faire évoluer la carte des menus au fil du temps et au gré des saisons. Au nombre de ces évolutions, une formule lunch axée sur 3 services (au prix de 39 EUR en semaine et 55 EUR le samedi midi) est désormais proposée.

L'occasion de déguster une cuisine créative en une heure, pourquoi pas sur la terrasse qui est un réel havre de paix à seulement 25 km de Luxembourg ville. Enfin, le site www.lagaichel.lu est maintenant disponible sur smartphone, la maison dispose d'une page facebook pour les offres spéciales et les promotions et développera, cette année encore, son offre petit séminaire. ■



www.lagaichel.lu

Lancement d'un nouveau site de crowdfunding pour le Luxembourg

NUBS, nouveau site de crowdfunding dédié aux projets luxembourgeois, a été officiellement lancé, début mai, avec quelques premiers projets en attente du soutien des Luxembourgeois afin de pouvoir garantir leur développement. Tous les projets sont exposés sur le site web <http://nubs.lu>. Le crowdfunding c'est quoi? Le crowdfunding fait partie du crowdsourcing et peut être décrit comme l'effort collectif d'individus qui supportent financièrement et intellectuellement un projet initié par une société, une association ou un individu. Le crowdfunding est habituellement effectué à travers une plateforme en ligne.

NUBS utilise le crowdfunding basé sur des récompenses pour financer des projets, des petites sociétés et des organisations au Luxembourg. Les projets peuvent accumuler des fonds et les contributeurs reçoivent en échange des récompenses non-financières.

NUBS veut promouvoir une grande diversité de projets sur son site. Ces projets peuvent varier d'une société commerciale à des causes culturelles et sociales. En l'occurrence, parmi les premiers projets se trouvent des start-up qui développent des nouveaux services innovants pour le Luxembourg, mais également un projet social sur l'au-



tisme ainsi qu'un projet de photographie et une équipe de sport qui essaient de recevoir le support des Luxembourgeois afin de financer leur équipement. Tous les mois, des nouveaux projets créatifs et ingénieux peuvent être trouvés sur le site de NUBS.

Le site web de NUBS ne se limite pas au financement des projets, mais insiste également sur les autres avantages du crowdsourcing. Un individu qui a contribué financièrement

à un projet est susceptible de contribuer aussi d'une manière intellectuelle et créative au projet en question. Afin de garantir et d'animer la communication entre les utilisateurs et le créateur de projet, NUBS a créé un réseau social sur le site.

En résumé, NUBS offre aux projets d'affaires, sociaux et créatifs un moyen de financement ainsi qu'une plateforme de marketing viral au Luxembourg. ■

Plus d'informations: <http://nubs.lu>

Quand
je serai grande,
je deviendrai
une belle table



LAMESCH PREND EN CHARGE
VOS DECHETS DE CHANTIER



LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS
LAMESCH PROMET UN BEL
AVENIR A VOS DECHETS

T. 52 27 27-1 | www.lamesch.lu



Voyage d'études pour touopérateurs Famtrip, Kultur Deutschland, septembre 2013

ONT

«*Luxembourg – a truly magical place*»: l'impact du journalisme sur la notoriété de la destination

L'enquête menée de juillet 2012 à juillet 2013 auprès de 3.071 touristes de passage ou en séjour au Luxembourg indiquait que les articles parus dans la presse internationale les avaient le plus motivé à découvrir le Luxembourg, immédiatement après les recommandations reçues d'amis ou de proches. D'autre part, l'analyse des articles, des thèmes traités, des titres choisis par les rédactions, indiquent clairement comment le Luxembourg est touristiquement perçu à l'étranger.

Le service presse et relations publiques de l'ONT a été renforcé en ressources en 2012, justement dans le but de mieux positionner encore le Grand-Duché de Luxembourg dans les pages rédactionnelles des médias internationaux. 20 % des effectifs de l'ONT ont comme mission de promouvoir la destination auprès de la presse internationale.

La sélection des journalistes et bloggeurs s'opère en conformité avec les objectifs et les axes de la stratégie marketing. Il en va de même de l'élaboration de leurs programmes de visites et de leur encadrement. Les journalistes sont invités en fonction du rayon géographique de leur lectorat correspondant tant au rayon d'audience arrêté par la stratégie nationale,

qu'à la cible que représente leur lectorat, qu'aux différentes thématiques des voyages de presse proposés. En 2013, l'ONT avait organisé 76 voyages de presse collectifs.

L'organisation du voyage d'étude et l'encadrement des invités exigent le plus grand soin, car il faut satisfaire le journaliste et le blogueur et lui transmettre une image de marque qui le fait



Voyage d'études pour journalistes d'une équipe de la RTBF, octobre 2013

rêver de la destination. A défaut, il ne saura convaincre ses lecteurs/auditeurs à visiter le Luxembourg. Les affirmations suivantes montrent que le service presse et relation publiques a réussi le pari: «*Marvellous trip – great organisation, delicious food, beautiful countryside and good company*» (Rupert Parker, *Huffington Post*) ou encore «*I had a wonderful time exploring The Ardennes on the hiking press trip. Luxembourg seems like a truly magical place and I would recommend it to anyone*» (Kelly Griffin, *TNT Magazine*).

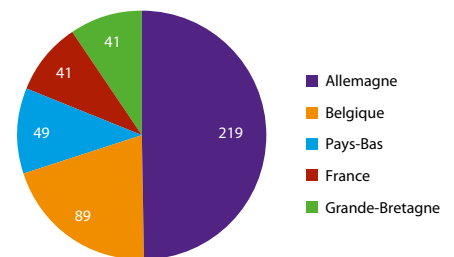
En 2013, le service presse de l'ONT avait pu accueillir 208 médias différents et recenser quelque 508 articles sur la

destination sensibles de toucher quelque 37 millions de lecteurs.

Dans les articles recensés, la capitale était à la une avec 328 mentions, suivie des Ardennes (258), de la Moselle (208), du Mullerthal (201) et du Sud du pays (134).

Les Citytrips ont la faveur du public, tout comme l'architecture, le patrimoine Unesco, le shopping, la randonnée, la moto et le cyclotourisme, la fine gastronomie. Les voyages pour la presse veillent à fournir une image équilibrée de la beauté des différentes régions du pays. Toute attraction touristique ou hébergement a tout bénéfice à signaler à l'ONT ses nouveaux produits, afin

Nombre d'articles recensés dans la presse internationale



Source: ONT.

que l'Office puisse les intégrer dans ses divers canaux de promotion.



Depuis toujours vous aimez la sécurité. Vous serez ravis de nos formules à taux fixe.

Pour le financement de votre logement, faites confiance à une valeur sûre. En choisissant le financement à taux fixe, c'est-à-dire des mensualités invariables, vous savez exactement et dès le départ à quoi vous vous engagez financièrement. Spécialiste de l'épargne-logement, Wüstenrot vous guide dans vos choix et vous conseille également sur les avantages fiscaux et l'aide au logement. Plus d'infos sur www.wuestenrot.lu

Nos partenaires à Luxembourg:



d'Assurance



neil erfannen



Epargne Logement & Financement



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents services.



■ **Violaine Mathurin**
Conseillère au sein des Affaires Internationales

En tant que conseillère au sein des Affaires Internationales, Violaine a pour principale mission de promouvoir les exportations luxembourgeoises, d'aider les entreprises dans leur recherche de partenaires à l'étranger et de mettre en avant les atouts du Grand-Duché pour y attirer des investisseurs.

Parmi les différentes tâches qu'elle accomplit dans le cadre de ses fonctions, Violaine participe à l'organisation de missions économiques, l'accueil de délégations étrangères et la participation à des foires en collaboration avec différents partenaires publics et privés. Elle est également amenée à s'informer régulièrement sur les marchés étrangers qu'elle couvre, chaque zone géographique étant couverte par un

membre de l'équipe Affaires Internationales.

Violaine trouve particulièrement intéressant le fait de pouvoir voyager et de travailler avec des personnes de cultures différentes. Elle aime l'aspect international de sa mission ainsi que l'étendue et la diversité des tâches à accomplir.

Pendant ses heures de loisirs, Violaine pratique le jogging auquel elle a vraiment pris goût depuis quelques années. Par ailleurs, elle aime passer du temps en famille et entre amis. Violaine se dit également passionnée par le cinéma, les voyages et les concerts.



■ **Tom Baumert**
Attaché auprès de l'Espace Entreprises, Services aux PME

Tom est attaché auprès de l'Espace Entreprises, le guichet unique physique de la Chambre de Commerce, au sein de l'entité Services aux PME. La mission de conseil et d'assistance de l'entité Services aux PME est assurée par l'Espace Entreprises, le «Guichet unique physique» de la Chambre de Commerce qui répond à toutes les démarches liées à l'exploitation et la création d'entreprises dans les secteurs couverts par l'institution. Dans le cadre de sa mission, Tom conseille les entreprises en voie de création, ainsi que les repreneurs et cédants d'entreprises en phase de transmission.

En matière de transmission d'entreprises, Tom aide au développement de stratégies et participe à différentes conférences internationales. Il est également membre de «Transeo», la première association européenne entièrement consacrée à la transmission des PME, et «Opportunet». En effet, pour faciliter les recherches des futurs repreneurs, la Chambre de Commerce a lancé l'initia-

tive BusinessExchange, une cellule spécifique d'aiguillage et de conseil couplée à la plateforme Internet de cession-reprise «Opportunet», gérée en coopération avec les Chambres de Commerce d'Alsace et de Lorraine. Pour le volet consacré à la création d'entreprises, Tom conseille les personnes intéressées par la création d'entreprise dans le cadre d'entrevues personnalisées.

De manière générale, Tom apprécie le contact avec des clients issus d'horizons divers, la variété de ses tâches, tout comme le fait d'avoir une certaine latitude dans l'organisation de sa journée. Après une journée de travail bien remplie, Tom aime partager des moments de détente avec sa famille. Grand sportif, il pratique le football, le *freeletics* et le jogging. Il aime également lire des journaux et des revues spécialisées et suit actuellement quelques formations continues.

EURO-COMPOSITES® S.A. - Echternach

C'est la demande en matériaux combinant poids faible et haute résistance qui a été à la base de la création d'EURO-COMPOSITES® S.A. à Echternach en 1985. Aujourd'hui, l'entreprise de haute technologie est devenue un acteur majeur du secteur des matériaux composites, employant 815 personnes sur ses 3 sites (Echternach, Bitburg et Culpeper, Virginie, E.U.) et réalisant un chiffre d'affaires de 122,6 millions d'Euros en 2013.



À partir du nid d'abeille



La structure hexagonale empruntée aux abeilles est à la base des nouveaux matériaux composites, dont les caractéristiques trouvent continuellement de nouvelles applications. Leur faible poids combiné à une haute résistance a d'abord convaincu l'industrie aéronautique et spatiale. Actuellement, nous retrouvons les nids d'abeilles en composite non seulement dans les secteurs de la technologie de pointe comme les courses de Formule 1 ou les régates de la Coupe de l'Amérique, mais également dans les trains et les bus, voire dans certains articles de sport comme les skis, les snowboards ou les planches à voile.

Question de savoir-faire

Les principes de fabrication sont tellement simples qu'ils sont même révélés dans la présentation des activités sur internet (www.euro-composites.com). Simple en apparence, mais il aura fallu des années de recherche pour développer leur fabrication à l'échelle industrielle et obtenir les certifications requises. Aujourd'hui, la liste de clients inclut les plus grands noms en haute technologie, notamment Airbus, Boeing, Lockheed Martin et autres Bombardier.

Tel le phénix renaissant de ses cendres

EURO-COMPOSITES® S.A. aménagea en 1983 d'anciens halls de production de Monsanto, qui avait arrêté ses activités en 1979. Ceux-ci étaient dans un état pitoyable, infiltrés par la pluie. L'équipe, autour de l'investisseur allemand Rolf Mathias Alter, ne s'est pas laissé décourager et a ouvert de belles perspectives d'avenir à l'Est du pays. Aujourd'hui

EURO-COMPOSITES® S.A. est devenue une des entreprises modèles de notre pays. C'est ainsi que le ministre de l'économie Etienne Schneider a pu annoncer l'an passé une aide étatique pour le projet d'agrandissement du site d'Echternach qui représente un investissement de 40 millions d'Euros et qui créera 60 emplois supplémentaires.

Celui qui s'arrête de pédaler tombe

Dans le domaine de la technologie de pointe, il faut rester en tête et veiller à ne pas se laisser rattraper par la concurrence. Les investissements continus en recherche et développement sont donc essentiels pour l'avenir de l'entreprise. Depuis 2007, ces départements sont regroupés à Echternach, dans un bâtiment à part : le Center of Excellence.



Du matériau au module complet, prêt au montage

En plus de la recherche et du développement,



*« La relation avec un tel client suppose que l'on s'intéresse à son activité, son contexte industriel et ses marchés, qu'on identifie ensemble des opportunités de développements et qu'on l'aide à pouvoir investir en temps utile. »
Christian Straus*

À la BIL, Christian Straus conseille des PME et des entreprises industrielles. Il est en charge de la relation avec EURO-COMPOSITES® S.A. depuis 6 ans.

l'observation du marché et une grande flexibilité pour répondre aux demandes des clients sont des facteurs décisifs pour le succès de EURO-COMPOSITES® S.A.. À partir des matériaux composites des débuts, l'entreprise a réussi à satisfaire les demandes de leurs clients en intégrant continuellement de nouvelles transformations, comme les travaux de fraisage pilotés par ordinateur, de mises en forme à chaud ou à froid, d'assemblage de pièces, voire de modules complets, prêts au montage.

Le partenariat, essentiel pour le succès à long terme

Le partenariat privilégiant la mise en place de collaborations à long terme, basées sur la confiance mutuelle, est une des caractéristiques essentielles de EURO-COMPOSITES® S.A.. Ceci ne concerne pas uniquement la relation avec les clients, mais également celle avec les prestataires, telle que la BIL. Cet esprit est promu par la philosophie d'entreprise qui exige des collaborateurs une grande responsabilité et stimule leur capacité à proposer des améliorations. Un des prérequis pour cette approche est une bonne communication interne qui tient les collaborateurs informés continuellement de l'évolution de l'entreprise. Il en résulte une grande fidélité du personnel, qui sert évidemment l'esprit de partenariat visé.

Avec l'aide d'experts connaissant parfaitement votre marché, nous nous engageons à concevoir pour vous des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG

Vous avant tout



POST MediaCloud

Partenaire pour vos projets médias

- Votre chaîne TV d'entreprise
- Votre catalogue vidéo en ligne
- Streaming sur tout type d'appareil
- Affichage dynamique pour une communication visuelle personnalisée

www.post.lu

